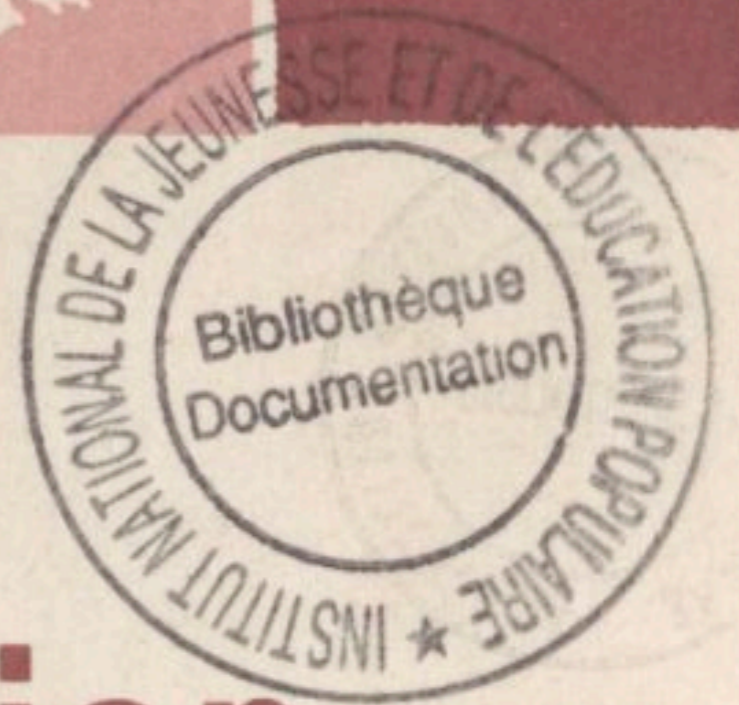


ES
E



les cahiers de l'animation



27

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

L'Institut National d'Éducation Populaire est un établissement public qui dépend de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Éducatives du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs. Il contribue au perfectionnement de ceux qui, à titre bénévole ou professionnel, exercent des fonctions importantes dans l'animation. Il organise des stages de formation et de perfectionnement, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux sur les problèmes de Jeunesse, d'Éducation Continue, de Loisirs et d'Animation.

S'adresser pour le calendrier des activités à M. le Directeur de l'Institut National d'Éducation Populaire - Département de la Formation et des Stages.

L'Institut National d'Éducation Populaire édite 3 séries de «Documents de l'I.N.E.P.» :

Série I : Documentation

Série II : Études et Recherches

Série III : Documents iconographiques

Le Département des Études, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Éducation Populaire a été créé en 1971 pour contribuer à la qualification des activités socio-éducatives par la diffusion d'études et de recherches théoriques et appliquées sur la formation à l'animation et sur l'animation. Le Département des Études, de la Recherche et de la Documentation édite une revue : «Les Cahiers de l'Animation». Cette revue entend être l'instrument d'échanges et de liaisons entre chercheurs, experts, formateurs et animateurs socio-culturels.

Pour l'achat des «Documents de l'I.N.E.P.» et l'abonnement aux «Cahiers de l'Animation» (4 fois par an - 100 pages), s'adresser à l'Institut National d'Éducation Populaire - Service des publications. Tél. : 958 49 98.

Le service de documentation de l'I.N.E.P. est ouvert aux chercheurs, formateurs, experts et animateurs du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi de 10 h à 12 h.

Directeur de la publication : N. Deny

Directeur de la rédaction : R. Labourie

Rédactrice en chef : G. Poujol

Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Rédaction : C. Baret, P. Besnard, M. Boulanger, J.F. Chosson, R. Dujardin, J. Fouquet, P. Gallaud, G. Gentil, C. Guérin, C. Huet, L. Kellermann, R. Lachat, J. Le Veugle, I. Lochard, F. de Manoel, I. Mazel, B. Miege, J.M. Mignon, A. Oberti, B. Sachs, M. Simonot, C. Vincent, N. des Ylouses.

Maquette de la couverture : M. Violette.

Sommaire

Renseignements, abonnements	I à IV
Patrick GALLAUD	
Les jeunes, l'emploi et l'animation	1
Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle LOCHARD	11
Bertrand SACHS, Catherine VINCENT	
Les loisirs des adolescents du Creusot : Pratiques, désirs, aspirations	17
Hugues de VARINE	
Le patrimoine industriel et les travailleurs	25
Marcel EVRARD, Mathilde SCALBERT-BELLAIGUE	
L'écomusée de la communauté Le Creusot - Montceau-les-Mines	35
Chantal GUERIN	
Hors de la formation professionnelle	45
SIRE, Itinéraire d'un peintre	55
INFORMATIONS	
Formation - animation - profession : Des formations nouvelles — Le calendrier annuel des stages socio-éducatifs — Formation permanente — Les fermes pour enfants, où en est-on ?	61
Audio-visuel et animation : Médias et jeunes, bilan d'une année	71
Notes documentaires : Analyses d'ouvrages : Les cultures populaires — Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle — Le chemin des villages, formation des hommes et développement rural en Afrique — Formes animées, Marionnettes, Théâtre d'Animation — Communication et pouvoir, mass-media et medias communautaires au Québec — Trois ouvrages sur l'animation au Québec — L'observation des enfants et le fichage	81
Lu dans la Presse	95

COLLECTION "DOCUMENTS DE L'I.N.E.P."

SERIE ETUDES ET RECHERCHES

- I DROUARD (H.), LABOURIE (R.), OBERTI (A.), POUJOL (G.).—
Le public d'une institution de formation socio-éducative. Profils so-
ciologiques, attitudes à l'égard de la formation, opinion à l'égard du
secteur socio-éducatif (Enquête de l'I.N.E.P. 1970-71).— 1973. 15 F
- XX TITMUS (C.).— L'éducation des Adultes et l'éducation communau-
taire en Grande-Bretagne.— Actes des Journées d'Etudes sur l'éduca-
tion des adultes en Grande-Bretagne, INEP 1975-1977. 20 F
- XXI Eléments pour l'histoire de l'Education populaire. Actes du Colloque
I.N.E.P. d'avril 1975.— 1976. 20 F
- XXIII HERRMANN (Jean).— Entre la lyre et le compas. Notes pour une
scénographie de l'espace ludique.— 30 F
- XXVI GALLAUD (P.), SACHS (B.).— Les adolescents. Pratique de loisirs.
Valeurs. Comportements. - 1) Les loisirs socio-éducatifs des adoles-
cents à Laval. Bilan et propositions. - 2) Choix de textes et de docu-
ments. — 1978. 30 F
- XXVII PERRIN (E.).— Les utilisateurs socio-culturels de la vidéo et l'appren-
tissage du langage vidéo.— 1979. 20 F
- XXVIII DURNEZ (J.-L.), GROUSSET (L.-M.), LEMOINE (C.).— Etude sur
la formation des moniteurs de centres de vacances.— 1979. 25 F
- XXIX GUERIN (C.), MAZEL (I.).— Des maisons pour l'enfance.— 1979. 25 F

SERIE DOCUMENTATION

- VIII GUIRONNET (R.).— Matériaux audio-visuels pour la formation
socio-éducative.— Catalogue sélectif 3^e édition 1978 tome I 20 F
- XXII 2^e édition 1978 tome II 20 F
- XXIV SACHS Bertrand.— Les centres d'information pour les jeunes.
Conception - Fonctionnement - Financement.— 1977 20 F

A paraître :

- XVI POUJOL (G.), DOZOL (A.).— La formation des animateurs
socio-culturels. Les établissements de formation professionnelle
d'animateurs.— Edition 1980.— Cahiers de l'Animation, hors-série. 25 F

SERIE ICONOGRAPHIQUE

- XXV VIOLETTE (M.), LAJUDIE (G.), BOUTEILLE (B.), PRUDAT (A.L.)
Formes animées, marionnette, théâtre d'animation. Expériences de
formation par la création. 35 F

BULLETIN DE COMMANDE DES DOCUMENTS DE L'I.N.E.P.

Institut National d'Education Populaire Service des Publications - 78160 MARLY-LE-ROI

NOM (*en capitales*) Prénom

Profession

Adresse

.....

- *Commande les "Documents de l'I.N.E.P." suivants :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Frais 3,00 F

Total

Chèque (postal ou bancaire) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.
à joindre à ce bulletin

A facturer en exemplaires.

Adresse du destinataire

Envoi de la facture à

Nom : M. Mme. Mlle.

Nom :

Profession :

.....

N° : Rue :

No : Rue :

Code postal

Code postal :

Ville :

Ville :

.....

.....



ABONNEMENT 1980 A LA REVUE "LES CAHIERS DE L'ANIMATION"

Pour tout abonnement ou achat par correspondance, s'adresser à l'Institut National d'Education Populaire, Service des Publications, 11 rue Willy Blumenthal, 78160 MARLY-le-ROI.

Tout abonnement part du 1er janvier de l'année en cours :

Abonnement simple :

France 80 F
Etranger 110 F

Abonnement couplé :

(abonnement d'un an aux Cahiers de l'Animation + l'ouvrage "Les Cultures Populaires" :

France 120 F
Etranger 150 F

Prix du numéro : simple 25 F

Pour vous abonner, remplir le bulletin ci-dessous et le **joindre** à votre chèque postal (3 volets) ou chèque bancaire à l'ordre de **M. l'Intendant de l'I.N.E.P.**

BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIERS DE L'ANIMATION"

(à renvoyer à : I.N.E.P.- Service des Publications, 11, rue Willy Blumenthal - 78160 Marly-le-Roi)

Adresse du destinataire :

Envoi de la facture à :

Nom : M.Mme.Mlle

Nom :

Profession :

Profession :

N° : Rue :

N° : Rue :

Code postal :

Code postal :

Ville :

Ville :

Nombre d'abonnements demandés

Abonnement choisi : simple
 couplé

Pour l'étranger : Envoyer un chèque en francs français à l'ordre de **M. l'Intendant de l'I.N.E.P.**

N.B. Les mandats internationaux ne sont pas acceptés. **Joindre dans tous les cas le chèque au bulletin.**

LES JEUNES, L'EMPLOI ET L'ANIMATION

Tout a été dit — ou presque — sur les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, leur "allergie", leurs nouveaux comportements face au monde de l'entreprise et face aux "patrons". D'autre part, la presse nous donne chaque semaine les statistiques des demandeurs d'emploi en mettant bien en évidence la prédominance du chômage des jeunes par rapport à celui des adultes. On a donc évité ici de livrer une fois de plus ces chiffres. De même, il ne nous a pas semblé utile de reformuler à nouveau les analyses et réflexions sur le comportement et l'attitude des jeunes face au travail (1).

Il nous a semblé plus utile de nous pencher d'abord sur l'état de la recherche sur la question et ceci depuis les deux dernières décennies : comment le problème a-t-il été abordé, par qui, dans quels lieux, et sous quel angle ?

Nous avons fait ensuite une place privilégiée aux journées d'études, séminaires, colloques, qui se sont tenus ces dernières années autour du thème du premier emploi des jeunes en essayant d'en dégager quelques idées forces.

Enfin, nous ne pouvions pas parler "chômage" sans parler "pactes pour l'emploi", et sans porter un regard sur l'effet de ces mesures et sur les expériences qu'elles ont suscitées.

Pour chacun de ces thèmes, nous nous sommes efforcés d'examiner comment les acteurs de l'animation — animateurs, municipalités, associations — ont appréhendé le problème et comment ils ont été amenés à s'en préoccuper ou à apporter leur concours à une meilleure connaissance d'un public qu'ils connaissent bien.

20 ans de recherche

En 1959, paraissait "La montée des jeunes" d'Alfred SAUVY attirant l'attention de l'opinion publique sur l'arrivée dans la société de la vague démographique d'après la guerre. On était à la veille du lancement de "Salut les Copains" tiré à plus d'un million d'exemplaires ; c'était aussi l'époque où on enregistrait chaque année 800.000 naissances. Quelques années plus tard, Herbert MARCUSE publiait "Eros

(1) Le lecteur se reportera utilement à la bibliographie.

et Civilisation" tandis que W. REICH, de son côté, faisait paraître "La lutte sexuelle des Jeunes" (1965), ouvrages reflétant le mouvement d'émancipation et de libération des mœurs des années 60-70. A la veille des événements de Mai 1968, le Ministère de la Jeunesse publiait un rapport d'enquête sur la jeunesse, à l'initiative de F. MISSOFFE, Ministre de la Jeunesse ; vaste entreprise couvrant tous les secteurs de la vie des jeunes et ayant nécessité une collaboration interdisciplinaire, ce "rapport" se proposait de tracer un large panorama des problèmes qui se posaient alors à la jeunesse française, poursuivant ainsi les mêmes objectifs que l'ouvrage de C. DUFRASNE : "Des Millions de Jeunes" (1967).

Sans vouloir analyser toute la "production" sur la jeunesse des années soixante à soixante-dix, il apparaît bien nettement que la recherche sur la jeunesse s'est portée à cette époque sur le loisir, les mutations dans le comportement de la jeunesse, les rapports d'autorité entre parents et enfants, au détriment du travail. Dans un "bilan des travaux sur les jeunes et l'emploi" réalisé par le Centre d'Etudes de l'Emploi (1) en 1977, un tableau met bien en évidence cette importante production de publications sur le thème "jeunesse, généralités ou autres thèmes" (46 titres entre 1960 et 1967) par rapport à celui de "jeunesse et emploi" (10 titres) (2).

Rétrospectivement d'ailleurs, cette préférence accordée à certains aspects de la jeunesse, n'a rien de très surprenant : l'après-guerre a été marquée par une scolarité accrue et plus longue, par une plus forte dépendance des jeunes par rapport à la famille, et par un retard dans l'entrée dans la vie active touchant toutes les classes sociales. De plus le chômage des jeunes était alors quasi-inexistant.

La crise de valeurs de Mai 68, puis le développement du chômage au cours des années 70, ont sans doute influencé d'une manière non négligeable les recherches sur la jeunesse : G. BALAZS, J.P. FAGUER et F. LAROCHE évoquent ainsi cette mutation : "comparer la production des textes sur la jeunesse depuis 1968 aux textes des années 60, permet donc d'observer un double déplacement de l'intérêt centré tout d'abord sur les conditions concrètes d'existence et non plus sur la crise d'autorité. Intérêt centré ensuite sur les problèmes de l'emploi et non plus sur les activités de loisir ou les dispositions éthiques et culturelles de la jeunesse. C'est ainsi qu'on insiste de plus en plus sur le rapport entre jeunes travailleurs et employeurs ou bien entre étudiants, lycéens, collégiens et enseignants, que sur le face à face entre adolescents et parents."

Certes, dès avant 68, des recherches avaient porté sur la jeunesse au travail, autour du livre de N. de MAUPEOU-ABBOU "Les blousons bleus" et autour des enquêtes menées par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, tentant de mieux cerner les mentalités et les comportements des jeunes ouvriers.

Mais à partir de 70, sans laisser de côté la classe ouvrière, on se préoccupe de l'attitude face au travail et des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes de

(1) Dont nous nous sommes inspirés pour tracer cette rétrospective.

(2) Ce comptage a été établi à partir des rubriques "emploi éducation jeunesse" du fichier du centre d'études sociologiques. Paris.

toutes catégories sociales : salariés, étudiants... Ainsi on s'attache plus au premier emploi des jeunes, à l'orientation professionnelle qu'aux loisirs ou aux conflits de générations. C'est l'époque de "l'allergie au travail" de J. ROUSSELET, de la "planète des jeunes" de J. DUVIGNAUD et de "chômage et chômeurs" de F. MICHON : Les statistiques confirment cette orientation : de 1968 à 1975, les enquêtes décrivant les mécanismes d'orientation scolaire ou d'entrée dans la vie professionnelle passent de 16 à 30 % et il est intéressant de remarquer que les études n'émanent pas seulement des organismes économiques ou des associations de jeunesse spécialisées, mais des centres d'études ministériels et organismes nouvellement créés : signe des temps, le centre d'études et de recherches sur les qualifications (C.E. R.E.Q.) administrativement placé sous la tutelle du Ministère de l'Education fut d'ailleurs créé en 1970. La même année, le centre d'études de l'emploi faisait son apparition au Ministère du Travail. L'observatoire national des entrées dans la vie active (E.V.A.) fut, pour sa part, créé en 1975 en vue d'étudier les conditions d'entrée en activité des jeunes à la sortie de l'école et de l'université, les débuts de leur carrière. L'observatoire constitue ainsi une véritable banque de données sur les passages entre formation et emploi. Pour des "échantillons d'élèves" sortant d'une filière de l'appareil éducatif, on dispose de renseignements aussi précis que la durée de recherche de l'emploi, les modalités de l'embauche, la répartition des anciens étudiants dans l'économie, leurs statuts et leurs salaires. Parallèlement au développement de ces centres de recherches spécialisées, on constatait à la même époque une diminution des études du Conseil Français des Mouvements de Jeunesse (1), organe spécialisé dans les problèmes de jeunesse. Le Haut Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, pour sa part, a attendu la fin de l'année 77 pour mettre en place une commission sur l'entrée des jeunes dans la vie active (2).

Enfin, le comité national pour les relations nationales internationales des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (C.N.A.J.E.P.) ne publiait, à notre connaissance, durant ces années aucun communiqué ou aucune étude sur le sujet.

On ne veut pas ici dévaloriser ces organismes de coordination, d'études et de recherches, dont les travaux sur d'autres thèmes sont fort pertinents. Mais il nous a semblé surprenant que ces collectifs d'associations représentatifs du monde de l'animation, n'aient pas chassé d'une manière privilégiée le premier emploi des jeunes comme objectif prioritaire d'études (3). Cela est d'autant plus surprenant que ces mêmes organismes reprochaient dans les années 60-70 aux pouvoirs publics d'aborder le problème de jeunesse sous le seul angle des loisirs et du temps libre sans prendre en compte les autres dimensions de la vie des jeunes. Laisser à des organismes spécialisés – sans représentants du monde associatif ou sans représentants de la jeunesse inorganisée – le soin d'étudier le premier emploi des jeunes nous semble être un risque non négligeable pour l'appréhension et l'analyse d'une situation nouvelle vécue par les jeunes.

On retrouvera d'ailleurs cette absence du monde de l'animation sur le terrain de l'emploi quand on évoquera plus loin l'animation socio-culturelle au niveau local.

(1) Puis sa dissolution en 1978.

(2) Il est vrai que la commission "Affaires sociales jeunesse" avait déjà travaillé auparavant sur ce sujet.

(3) Ce qui n'exclut pas que des associations isolément, aient réfléchi au sujet et apporté des solutions (p. ex. : l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs).

De ces vingt dernières années de recherches sur la jeunesse, on retiendra donc essentiellement une évolution sensible du champ d'études et de la problématique ainsi qu'une appropriation du thème "emploi des jeunes" par des organismes spécialisés, créés à cet effet.

Du côté des colloques

Que ressort-il des colloques, journées d'études, séminaires tenus sur ce sujet ces dernières années ? Trois manifestations ont retenu notre attention en raison de la qualité de leurs travaux : il s'agit d'abord de la réunion régionale européenne organisée par l'U.N.E.S.C.O. à Venise en 1977 sur "l'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture et le travail" (1).

D'autre part, le Conseil de l'Europe a organisé plusieurs colloques sur le même thème en 75, 76 et 77 dont les conclusions ont été réunies dans une brochure de synthèse "Les jeunes et l'emploi en Europe" (2). Enfin, l'Association des âges, pour inaugurer ses activités, a organisé les 25, 26 octobre 77, deux journées d'études sur le "premier emploi des jeunes sans qualification" (3).

En laissant de côté les informations concernant le nombre de chômeurs, l'évolution dans les pays occidentaux, la proportion de jeunes par rapport à la population totale de chômeurs, ces rencontres ont bien mis en évidence le fait que la vague des chômeurs apparue depuis les années 75 a suscité au sein des gouvernements, institutions publiques et privées, une réflexion sur les attitudes et les aspirations des jeunes face au travail. Ainsi, cette fameuse "allergie" au travail a-t-elle été à plusieurs reprises nuancée, expliquée, relativisée ; les représentants des organisations de jeunesse au Conseil de l'Europe affirmaient dans ce sens : "Les interprétations selon lesquelles, parmi les jeunes, se multiplieraient les faux chômeurs, les marginaux refusant toutes contraintes, les instables ou à la limite, les paresseux préférant le chômage au travail, ont été trop hâtives, pour le moins hasardeuses et renseignent plus sur l'imaginaire et les craintes de leurs auteurs que sur les individus dont elles expliqueraient les comportements. De même, il est ainsi évident que le chômage n'engendre pas automatiquement une apathie ou une indifférence, une résignation ou un sentiment de révolte particulièrement exacerbé".

Jacques DELORS, de son côté, au cours du colloque de l'Association des Ages, évoquait les travaux du centre de recherche "Travail et Société" en soulignant que dans une société trois fois plus riche qu'il y a 30 ans, le rapport au travail change nécessairement. Il donnait aussi une des raisons constitutives de ce qu'il est convenu d'appeler "l'allergie" au travail : "Mobilité d'insatisfaction et banalisation du chômage" sont donc les deux phases d'une même réalité. Une réalité qui amène les jeunes parfois à revoir la manière dont ils concevaient le travail, c'est-à-dire à ne plus considérer le travail comme une valeur essentielle. Ce qui malheureusement, compte

(1) Jeunesse et travail : l'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture et le travail / Rapport - Réunion régionale en Europe. Venise, 7-11 novembre 1977. - Paris : Unesco, 1979. - 174 p.

(2) Les Jeunes et l'emploi en Europe / par Christian de Montlibert. - Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1978. - 147 p. Bibliogr.

(3) A.D.A. Les jeunes et le premier emploi (Association des Ages. 9. rue Vauvilliers 1^{er}) Diffusion : La Documentation Française. 2 à 31 quai Voltaire. 75007 Paris.

tenu de la déqualification et de l'importance des tâches insipides, est devenu une triste réalité pour beaucoup".

Le passage de l'école à la vie professionnelle, les rapports entre le système éducatif et l'entreprise, la préparation des jeunes à l'entrée dans le monde du travail, sont quelques uns des thèmes qui sont également apparus fréquemment lors de ces travaux. Les participants au colloque organisé par le Conseil de l'Europe étaient "tous unanimes sur ce sujet, certains pensaient que l'absence de transition était critiquable, d'autres estimaient que cette absence était précisément justifiée par la volonté des entreprises de disposer d'une main d'œuvre prête à toutes les tâches non qualifiées. Tous s'interrogeaient sur les types de liaison à établir. De son côté, Jean PRIEUR, chargé de mission au Secrétariat général de la Formation professionnelle, lors d'un débat sur l'emploi et les collectivités locales (1), évoquait ce "sas" entre vie éducative et vie active réclamé par beaucoup de pays de l'O.C.D.E., mais surtout par les jeunes eux-mêmes qui ont tant de difficultés à faire ce pas. Il évoquait ainsi la possibilité pour les municipalités de créer un support associatif pour assurer ce passage : "Et pourquoi pas aller vers une expérience du genre "association" qui prendrait le jeune comme salarié : ce serait une sorte d'agence publique temporaire de la collectivité, et ces jeunes étant salariés de cette association pourraient pendant un ou deux ans recevoir une formation, être pré-orientés, placés progressivement, à ce moment-là, s'insérer définitivement, la municipalité étant une sorte de garant, apportant en partie le financement, l'Etat complétant, ceci étant valable uniquement pour les jeunes en difficulté".

Au niveau de la nature des emplois enfin, plusieurs réflexions ont permis aux participants d'avancer sur d'autres pistes : le rapport final du colloque de Venise organisé par l'U.N.E.S.C.O. faisait ainsi état de la nouvelle "culture" des jeunes et insistait sur les possibilités de création d'emplois tenant compte de ces nouvelles pratiques: "Dans la même direction, un participant a mis en lumière que certains aspects de l'évolution récente d'une partie de la jeunesse pouvaient conduire non seulement à jeter les bases d'une société différente, mais à créer des emplois de type nouveau, ou même traditionnels. Il s'agit de la recherche des solutions alternatives, de la mise en œuvre des technologies appropriées (énergies solaire et éolienne par exemple), du développement urbain, des projets liés au souci écologique, de l'alphabétisation... Il a enfin souligné que ce ne sont pas les critères du marché qui sont utilisés pour identifier ces besoins. On a également proposé d'encourager les initiatives et entreprises individuelles originales répondant à des nécessités locales et des espoirs ont été mis dans le secteur coopératif".

Sans prétendre avoir fait un tour d'horizon complet des questions soulevées au cours de ces échanges, il nous a semblé que la vie des jeunes, leurs comportements, leurs attitudes n'ont pas été absents des discussions où les représentants des associations nationales et internationales de jeunesse étaient présents.

(1) Au cours des journées d'études de l'Association des Ages.

Et les pactes pour l'emploi ?

Que ressort-il enfin des analyses, réflexions et expériences suscitées par les différentes mesures pour l'emploi des jeunes proposées par le gouvernement depuis plusieurs années.

Une analyse détaillée et chiffrée de ces actions "jeunes" a été réalisée par Marie DELEDICQUE et Jacques HEDOUX (1). Les auteurs tirent quatre conclusions principales :

- les mesures prises ne résolvent pas le problème d'un chômage structurel important.
- les mesures prises ne transforment pas le marché du travail des jeunes qui apparaît être un sous-marché instable et déqualifié.
- les mesures prises ne résolvent pas l'écart existant entre structures d'emploi et niveau de formation. Elles encouragent les insertions déqualifiées.
- les mesures prises relativement inefficaces d'un point de vue économique visent des effets sociaux, politiques et idéologiques.

D'autres analyses, quoique moins radicales, aboutissent sensiblement aux mêmes conclusions tant au niveau national qu'euro péen.

Mais il est encore plus intéressant de se pencher sur les expériences menées à partir des pactes pour l'emploi lancés en France depuis 1977 ; on relève en effet des initiatives intéressantes, qui, bien que s'adressant numériquement à un public restreint, méritent d'être retenues en raison de leur teneur éducative.

Dès 1972, l'Association du Centre d'Etudes et de Réalisations pour l'Education Permanente (A.C.E.R.E.P.) mettait en place des actions dont l'objectif était l'acheminement vers un emploi de jeunes sans qualification professionnelle. Entre le point de départ — le jeune sans qualification et au chômage — et le point d'arrivée — le jeune dans une entreprise avec un emploi —, J. DENANTES, Directeur de l'A.C.E.R.E.P., décrit ainsi la pédagogie proposée : "entre le point de départ et le point d'arrivée, l'itinéraire est d'abord la mise en contact avec la réalité professionnelle des entreprises. On constate qu'il y a un mur d'ignorance entre le monde des jeunes et celui des entreprises, ignorance renforcée par les échecs successifs. On essaie d'organiser un stage dans l'entreprise, préparé et encadré par l'équipe de formateurs avec l'objectif un peu utopique d'agir sur les jeunes, mais aussi sur l'entreprise... En fonction du stage et de l'appétit qu'éveille ce stage chez la plupart des jeunes quand il se déroule bien, on essaie de leur apprendre ce dont ils prennent conscience d'avoir besoin, c'est-à-dire d'abord à s'exprimer, à parler, à écrire, à connaître les langages techniques et professionnels... et on leur donne des informations sur la vie professionnelle et la vie pratique : (la sécurité sociale, les bulletins de paie, mais aussi l'utilisation des transports en commun, le téléphone, la poste)... Enfin une formation professionnelle dans l'orientation choisie, pour lequel

(1) Dossier A.D.R.A.C. (81, rue de l'Assomption - 75016 Paris), N° 35. Les actions jeunes - Janvier 1979.

nous nous associons avec un organisme professionnel ou un C.E.T.... J'insiste sur le fait qu'il n'y a pas de programme établi définitivement à l'avance, mais un itinéraire bâti par chaque groupe en fonction de la découverte progressive de ses besoins, le but n'étant pas un examen, mais l'emploi (1)." L'expérience de la C.E.G.O.S. Culture et Profession (2) partait d'une demande de la Direction du Travail et de la Main d'Œuvre des Hauts de Seine.

Deux stages de six mois ont été successivement organisés, accueillant chaque fois vingt cinq jeunes. Les responsables pédagogiques de ces stages évoquent ainsi (3) les aspirations de cette population "je ne veux être ni casé, ni cassé" "je veux savoir dans quel monde je suis, je veux me débarrasser de mes préjugés" "j'aimerais faire quelque chose, on n'est pas si bête mais on nous l'a tellement dit". Outre les stages en entreprises, une information sur le système de l'entreprise, des "enseignements fondamentaux enclencheurs de développement personnel" tels que l'expression corporelle, la communication écrite ou la lecture efficace, la recherche d'un projet et la campagne de recherche d'emploi, l'apprentissage des techniques de base (dactylographie, dessin technique...), ce qui faisait cependant l'intérêt de ces sessions c'était l'introduction des "projets en vraie grandeur" : L'intention pédagogique était la suivante : "nous les avons mis en situation de faire des travaux complexes, en contact avec la réalité et d'en être les patrons. L'idée est de leur confier des travaux en vraie grandeur qui leur permettent de tester leur capacité à faire, d'apprendre à s'organiser à plusieurs, à étudier des problèmes, à imaginer des solutions, à décider des solutions, à utiliser des experts, à négocier. En même temps qu'ils acquièrent leur autonomie, ils acquièrent l'expérience qu'on leur reproche de ne pas avoir". Pratiquement les jeunes stagiaires étaient invités à imaginer un projet utile à la commune en liaison avec les services techniques. La C.E.G.O.S. ayant son siège social à Suresnes, ce fut cette commune qui fut choisie comme cadre de cette action.

Laurence CRAYSSAC, responsable de l'équipe "C.E.G.O.S.-Culture et Profession" expliquait récemment comment la municipalité avait confié aux jeunes l'étude de projets aussi divers que le lancement d'un bibliobus, l'aménagement d'un square, une enquête auprès des nouveaux habitants. "Pour les jeunes, cela a été très important. Ils ont fait une double découverte. Ils ont découvert la commune, ses rôles, ses activités, son organisation. Et ils ont travaillé sur des problèmes réels qu'ils ont étudiés jusqu'à proposer des solutions. Ils ont mené à bien leur contrat, jusqu'à la réalisation de maquettes en volume. Et ils ont défendu leurs projets devant les responsables de la municipalité... Quelles fonctions sociales avons-nous remplies ? mettre en place un système sur mesure pour l'adolescence ; restaurer l'élan initial ; aider les jeunes à devenir des acteurs sociaux ;" (4). L. CRAYSSAC concluait en soulignant comment les jeunes avaient enfin pris conscience des con-

(1) Extraits de l'intervention de M. DENANTES au congrès de l'A.D.A. sept. 77.

(2) C.E.G.O.S. Culture et Profession - 33 quai Galliéni - 92152 SURESNES - Cedex.

(3) "Une action pour les jeunes" (Th. DURAND, JF DUMORTIER, M. DELAPORTE) "Pour" n° 66. mai-juin 79, 13-15 rue des Petites Ecuries - Paris 10^e.

(4) Intervention de L. CRAYSSAC, le 22 mai 79 au Colloque de l'Association des Ages.

traintes que peut rencontrer une entreprise, comme une commune (budget, organisation, règlements, habitudes...) et comment les adolescents ont pu être de véritables acteurs sociaux dans un jeu social.

Ainsi en six mois, ce "sas" éducatif a permis à ces jeunes de relativiser leurs échecs, leurs piétinements passés, leurs expériences de petits jobs. En 6 mois, ils ont reconsidéré leur attitude face à l'emploi, au chômage et sont à même d'aborder l'avenir avec plus de lucidité.

On trouverait certainement d'autres expériences pédagogiques nées à l'occasion des pactes pour l'emploi. Mais ce qui nous a paru particulièrement intéressant dans l'expérience de la C.E.G.O.S. à Suresnes, c'est ce contenu éducatif visant à "remettre sur pieds" des jeunes désorientés, non pour les intégrer systématiquement mais pour faire en sorte qu'ils se situent mieux face à leur premier emploi.

Cette entreprise appelle enfin une dernière réflexion : Il apparaît bien d'abord que la "formation" proposée en six mois aux jeunes comprend de larges séquences qui s'apparentent à des actions pouvant être prises en charge par d'autres institutions telles que le réseau de l'animation socio-culturelle par exemple : Rencontrer des professionnels, visiter des entreprises, apprendre à s'exprimer, parler de ces tentatives, réaliser quelque chose de concret dans la commune sont autant de faits qui pourraient être pris en charge par les promoteurs de l'animation socio-culturelle. Certaines associations, spécialement les associations de chantiers, proposent d'ailleurs aux jeunes des actions semblables aux "projets en vraie grandeur". Néanmoins, malgré quelques exceptions, il ne semble pas que le monde de l'animation ait comme objectif prioritaire cette préparation à l'emploi. Trop souvent, on cherche à promouvoir des activités de loisirs alors que les usagers – adolescents pour la plupart – sont à la recherche d'un emploi. Il y a là tout un champ d'action pour les animateurs qui ne savent plus quoi proposer comme loisir aux jeunes (1) et qui semblent esquiver cette obsession de la recherche d'un emploi et le découragement des 16-25 ans. Il serait regrettable de laisser aux organismes de formation l'initiative d'une telle préparation à l'entrée dans la vie active.

Pour conclure

Nous n'avons pas eu l'ambition d'évoquer ici toutes les études, tous les colloques ou toutes les expériences nées autour de cette question des jeunes et de leur insertion professionnelle. A partir de quelques éléments documentaires, nous avons simplement essayé de faire le point sur la question et sur la manière dont on l'appréhende aujourd'hui.

Ce qui ressort très nettement en dernière analyse, c'est l'effacement du secteur socio-culturel face à cette nouvelle réalité de la vie des jeunes : Hormis la participation des représentants des associations de jeunesse au niveau du Conseil de l'Europe, nous n'avons pas relevé dans le monde socio-culturel une grande préoccupation

(1) Voir à ce sujet le n^o spécial des Cahiers de l'Animation n^o 23 "Les adolescents, leurs loisirs".

face à ce problème : ni au niveau des études, ni au niveau des pratiques d'animation. Certes, il existe sûrement des expériences intéressantes, mais elles ne font pas l'objet pour le moment de compte-rendus, d'articles ou de relations dans la presse associative ou communale.

Laisser aux organismes d'Etat le soin de mener les études et au secteur commercial la tâche d'inventer des nouvelles formes de "passage de l'école au premier emploi", comporte des risques certains.

Au-delà de ce partage de responsabilités, il apparaît bien que les travaux et les expériences menés depuis ces dernières années montrent l'inadéquation de la formation dispensée par l'école face au premier emploi. De même, l'absence d'accueil des jeunes dans l'entreprise lors de leur première année est chose courante. C'est à partir de ces deux constatations que naissent les opérations de formation visant à assurer le moins mal possible ce passage. Hormis le risque réel de "privatisation" de ces actions, l'émergence de nouvelles structures post-scolaires et pré-professionnelles est maintenant chose faite. Au gré des temps, ne va-t-on pas aboutir à la naissance d'une nouvelle institution aussi figée que le système scolaire et aussi inefficace que celui-ci en matière de préparation à la vie active ?

C'est tout cela qui se profile derrière ces travaux, ces journées d'études et ces expériences nées des pactes. Il n'y a certainement pas de réponse type à apporter à ce problème vital des jeunes, mais il y a certainement une vaste réflexion à entreprendre à tous les niveaux — national — communal — afin que l'insertion professionnelle des jeunes devienne l'objectif principal d'une politique pour la jeunesse. Nous avons délibérément écarté ici toute statistique : qu'on nous permette seulement pour conclure de rappeler que chaque année, 250 000 jeunes de 16 ans sont "envoyés" dans la vie active, sans préparation, souvent sans qualification et de plus en plus sans espoir d'un premier travail.

Patrick GALLAUD

Chargé de recherches au D.E.R.D.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 23
LES ADOLESCENTS, LEURS LOISIRS

Renseignements, abonnements	I à X
Raymond LABOURIE De l'errance éducative à l'invention collective du loisir éducatif des adolescents	1
Gérard CLOZIER Le loisir des adolescents : attitudes et inventions	3
Patrick GALLAUD Les adolescents, ils ne veulent rien faire	23
Jean-Charles LAGREE L'adolescence dans les équipements socio-culturels	31
Bertrand SACHS A propos des adolescents... ou libres propos d'animateurs	45
Rémi DUJARDIN Les adolescents en chiffres	57
Bertrand SACHS Entre conformisme et mutation : les jeunes d'aujourd'hui	67
Annie OBERTI Les jeunes et la télévision.	77
Rémi DUJARDIN Les bals en France et l'action socio-culturelle	83
Serge QUADRUPANI Les journaux lycéens.	87
Alain FOURMENT La presse des jeunes d'hier et d'aujourd'hui.	95
Patrick GALLAUD La presse associative et la presse commerciale pour adolescents	109

On peut se procurer ce numéro spécial en s'adressant à

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE
Service des Publications
78160 MARLY-LE-ROI

en joignant à la commande un chèque de 20 F à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'Institut National d'Education Populaire.

LES JEUNES ET L'EMPLOI
Bibliographie sélective

EMPLOI

MESURES GOUVERNEMENTALES

FRANCE. — Plan 7^e. Rapport du Comité de l'emploi et du travail. Commissariat général du Plan. — Paris : La Documentation française, 1976. — 400 p. + annexes.

MALMARTEL (Marcel). — III^{ème} pacte national pour l'emploi : les nouvelles dispositions de la loi du 10 juillet 1979. — in : "Actualité de la Formation permanente". N^o 41. Juillet-Août 1979. p. 63-75.

Mesures pour l'emploi et la formation des jeunes. — in : "Actualité de la formation permanente". N^o 29. Juillet-Août 1977, p. 7-40.

Nouvelles mesures pour l'emploi des jeunes et de certaines catégories de femmes : loi du 6 juillet 1978. — in "Actualité de la Formation permanente". N^o 35. Juillet-Août 1978. p. 71-110.

ANALYSES - REFLEXIONS

BALAZS (Gabrielle). — Jeunes à tout faire et petit patron en déclin. — in : "Actes de la recherche en sciences sociales" n^o 26-27. Mars-Avril 1979. p. 49-55.

DELEDICQUE (Marie). — Les "Actions" Jeunes / M. Deledicque, J. Hedoux. — "A.D.R.A.C.". N^o 95. Janvier 1979. — 64 p. Bibliogr.

Démystifions les slogans : la spectaculaire réussite du pacte national pour l'emploi des jeunes. — in : "Economie et humanisme". N^o 241. Mai-Juin 1978. p. 61-64.

L'Entrée dans la vie active/réd. par J.P. Faguer, F.S. Dossou, I. Kandel, G. Balazs, C. Mathey. — Paris : Presses Universitaires de France, 1977. — 658 p. (Cahiers du Centre d'étude de l'emploi. 15). Institut National d'Etudes Démographiques, Centre d'études de l'emploi.

Les Jeunes et l'emploi en Europe/ par Christian de Montlibert avec la contribution de P. Feldheim et de G. Seidenspinner. — Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1978. — 147 p. Bibliogr.

Les Jeunes et l'emploi. — Paris : P.U.F., 1975. — 414 p. (Cahiers du centre d'Etudes de l'emploi. 7).

GRAPIN (Pierre). — L'enjeu du premier emploi. — in "Projet" N^o 116. Mai 1977, p. 4-15.

Maldonne pour le premier emploi. — in : "Projet" N^o 131. Janvier 1979. p. 14-82.

PIETTRE (François), SCHILLER (Dominique). – La Mascarade des stages Barre : Les Jeunes, les femmes et le Pacte national pour l'emploi. – Paris : Maspéro, 1979. – 159 p.

PIETTRE (François). – Les stages jeunes : mascarade ou stratégie ? – in : "Pourquoi". N° 140. – Déc. 1978. p. 35-43.

Premier emploi. – in : "Documents Service Adolescence". n° 30. Octobre 1979. p. 13-20.

INSERTION PROFESSIONNELLE

AMIOT Michel), FRICKEY (Alan). – A quoi sert l'université : une université, ses étudiants et le marché de l'emploi. – Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 1978. – 239 p.

CATY (Gilbert). – L'intégration des jeunes dans la société. – in : "Futuribles". N° 18. Nov.-Déc. 1978. p. 683-712.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS. – L'accès à la vie professionnelle à la sortie des Instituts Universitaires de Technologie. Promotion 1969. – Paris : La Documentation française, 1974. – 187 p.

(Ministère de l'éducation nationale, Office national d'information sur les enseignements et les professions).

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS. – Bilan formation-emploi 1973 / avec la collaboration de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et du Service des études informatiques et statistiques. – Paris : I.N.S.E.E., 1975. – 132 p. (I.N.S.E.E., 273. Démographie emploi, 59).

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS. – Les Universités et le marché du travail : enquête sur les étudiants à la sortie des universités et sur leurs débouchés professionnels/ dossier réalisé par A. Charlot. – Paris : La Documentation française, 1978. 577 p. (Dossier du Cereq. 14).

Confédération Générale du Travail. – Les Jeunes ouvriers : enquête sociologique sur les aspects économiques et sociaux de l'insertion des jeunes ouvriers dans la vie de travail/ Préf. de A. Allamy. – Paris : C.G.T., 1974. – 309 p.

(Centre confédéral d'études économiques et sociales de la C.G.T. Rédigé par J. Magniades et M. Piolot, sous la dir. de R. Mouriaux).

L'Entreprise, milieu éducatif. 4^e journée d'étude. 2 décembre 1976/ Organisée par la Commission Générale d'Organisation Scientifique. – Comment l'entreprise peut-elle organiser l'insertion des jeunes ? Recherche de solutions pour la première année de vie professionnelle. Rapporteur : Thierry Durand. – Suresnes : Cegos, 1976. – 47 p. (Les Documents de la Cegos, Structure et milieux éducatifs. Section 4).

Jeunesse et travail : l'incidence de la situation économique sur l'accès des jeunes à l'éducation, la culture et le travail/ Rapport. Réunion régionale en Europe. Venise. 7-11 novembre 1977. – Paris : Unesco, 1979. – 174 p.

(Rencontres régionales de Jeunes. 1).

Les Jeunes et le premier emploi/ Document préparé par Anne-Marie Métaillé et Jean-Marie Thiveaud. – Paris : Association des Ages, (1978). – 540 p.

L'Insertion professionnelle des Jeunes. – in : "Actualité de la Formation Permanente" N° 31. Nov.-Déc. 1977, p. 37-64.

MORMICHE (Pierre). – Les jeunes sur le marché du travail à la rentrée 1977. – in : "Economie et statistique". N° 98. Mars 1978. p. 11-19.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. — L'insertion des jeunes dans la vie active. Rapport général. — Paris : O.C.D.E., 1977. — 125 p. Bibliogr.

ATTITUDES DES JEUNES FACE AU TRAVAIL

BACHY (Jean-Paul). — Les jeunes et la société industrielle. — Sceaux : Centre de recherches en sciences sociales du travail. Université Paris Sud, 1977. — 129 p. Bibliogr.

BARNLEY (Pierre) ; PAILLET (Paule). — Les Néo-artisans. — Paris : Stock, 1978. — 230 p. (Vivre Stock. 2).

CAMILLERI (Carmel) ; TAPIA (Claude). — Jeunesse française et groupes sociaux après mai 1968 : enquêtes sur les populations universitaires et scolaires de Paris et de province. — Paris : Editions du C.N.R.S., 1974. — 181 p.

CERUTTI (François). — Les jeunes au boulot ! — Tournai, Paris : Casterman, 1974. — 210 p. (Coll. Mise en cause).

FRANCEQUIN - GALLAIS (Ginette) ; MAZALAIGUE (Marie-France). — On n'a pas la honte de le dire : adolescence au C.E.T. — Paris : Maspero, 1979. — 224 p.

GALAMBAUD (Bernard). — Les jeunes travailleurs d'aujourd'hui. Refus et attentes des jeunes face au travail salarié. — Toulouse : Privat, 1977. — 252 p.

Jeunes 16-25 ans. cherchent boulot cool. petits chefs s'abstenir. — in : "Autrement". n° 21. 1979. 206 p.

Les jeunes et le travail. — in : "Pour" - n° 66. mai-juin 1979. 94 p.

Jeunes 77. — in : "Projet" n° 115, mai 1977. p. 521 à 575.

LEGER (Danièle) ; HERVIEU (Bertrand). — Les immigrés de l'Utopie in : "Autrement". n° 14. juin 1978, p. 48-69.

LEGER (Danièle). — Les utopies du "retour". — in : "Actes de la recherche en sciences sociales". n° 29. septembre 1979 ; p. 47-63.

LE THANH KHOI. — Jeunesse exploitée, jeunesse perdue. — Paris : P.U.F., 1978. — 227 p.

MANGENOT (Marc) ; ALISE (Norbert) ; REMOUSSIN (Fabienne). — Les jeunes face à l'emploi. — Paris : Ed. universitaires, 1972. — 297 p.

MAUGER (Gérard) ; FOSSE (Claude). — La vie buissonnière, marginalité petite bourgeoisie et marginalité populaire. — Paris : Maspero, 1977. — 262 p.

MAUPEOU - ABBOUD (Nicole de). — Les blousons bleus : étude sociologique des jeunes ouvriers de la région parisienne. — Paris : Armand Colin, 1968. — 261 p. (coll. Sciences Sociales du travail).

MURY (Gilbert) ; GAULEJAC (Vincent de). — Les jeunes de la rue : ce qu'ils disent de leur vie quotidienne — Toulouse : Privat, 1977. — 233 p.

Les Nouveaux paysans. — in : "Pour". n° 57. Novembre - décembre 1978. 95 p. bibliogr.

PIALOUX (Michel). — Jeunes sans avenir et travail intérimaire. — in : "Actes de la recherche en Sciences sociales" n° 26-27. Mars-avril 1979. p. 19-48.

PIERRE (Jean). – Les mecs de la boîte. – Paris : Ed. ouvrières, 1979. – 115 p. (jeunes travailleurs).

Processus de marginalisation professionnelle des Jeunes/ Rapport remis à Robert Boulin, Ministre du travail et de la participation par le Docteur Jean Rousselet. – Paris : Ministère du travail, 1978. – 46 p. (Pour une politique du travail. 3)

ROUSSELET (Jean). – L'allergie au travail. – 2^e ed. revue et augmentée. – Paris : Seuil, 1975. – 275 p.

SARTIN (Pierrette). – Jeunes au travail, jeunes sans travail. – Paris : Ed. d'organisation, 1977. – 188 p.

THEVENOT (Laurent). – Une jeunesse difficile. Les fonctions sociales du flou et la rigueur dans les classements. – in : "Actes de la recherche en sciences sociales" n° 26. 27. Mars. Avril 1978. p. 3-18.

Le Travail des Jeunes : intégration ou déviance ? / Colloque. Bruxelles 6-10 mars 1978. – Bruxelles : Centre d'étude de la délinquance juvénile, 1978. – 158 p. (Centre d'étude de la délinquance juvénile. 43).

APPRENTISSAGE

GUASCO ; ANCEL ; SAUVAGEOT. – Etude statistique sur l'apprentissage in : "Etudes et documents". n° 1. 1978. 184 p.

Apprentis. 4 heures à l'école, 36 à la production. Propos de Jean-Claude, Yves, Gérard, Jean-Louis recueillis par Maurice Catanis. – Paris : Cerf, 1973. – 146 p. (Coll. Attention école).

Développement de l'apprentissage. – in : "Actualité de la formation permanente". n° 36. sept.-octobre 1978. p. 17-60. bibliogr. p. 51-60.

Jeunesse Ouvrière Chrétienne. – Apprentis : 50 années de lutte avec la J.O.C. – Paris : les Editions Ouvrières, 1976. – 173 p.

PATRIS (André). – L'apprentissage, une forme d'éducation ? – Paris : Berger-Levrault, 1977. – 302 p.

ROUSSELET (Jean). – L'adolescent en apprentissage. – Paris : P.U.F., 1961. – 145 p.

ROBERT (Patrick). – Apprentissage, du nouveau inquiétant. – in : "Economie et politique". n° 26. juin 79, p. 30-37.

CHOMAGE

Le Chômage des jeunes diplômés. – in : "Le Monde de l'éducation" n° 44, Novembre 1978. – p. 7-27.

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL. – Chômage : la jeunesse accuse. – Paris : Ed. Sociales, 1976. – 160 p. (Notre Temps).

GALLAND (Olivier). LOUIS (M.V.). – Jeunes chômeurs. – in : "Esprit" n° 7-8. Juillet-Août 1979. – p. 33-40.

Les Jeunes et le chômage. — in : "Pourquoi" n° 131. Janvier 1978. — p. 3-18.

MICHON (F.). — La formation cause et remède du chômage. Le cas des jeunes. — in : "Education permanente". N° 30. Septembre-Octobre 1975. p. 35-63.

MICHON (F.). — Chômeurs et chômage. — Paris : Presses Universitaires de France, 1979. — 290 p.

MORINEAU (Michel). — Chômage des jeunes : une notion pas magique du tout. — in : "Pourquoi" n° 129. Novembre 1977. — p. 40-47.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques. — Le Chômage des jeunes. — Paris : O.C.D.E., 1978. — 2 vol. Vol. 1 : Le Chômage des jeunes. — 150 p. Vol. 2 : Inventaire des mesures relatives à l'emploi et au chômage des jeunes. — 184 p.

SAVATIER (Alain). — Le Chômage des jeunes et la formation professionnelle continue en Europe. — In : "Actualité de la Formation Permanente" n° 36. Sept.-Oct. 1978. — p. 69-78.

Isabelle LOCHARD
Documentaliste INEP

INDEX DES REVUES ET ORGANISMES CITES

ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES. 54, Bd Raspail, 75006 Paris.

ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE. Centre Inffo. Tour Europe, 92080 Paris-La Défense.

ADRAC. Association pour la diffusion de la recherche sur l'action culturelle. Paris, 81, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

ASSOCIATION DES AGES, 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

AUTREMENT, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris.

CEGOS, Commission générale d'organisation scientifique, 33, quai Galiéni, Suresnes.

Centre d'Etude de la délinquance juvénile, avenue Jeamme 44, 1050 Bruxelles.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS. 9, rue Sextius Michel, 75015 Paris.

CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI, 81, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris.

DOCUMENTS SERVICE ADOLESCENCE, 3, rue Bayard, 75008 Paris.

ECONOMIE ET HUMANISME, 99 Quai Clémenceau, 69300 Caluire.

ECONOMIE ET POLITIQUE, 8 cité d'Hauteville, 75010 Paris.

EDUCATION PERMANENTE, A.D.E.P., Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris - La Défense.

ESPRIT, 19, rue Jacob, 75006 Paris.

ETUDES ET DOCUMENTS. Service des études informatiques et statistiques. Service commun au Ministère de l'Education et au Ministère des Universités, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris.

FUTURIBLES, 55, rue de Varenne, 75007 Paris

Le MONDE DE L'EDUCATION, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques, 2, rue André-Pascal, 75775 Cedex 16.

POUR, 13/15 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris.

POURQUOI, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

PROJET, 14 rue d'Assas, 75006 Paris.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 18

JEUNESSE, ANIMATION ET DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE NOIRE

La récente conférence régionale des Ministres de l'Education tenue à Lagos en 1976 a réaffirmé la nécessité d'adapter les systèmes éducatifs africains aux réalités du développement économique et social.

Aussi, ce numéro spécial, après avoir tiré les leçons des services civiques, analyse des actions d'éducation non conventionnelle intimement liées à des projets de développement régionaux : groupements de jeunes agriculteurs de Haute-Volta, enseignement moyen pratique au Sénégal, renouveau des samaria au Niger...

Chacune de ces expériences est appréciée et située dans ses dimensions économiques (coûts, effets d'entraînement), sociales (rapports avec l'environnement humain, types de jeunes atteints), éducatives, (effets mobilisateurs stables ou plus permanents).

Un important dossier documentaire complète ce numéro. On y trouve, entre autre, un tableau comparatif de revues africaines d'éducation, des renseignements sur des centres de documentation...

La jeunesse africaine peut-elle être une force vive du développement ? Au milieu des débats sur les systèmes d'éducation, ce numéro apporte des éléments de réflexion sur une insertion réaliste et éducative des jeunes africains dans la vie professionnelle et le développement de leur pays.

On peut se procurer ce numéro spécial en s'adressant à :

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE
Service des Publications
78160 MARLY-LE-ROI

en joignant à la commande un chèque de 20 F à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'Institut National d'Education Populaire.

LES LOISIRS DES ADOLESCENTS AU CREUSOT

Pratiques, désirs, aspirations

On trouvera dans cet article un résumé des résultats d'une enquête par questionnaire sur les loisirs des adolescents au Creusot (pratiques, désirs, aspirations) réalisée au cours du premier semestre de 1979 par deux chargés de recherche de l'Institut National d'Education Populaire à la demande de la municipalité du Creusot.

Cette enquête, destinée à faciliter l'élaboration d'orientations et de propositions pour une meilleure adaptation de l'offre de loisirs aux aspirations des jeunes au Creusot, visait principalement deux objectifs :

- Inventorier les pratiques de loisir des jeunes de 14 à 20 ans et évaluer le degré de fréquentation des équipements et des activités existants.
- Recueillir et analyser l'expression des souhaits et des désirs des adolescents dans le domaine des loisirs en n'excluant pas des questions faisant appel à l'imagination ou au "rêve".

Le questionnaire a été soumis à 230 jeunes répartis dans les différents établissements scolaires du Creusot et appartenant à onze classes représentant des sections et des tranches d'âges diversifiées. Ces questionnaires ont été remplis par écrit par les élèves durant la classe. En complément, une vingtaine d'entretiens ont été menés auprès de garçons et de filles abordés dans la rue, dans les cafés, à la cafétaria du Centre d'Action Culturelle (L.A.R.C.) et au marché. Le traitement du questionnaire et des entretiens, compte tenu de la modestie de l'échantillon et, de ce fait, des limites de sa représentativité, ne peut prétendre à une valeur statistique : les informations recueillies et les commentaires des enquêteurs doivent être considérés comme de simples indications destinées à nourrir la réflexion et à améliorer l'action.

LES PRATIQUES DE LOISIRS ET LES SOUHAITS EXPRIMES

Parmi les jeunes interrogés, environ 60 % ont déclaré ne participer à aucune activité de loisir organisée. Parmi ceux qui participent à une activité organisée, le sport domine largement, suivi de très loin par la pratique musicale puis par des activités diverses non significatives.

Interrogés sur leurs activités de loisir spontanées, les jeunes citent massivement la télévision, la pratique sportive informelle, les "balades", dans la nature ou en ville

entre copains et copines (ou en famille pour ce qui concerne les plus jeunes). Chez les plus âgés (16-20 ans), la fréquentation des cafés, des "boums", des bals prend une très grande importance. Les lieux de loisir le plus fréquemment cités sont les équipements sportifs, les lieux de promenade (en particulier le parc municipal, les cafés et cafétarias, les bals, les "boîtes" des environs du Creusot (il n'y a aucune "boîte" au Creusot).

Parmi les jeunes interrogés, environ 7 % déclarent fréquenter ou avoir fréquenté avec satisfaction la Maison des Jeunes et de la Culture. Parmi ceux qui n'y vont pas, les opinions formulées sont souvent négatives (notamment caractère fermé de la M.J.C., existence de "clans"). Parfois, elles se limitent à des affirmations vagues : "je n'aime pas", "ce n'est pas pour nous", "c'est bidon"...

Environ un tiers des jeunes interrogés déclarent fréquenter le Centre d'Action Culturelle (L.A.R.C.) régulièrement ou de temps en temps. Dans de nombreux cas, il apparaît que cette fréquentation se limite à la Cafétaria du Centre. Cependant, les activités proposées sont souvent estimées intéressantes (même par des jeunes qui n'y participent pas). Les réponses critiques déplorent l'inadaptation des spectacles proposés aux goûts des jeunes. Il s'agit en particulier des jeunes qui souhaitent la programmation fréquente de groupes de rock et de Pop-Musique.

Dans l'expression des loisirs "idéaux" les réponses ne mentionnent qu'exceptionnellement des activités précises et structurées telles qu'elles sont proposées dans les équipements éducatifs et culturels traditionnels. Ainsi la Maison des Jeunes ou le Centre Culturel ne sont-ils pratiquement jamais mentionnés spontanément dans les réponses concernant la façon idéale d'occuper son temps de loisir.

A la question " parmi vos souhaits, quels sont ceux qui, d'après vous, seraient facilement réalisables", les réponses les plus fréquentes sont :

- Création d'équipements et de terrains supplémentaires pour le sport,
- Mise à la disposition des jeunes de lieux de rencontre informelle, de salles pour la musique et la danse,
- Ouverture de "boîtes",
- Facilités d'accès au voyage.

Il est à noter que parmi ces souhaits, plusieurs n'impliquent pas la mise en place d'équipements lourds et coûteux : ainsi en est-il pour les lieux de rencontre et de danse, pour les aires de sport de quartier, pour les terrains de moto-cross et pour les mesures d'aide au voyage.

L'IMPORTANCE DES CAFES

A partir de 16-17 ans, il paraît évident que les équipements "socio-éducatifs" les plus fréquentés sont les cafés. Au Creusot, de nombreux cafés sont devenus des cafés de jeunes. Pour certains d'entre eux, les jeunes constituent la clientèle exclusive et les propriétaires ou gérants ont adapté leurs horaires, leurs jours de fermeture et leur style (décoration, choix des disques dans le juke-box, etc.) à cette particularité.

Les cafés de jeunes ont souvent des clientèles spécifiques et stables, constituant en quelque sorte des clubs qui se différencient et qui s'"excluent" spontanément par des variables culturelles et économiques facilement repérables : cafés de lycéens "intellectuels", cafés d'élèves de l'enseignement technique et de jeunes ouvriers, cafés de motards, etc.

Pour de nombreux jeunes, le café est le lieu où se déroule une large partie du temps de loisir aussi bien en semaine que durant le week-end. Il serait utile de mener une réflexion approfondie sur les raisons et le sens de l'attraction des jeunes vers les cafés et sur l'importance que ceux-ci occupent dans leur temps et leurs dépenses de loisir. A titre provisoire et partiel, quelques hypothèses peuvent être avancées :

- Les cafés sont, en fait, les seuls lieux qui par leur multiplicité et leur diversité, par l'absence de tout "projet éducatif" permettent aux jeunes de se rencontrer librement, au moment de leur choix.
- Le café est un lieu public "banalisé". Sa fréquentation confère à l'adolescent un statut et des droits sensiblement identiques à ceux des consommateurs adultes. Le fait de payer, de dépenser de l'argent, d'être dans un lieu à caractère ouvertement commercial renforce probablement le sentiment des jeunes d'être "chez eux" dans leur café, d'acheter ce droit au même titre que les autres consommateurs.
- Même s'il est fréquenté essentiellement ou exclusivement par des jeunes, le café n'est pas en tant que tel un "équipement pour les jeunes". Dans de nombreux cafés, la clientèle jeune et la clientèle adulte se côtoient : le café est, de fait, un des rares lieux de rencontre où le cloisonnement et l'exclusion des classes d'âge s'estompent, même si jeunes et adultes s'y côtoient sans communiquer. De toutes façons, la présence adulte existe déjà à travers la direction et les serveurs, et la relation qui s'établit entre ceux-ci et les jeunes est loin d'être négligeable.
- La fréquentation du café offre aux jeunes une large autonomie et leur permet de s'approprier un lieu. Dans certains cas, ce lieu finit par ressembler à un club privé, voire à un salon privé. Certains cafés au Creusot comme ailleurs, semblent utilisés par les jeunes comme une sorte d'annexe du logement, une sorte de salon où l'on se retrouve entre amis en dehors du regard et des interdits parentaux.
- Le café est à la fois un lieu vivant et vide. Il permet de passer le temps sans rien faire de particulier mais sans ennui et de savourer le plaisir d'être ensemble. Le café est le lieu d'une vie latente, d'une absence de projet et de perspectives qui s'étourdissent dans la chaleur de la rencontre, dans la fumée, dans la musique.
- Mais le café est aussi point de départ, point de ralliement, plaque tournante de l'information et des initiatives, lieu de rassemblement pour les virées en groupe (balades, bals, fêtes, boîtes, boums, ...).

L'ATTRANCE POUR LES ACTIVITES SPORTIVES "DE PLEINE NATURE"

L'expression des souhaits et désirs en matière de loisir fait apparaître nettement une polarisation autour d'activités sportives qui, jusqu'à une époque récente, n'étaient connues et pratiquées que par des minorités privilégiées (équitation, canoë, navigation de plaisance, ski, moto, etc.). Cette tendance a été observée à l'occasion

de diverses enquêtes et elle se concrétise par le succès des associations qui proposent ces activités à leurs adhérents.

Si dans la réalité les sports d'équipe traditionnels – et notamment le football – sont encore les plus pratiqués, les aspirations ou les “rêves” exprimés par un nombre croissant de jeunes traduisent l'attirance pour une pratique sportive associée et intégrée à un certain mode de vie, le désir de combiner l'effort et l'exploit physique avec le plaisir intense d'une immersion dans la nature. Il y a là le signe d'une recherche de sens, d'un désir d'intégration au monde à travers l'activité physique de pleine nature, fort éloignés de la dynamique du sport de compétition ou même de la pratique hygiéniste, récréative et ponctuelle du sport d'entretien.

Il est cependant probable qu'un développement massif de l'offre d'activités répondant aux aspirations exprimées par les jeunes ne susciterait pas automatiquement un accroissement proportionnel de la demande. Le passage à l'acte, à partir de l'expression d'aspirations plus ou moins orientées par les modes et les mythes, ne peut sans doute se faire que s'il inscrit dans un processus global de changement des mentalités, des comportements, des conditions de vie et de travail : la situation actuelle d'un grand nombre de jeunes sur le plan familial, scolaire, économique, professionnel, se traduit par une perte d'énergie, par un affaiblissement des motivations à agir qui limitent considérablement leur capacité de rechercher et d'utiliser les moyens de satisfaire leurs propres désirs.

Dans ces conditions, il apparaît que les désirs exprimés manifestent souvent d'abord un besoin d'évasion, de rupture par rapport aux horizons limités de la vie quotidienne. Cela explique probablement l'attirance exprimée par de nombreux jeunes, garçons et filles, pour des activités associées à l'idée d'aventure, comportant souvent des dangers et bénéficiant d'un certain prestige (cheval, voile, ski, moto, sport automobile, spéléologie, etc.). Dans l'attirance pour ces activités, le traditionnel esprit de compétition semble s'effacer devant la volonté d'affirmer son identité en se mesurant à soi-même et aux “éléments” et le désir de jouir activement de la nature. Cette démarche personnelle apparaît néanmoins fréquemment associée au désir d'un plaisir partagé avec d'autres : de nombreuses réponses évoquent le goût pour la balade en groupe, les randonnées, le camping, les voyages.

VACANCES IDEALES : DEPAYSEMENT, AVENTURE, FARNIENTE, LIBERTE...

Trois types de vacances apparaissent en réponse à une question sur les vacances idéales :

- **Les pays lointains** (surtout Etats-Unis, Amérique du Sud et Centrale, Canada, pays nordiques, pays méditerranéens). On retrouve ici l'aspiration des jeunes au “grand départ”, au dépaysement, soulignée déjà dans de nombreuses études. Les réponses sont d'ailleurs souvent précises sur ce point : “aller loin du Creusot”, “partir à l'aventure”, “partir loin”, etc. Une fois sur place il ne s'agit que rarement de séjourner à un endroit précis, mais plutôt de se déplacer, d'aller à la découverte. Certains ne mentionnent même pas de destination à leur voyage, préférant l'idée classique, chargée de rêves et de souvenirs romanesques, du “tour du monde” ou

de "l'île déserte".

- **La mer** : La plupart des réponses mentionnent la mer comme un lieu privilégié pour passer ses vacances, en campant par exemple. Aux vacances à la mer sont visiblement associés dans l'esprit des jeunes, le soleil, la chaleur, la possibilité d'activités sportives (voile) et aussi le mode de vie des stations balnéaires ("farniente" sur la plage, contacts faciles, soirées dansantes...)
- **La campagne et la montagne** sont largement évoquées également, associées à la randonnée, à la découverte du pays, au goût pour les activités de nature.

Les vacances sont placées sous le signe de la liberté : les vacances idéales sont des vacances sans obligation, pendant lesquelles on peut "faire ce que l'on veut, où l'on veut, quand et avec qui l'on veut". Les vacances "bon marché" en petit groupe de copains et copines viennent très largement en tête tant pour les grands voyages que pour les randonnées ou séjours au bord de la mer. Toutefois quelques nuances sont à apporter :

- Chez les plus jeunes (13-16 ans) les vacances en famille ne sont pas systématiquement méprisées alors que chez les plus âgés au contraire on précise souvent "sans la famille", "loin des parents", etc.
- Certaines réponses témoignent d'un désir de solitude, largement minoritaire il est vrai : "faire le tour du monde tout seul en bateau", "essayer de partir seul(e)", "essayer de vivre seul(e)". Malgré le goût dominant de ces jeunes pour le groupe fusionnel, l'image de l'aventurier solitaire sert encore de référence pour certains qui voient dans une expérience solitaire le moyen de s'affirmer, de se prouver qu'ils existent et qu'ils peuvent mener à bien un projet conçu hors du groupe.

"QUE FERIEZ-VOUS AVEC 10.000 FRANCS ?"

Les réponses aux questions relatives à l'utilisation individuelle d'une somme de 2 000 F et d'une somme de 10 000 F "tombées du ciel" ont révélé en particulier les tendances suivantes :

- Propension fréquente à l'épargne (au moins partielle) en même temps que désir de dépenses festives (repas, boums, etc.), de disques, de vêtements...
- Goût prononcé pour les équipements Haute-Fidélité,
- Désir prononcé de "deux-roues" (mobylette, moto) et chez les plus âgés, désir de passer le permis de conduire et d'acheter une voiture.
- Préoccupations humanitaires et familiales chez les plus jeunes qui envisagent souvent de donner de l'argent à des œuvres et d'en donner une part à leur famille.

On trouve également dans les réponses le goût pour le voyage : randonnées à la mer ou à la campagne, grands voyages à l'étranger, aux Etats-Unis, et dans les pays du soleil surtout.

L'intérêt pour la moto et la musique est évident ici aussi. Il y a certes un goût "culturel" des jeunes pour la moto, en raison du faisceau de symboles qu'elle re-

présente (liberté, vitesse, puissance, solidarité entre motards, etc.). Mais il est assez net que cette préoccupation, tout comme le désir d'avoir un vélo ou une mobylette ou, chez les plus âgés, une voiture, exprime aussi un problème matériel très souvent mentionné : comment se déplacer dans la ville et dans les environs sans passer son temps à marcher ou à faire du "stop" ? Comment faire pour se rendre le samedi soir dans telle ou telle discothèque de Montchanin ou Montceau les Mines et en revenir ? Comment quitter Le Creusot le week-end, quand il fait beau ? etc. Le problème des déplacements domine, semble-t-il, les préoccupations de beaucoup de jeunes creusotins.

"SI L'ON METTAIT A VOTRE DISPOSITION UN LOCAL DE 100 METRES CARRES ?"

Les questions relatives à l'éventualité d'un local laissé à la libre disposition des jeunes ont permis l'expression d'aspirations, de rêves ou de fantasmes intéressants à analyser.

D'une façon générale, l'intérêt que les jeunes interrogés ont trouvé à répondre à ces questions — intérêt qui se manifeste par la longueur des réponses et par la précision des détails — traduit le désir largement partagé de disposer de lieux pour se retrouver, s'"amuser", "rigoler", danser, sans risque de gêner les adultes ni d'être gênés par eux. De nombreuses réponses mentionnent explicitement le souci des jeunes de ne pas déranger, de se soustraire par une mise à l'écart volontaire à la réprobation des adultes, notamment en ce qui concerne le bruit. Il y a là une sorte de résignation tranquille devant l'évidence d'une incompatibilité d'humeurs et de mœurs qui a pour effet, compte tenu de la situation actuelle d'infériorité sociale des enfants et des adolescents, de les conduire à se retrouver le plus souvent possible entre eux pour échapper aux pressions et aux incompréhensions du monde adulte. Ainsi pourrait s'expliquer la tendance contenue dans les multiples réponses qui décrivent le local idéal comme une sorte de cocon moelleux, un refuge destiné au bonheur d'être ensemble avec pour seul objectif le plaisir, comme l'exprime par exemple cette réponse d'une jeune fille de 16 ans :

"J'installerais le local dans la nature, près d'un lac. J'y mettrais des lumières tamisées, avec de grandes photos sur les murs (la mer, le coucher du soleil, un bois en automne). Des meubles très bas, très moelleux, de grandes étagères, de la moquette, des coussins. Des plantes partant du sol et montant pour faire le tour des plafonds. Pour se croire dans la jungle. On s'amuserait. On travaillerait pour avoir du fric. Et puis on s'aimerait".

Il apparaît, dans cette réponse comme dans d'autres, que dans l'esprit de plusieurs des jeunes interrogés, l'imagination n'a pas tranché entre la perspective d'un local collectif, lieu d'animation "public", et celle d'un lieu privé ou semi-privé destiné également à l'habitation en couple ou en communauté. Cette ambiguïté (qui est involontairement rendue possible par le libellé de la question) révèle l'importance des désirs ou des fantasmes d'autonomie par rapport à l'environnement familial et social et aux interdits qui les caractérisent. Il est à ce propos intéressant de constater que dans un grand nombre de réponses le local décrit semble évoquer la pièce

dont on rêverait de pouvoir disposer dans le logement familial pour soi-même et pour recevoir ses amis. Dans plusieurs réponses on note d'ailleurs une appropriation exclusive du local imaginé pour soi-même et pour les amis proches.

Les projections sexuelles qui transparaissent dans de multiples réponses sous la forme apparente d'une atmosphère de "luxure" quelque peu orientale (tapis, coussins, poufs, lumières tamisées...) ne paraissent pas devoir être interprétées dans le sens d'une particulière liberté de mœurs. Il semble, au contraire, qu'elles traduisent sous forme fantasmatique les difficultés que les jeunes éprouvent très fréquemment pour se rencontrer, communiquer entre garçons et filles, s'aimer dans des conditions satisfaisantes pour eux (le film de Maurice PIALAT "Passe ton bac d'abord", tourné avec des jeunes d'une petite ville du Nord de la France, montre très finement ces difficultés).

Le désir d'un lieu confortable et "moëlleux", largement exprimé, traduit d'abord l'absence ou l'insuffisance de lieux de rencontre informelle pour les jeunes, à l'exclusion des cafés et, le cas échéant, des caves des immeubles d'habitation. Les réponses recueillies expriment de façon claire que l'existence même d'un lieu de rencontre est estimée plus importante que les activités qui pourraient s'y dérouler : ces activités sont rarement décrites avec précision (exemple de réponse : "on y ferait des trucs intéressants"...). De même, le mode d'organisation de l'utilisation du local n'est pratiquement jamais évoqué.

Cet idéalisme ou cet irréalisme est probablement le résultat de l'absence de préparation des jeunes concernés à l'exercice habituel et banal de libertés et de responsabilités : faute d'être réellement pris en considération et associés en tant que personnes à l'organisation de leur propre vie et à celle de la cité, les enfants et les adolescents se trouvent en quelque sorte contraints à une disqualification sociale particulièrement favorable à des attitudes velléitaires et à des comportements ludiques centrés sur la recherche du plaisir immédiat.

Le goût prononcé et parfois exclusif pour la musique, la danse, les boums exprime cette recherche de plaisir à l'intérieur d'un univers relativement clos, codé, à l'écart des valeurs et des comportements des adultes (qui en sont néanmoins, pour certains d'entre eux, les gestionnaires et les bénéficiaires, sur le plan commercial). Au Creusot, cette focalisation sur la rencontre et la recherche de plaisir à travers la musique et la danse s'exprime fréquemment de façon revendicative dans la dénonciation de l'absence de "boîte" dans la ville ou dans la critique des programmes musicaux du Centre d'Action Culturelle (pas assez de "bons groupes").

Dans un certain nombre de réponses apparaît l'idée d'un local compartimenté en pièces destinées à des usages diversifiés : réunions, jeux, danse, écoute de musique, lecture, artisanat, bricolage, etc. A priori, on pourrait reconnaître dans cette idée une similitude avec la conception traditionnelle des équipements socio-culturels (M.J.C., Centre Social, etc.) cloisonnés ou "alvéolés" en fonction des diverses activités organisées parmi lesquelles les adhérents choisissent celle(s) qui les intéressent. En fait, les réponses des jeunes interrogés expriment plutôt, à travers la perspective d'un local compartimenté, l'idée non pas d'un choix ou d'une focalisation sur une activité, mais celle d'un cheminement souple et libre à travers les

plaisirs auxquels ils aspirent. Là encore, on peut reconnaître la description d'un lieu idéal, quasi mythique, qui réunirait les agréments d'un lieu public, collectif et ceux d'un lieu privé.

Qu'il s'agisse du "super-salon" douillet ou du local compartimenté, il apparaît évident qu'en poussant plus loin leur rêve — et certains le font dans leur réponse — nombreux sont parmi les jeunes interrogés ceux qui envisageraient volontiers de vivre en petit groupe dans un tel lieu, allant et venant d'un coin à un autre, variant les plaisirs, passant de la salle de musique à la salle de jeux, puis à la salle de lecture ou de bricolage, pour finir dans le salon de détente et de rencontre après un repas préparé en commun. En quelque sorte, il s'agirait d'un "équipement intégré" dans lequel pourrait se concrétiser le besoin ou l'obligation ressentis par les jeunes de constituer entre eux un univers particulier et diversifié, à défaut d'avoir la possibilité de se sentir intégrés à un univers social plus large rassemblant toutes les classes d'âge et articulé autour de projets et d'objectifs mobilisateurs.

Dans la mesure où les jeunes se trouvent pendant de longues années dans un statut transitoire (ou plutôt dans une absence de statut) qui les met entre parenthèses, en situation d'attente par rapport au lointain statut d'adulte-producteur intégré au système, leurs aspirations se développent sur un terrain désert particulièrement propice à des constructions utopiques quand elles ne sont pas auto-destructrices.

Les réponses relatives à un local qui leur serait destiné nous ont paru souvent révélatrices de cet isolement ressenti par de nombreux jeunes, de cette impossibilité de se projeter dans l'avenir, qui suscitent le goût pour des regroupements chaleureux et protecteurs sans que soit éprouvé le besoin d'activités structurées.

Bertrand SACHS
Catherine VINCENT

Chargés de recherche au D.E.R.D.

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET LES TRAVAILLEURS (1)

Ce texte n'a pas la prétention de faire le tour du sujet, ni de proposer des thèses longuement et scientifiquement étudiées. Il a pour seul but d'introduire, dans le grand débat des intellectuels et des responsables politiques sur le patrimoine industriel, la notion indispensable de la primauté de l'homme sur l'objet, du travailleur sur l'usine, la machine, le produit, la technique. Il voudrait imposer, comme une obligation déontologique, un débat préalable à toute action concernant les témoignages matériels de l'activité industrielle : à qui appartient moralement ce patrimoine culturel ? qui est compétent pour le faire connaître ? qui doit en être l'usager privilégié ? Ces questions, je les pose certes à cette conférence, mais je les pose aussi à la classe ouvrière, aux travailleurs de chaque usine, de chaque entreprise, de chaque bassin d'emploi. Je demande à leurs organisations représentatives et aux comités d'entreprise d'y réfléchir et de s'approprier à donner leurs propres réponses, en paroles comme en actes.

L'HOMME ET SON TRAVAIL DANS LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

La société industrielle est un phénomène global que l'on ne peut sans danger découper en tranches : la révolution industrielle, le développement des techniques, les faits de civilisation qui les accompagnent et en découlent, les événements politiques et sociaux qui ont marqué les deux derniers siècles de l'histoire de France, de l'Europe et même du monde, ne peuvent pas être étudiés isolément. A plus forte raison sont-ils inséparables des hommes qui leur ont donné naissance. Par ailleurs, les modes de vie et de production conditionnent les hommes comme producteurs et comme consommateurs. Mais quels sont les hommes qui doivent ainsi trouver leur place dans l'observation, la description, la communication des processus industriels ?

Dans les anciens régimes, le pouvoir politique comme le pouvoir culturel, la création et la conservation du patrimoine sous toutes ses formes appartenaient soit à des personnages fortement individualisés (rois, aristocrates, bourgeois riches, artistes, créateurs), soit à des groupes sociaux peu différenciés et dépourvus de moyens

(1) Ce texte reproduit l'intervention de l'auteur au colloque d'Annonay (3-5 oct. 1979) et est extrait de *Technique et Culture* N° 1, oct. 1979. Centre de Recherche sur la Culture Technique).

d'expression "publics" (monde rural, artisanat urbain, ensembles ethniques). Les faits culturels liés à la société moderne et plus particulièrement au patrimoine industriel, tout comme les événements politiques, affectant les régimes démocratiques modernes, peuvent au contraire et doivent même être rattachés à des groupes humains bien identifiés, bien qu'ils ne soient pas encore, le plus souvent, reconnus comme entités culturelles autonomes. Ils n'en possèdent pas moins le droit à l'expression et les moyens de l'assumer. Plus particulièrement, une unité industrielle, avec ses structures, ses pratiques, son évolution, ses produits, ne peut être séparée des hommes qui, au cours des années, lui ont consacré l'essentiel de leur vie active.

Or, dans tous les pays, ou presque, il apparaît que l'archéologie industrielle, que la conservation du patrimoine industriel, immobilier ou mobilier, que la mémoire populaire elle-même sont l'objet d'un véritable engouement de la part des classes dirigeantes intellectuelles et administratives, de programmes scientifiques culturels importants, sans que les travailleurs concernés soient le moins du monde associés à l'usage nouveau qui est fait de leur outil de travail, de leur production, de leur mémoire, de leur savoir-faire. Lorsque Philips construit l'Evluon d'Eindhoven, consacré à la technologie et aux productions des entreprises de ce groupe industriel multinational, le personnel n'apparaît qu'à la fin, comme un "objet" qui met en valeur les préoccupations sociales de la firme, de même que les machines et les laboratoires de recherche font valoir leurs préoccupations technologiques et prospectives.

Ainsi au musée du textile de Tarrasa en Catalogne, au musée du fer à Nancy en Lorraine, au musée du chemin de fer à Mulhouse en Alsace, mais encore dans tous les grands musées nationaux de sciences et de techniques, à aucun moment les travailleurs n'apparaissent, ni comme partenaires de l'institution culturelle, ni comme associés à la recherche, ni comme acteurs du processus industriel.

Et lorsque, dans le Nord de la France, une petite équipe de chercheurs indépendants et militants veut publier un guide touristique "A la découverte des peuples du Nord" qui, pour la première fois dans ce genre littéraire, prend l'homme professionnel comme sujet et objet à la fois d'une observation de l'espace naturel et industriel de la région (itinéraires du mineur, du tisserand, du pêcheur, du bureaucrate...), les auteurs doivent publier l'ouvrage à compte d'auteur, en dehors de toute filière officielle.

Cette situation n'est pas normale, elle n'est ni moralement, ni scientifiquement justifiée. Il faut d'urgence en appeler au bon sens et à l'honnêteté intellectuelle des responsables, qui sont les chercheurs en sciences humaines des universités et des musées, les pouvoirs publics des collectivités locales et des administrations centrales, les dirigeants d'entreprises et leurs organisations patronales. Il faut aussi espérer que les organisations de travailleurs, au plan national naturellement, mais aussi et surtout dans chaque entreprise, auront à cœur de lutter pour faire respecter les droits des travailleurs sur leur patrimoine historique propre.

Dès maintenant, et pour profiter d'un Forum national où se trouvent réunies des personnalités de toutes origines intéressées par le patrimoine industriel, on essaiera de baliser le champ de réflexion et de proposer successivement des principes et des

modes d'action, avant de déterminer la place et le rôle spécifiques des travailleurs dans une politique cohérente du patrimoine industriel.

LES PRINCIPES

Le droit de propriété des travailleurs sur leur patrimoine - Lorsque des travailleurs en grève occupent leur usine pour empêcher celle-ci de fermer ses portes, ou pour faire aboutir des revendications sociales, lorsque le personnel de Lip s'empare du stock de pièces d'horlogerie, il s'agit de faire reconnaître un principe fondamental : l'outil de travail appartient aussi, même si ce n'est habituellement que moralement, à celui qui l'utilise ; le produit industriel appartient aussi à celui qui l'a fabriqué ; le lieu de travail est aussi un lieu de vie et son habitant a sur lui un droit d'occupant. (Bien entendu, je ne parle pas ici en termes juridiques, mais les aspects moraux du droit de propriété, comme ceux du patrimoine auxquels ils sont d'ailleurs étroitement liés, existent bien et ont une valeur propre.)

Au sein d'une entreprise, le patrimoine industriel est le produit de la sueur, souvent du sang, souvent aussi de l'enthousiasme et de l'habileté de l'ensemble des hommes qui avec leur intelligence et leurs forces physiques l'ont effectivement engendré : ingénieurs, techniciens, cadres, employés, ouvriers de fabrication ou d'entretien, etc. Chacun de ses composants (bâtiments, machines-outils, produits, archives, légendes et traditions, évolution historique, conditions de travail) a donc une signification profonde pour le personnel en activité ou en retraite, pour la population environnante et, dans une perspective diachronique, pour les hommes et les femmes qui au cours des années passées ont été d'une manière ou d'une autre liés à son destin. Chaque élément de ce patrimoine a pour chaque travailleur, et souvent pour de nombreux membres de la population locale, des sens et des significations d'ordre historique, culturel, familial, sentimental, physique, psychologique, qui constituent autant d'aspects d'une vérité complexe faite d'interprétations subjectives basées sur l'expérience ressentie.

Lorsque la municipalité du Creusot place à l'entrée de la ville le plus grand marteau-pilon du monde, construit et utilisé au 19^e siècle par des travailleurs creusotins, c'est un geste hautement symbolique d'appropriation du passé technologique et industriel par l'exemple de la communauté, comme lorsque associations, syndicats et comités d'entreprise de cette même communauté participent à la création, à la programmation et au fonctionnement de l'écomusée qui leur permet de remettre en valeur l'ensemble de leur histoire et de leur culture propre. Lorsque les ouvriers licenciés des usines Schlumpf créent et gèrent un musée sauvage comprenant la collection d'automobiles anciennes acquises par les patrons avec les bénéfices de l'entreprise, c'est un patrimoine industriel au second degré qui est ainsi récupéré et qui devient le symbole même de la lutte sociale.

Il n'est donc pas possible, actuellement, de concevoir ou de mettre en œuvre un programme d'étude, de conservation et d'utilisation du patrimoine industriel ou professionnel, sans y associer, comme co-auteurs et co-acteurs, les travailleurs du passé (par l'intermédiaire de leur mémoire, de leurs traditions, des traces de leur travail et de leurs luttes) et du présent. De même que l'auteur d'une œuvre artis-

tique, littéraire ou musicale a droit au respect de sa "propriété artistique" et peut refuser de voir trahir la signification profonde de sa création, de même les travailleurs d'une entreprise ont le droit d'exiger que leur interprétation de leur patrimoine, matériel comme immatériel, soit respectée scrupuleusement dans l'esprit et dans la forme, aux côtés des autres interprétations, et protégée contre les détournements volontaires ou involontaires.

Le droit des travailleurs à l'identité culturelle - Les usines, les machines, l'action de production, des gestes et des savoir-faire, l'urbanisme et l'habitat qui découlent de la volonté de l'entreprise et de procédés industriels comme les cités ouvrières anciennes et les logements préfabriqués actuels, les rythmes de travail et les relations à l'intérieur de l'entreprise, sont des éléments constitutifs, entre autres, de la vie et de la culture des travailleurs de l'industrie. On ne peut donc les dissocier de l'ensemble de cette culture. Lorsqu'un ouvrier prend l'initiative d'améliorer un dispositif de sécurité sur son poste de travail, il accomplit à la fois une innovation technologique (même si le brevet est ensuite pris au nom de l'entreprise) et une action culturelle. La cité ouvrière ("coron" ou "caserne") modèle durablement et profondément la culture de l'ouvrier et de sa famille, souvent pour plusieurs générations. Même la dureté et le risque inhérents à certaines professions (mineur de fond, conducteur de locomotive) sont générateurs de micro-cultures cohérentes et originales qui ne sont pas réductibles à une quelconque culture "populaire" de l'âge industriel.

L'acte posé en 1974 par les fondateurs de l'association "La Mine et les Hommes", dans le Bassin Houiller de Blanzky (Saône et Loire) et les programmes menés depuis par ce groupe - exposition permanente évolutive, reconstitution d'un carreau de mine, publications - reflètent bien, par leur spontanéité, leur richesse, leur continuité, cette quête d'une identité culturelle basée sur la prise de conscience du passé industriel vécu collectivement au présent.

On ne doit pas retirer aux travailleurs les témoins matériels ou non de cette identité, sous prétexte de mieux les conserver ou de les intégrer dans un prétendu patrimoine national, ou encore de les étudier scientifiquement. Cette exigence, et ce danger, est illustrée très nettement par la question de la "mémoire ouvrière". Celle-ci est indivisible, indissociable du patrimoine matériel, elle est faite de souvenirs, mais aussi d'expérience et de choses. Les travailleurs sont parfaitement capables de l'exprimer et de l'interpréter eux-mêmes, dès lors que les moyens leur en sont donnés. L'exemple de Centerprise, à Londres-Hackney, le prouve : on peut créer comme ils l'ont fait, une maison d'éditions qui recueille, publie et vend sur place, de façon parfaitement viable économiquement, la mémoire des habitants d'un quartier industriel ancien, sur leur profession et leur société, exprimée par eux-mêmes, sans intervention d'interprètes à prétentions littéraires ou scientifiques.

Bien entendu, l'identité culturelle des travailleurs de telle ville, de tel secteur industriel, de telle entreprise, ne se découvre pas à travers des chefs d'œuvre et des monuments, au sens habituel (la pire erreur est d'ailleurs de considérer tel bâtiment industriel comme un monument au même titre qu'une cathédrale). Elle est présente exclusivement dans la vie quotidienne, elle est une culture vivante, dont les symboles et les témoins matériels sont esthétiquement, socialement et économiquement

modestes : les expositions de Riksställningar (Suède) ou du Creusot sur ce sujet illustrent parfaitement ces propos.

Leur identité culturelle, les travailleurs sont mieux placés que quiconque pour l'exprimer et veiller sur le respect de son authenticité, pour rejeter les efforts de récupération comme la nostalgie du passé, pour assurer son développement.

La reconnaissance de la compétence des travailleurs - Parler de patrimoine industriel, c'est nécessairement parler d'abord de recherche, d'inventaire, d'interprétation de faits, de choses, d'ensembles. Jusqu'à présent, sauf exception, les programmes d'études dans ce domaine ont été le fait soit d'amateurs, soit de chercheurs universitaires (qui sont aussi dans leur genre des amateurs), travaillant en dehors du monde industriel. Les travailleurs sont alors objet d'observation, voire informateurs au sens ethnographique, c'est à dire au pire des spécimens, au mieux des collaborateurs occasionnels. On en extrait des données brutes qu'il convient ensuite de mettre en forme après un traitement critique approprié.

Or le travailleur, ingénieur, dessinateur ou ouvrier posté, a le droit d'être acteur-initiateur de cette recherche ; il peut et doit être mis sur un pied d'égalité avec l'universitaire ou le conservateur de musée. Il possède en effet la connaissance du sujet, il a la compétence technique et culturelle dans sa sphère d'action, enfin il vit ou a vécu en synergie avec le patrimoine considéré. C'est pour avoir méconnu ce principe éthique fondamental du respect de la vraie connaissance vécue, que les spécialistes universitaires de la mémoire ouvrière se trouvèrent en sérieuse difficulté lorsqu'ils furent confrontés, en octobre 1977, au Creusot, à un auditoire composé largement de travailleurs locaux, militants syndicaux notamment. A leur attitude paternaliste de grands experts qui savent et qui consentent à rendre compte de leurs découvertes à un "public", fut opposée la revendication des travailleurs de détenir collectivement la connaissance réelle, l'expérience directe ou transmise, les gestes et les savoir-faire, la mémoire du fait industriel.

Un cas évident, sur lequel il serait très intéressant de faire une expérience de comparaison des points de vue, est celui de la technologie productiviste : quelle est la signification culturelle des innovations tendant à automatiser, à simplifier, à rendre plus efficace le travail à la chaîne ou certaines opérations manuelles, aux yeux des historiens de l'industrie et des techniques, d'une part, aux yeux des travailleurs qui en sont les témoins et parfois les victimes, d'autre part ?

Il résulte de ce qui précède qu'il est indispensable de respecter et de faire respecter un certain nombre de règles, en matière de programmes d'action sur le patrimoine industriel, parmi lesquelles on se bornera à isoler trois principales :

— Les travailleurs doivent pouvoir s'exprimer sans interprète, en utilisant les moyens de communication les plus appropriés. C'est ce que fait Centerprise déjà cité, à Londres, c'est ce que l'écomusée du Creusot, parmi d'autres, ont commencé avec les "Histoires de vie" filmées en vidéo avec l'aide de l'I.N.A.

— Les travailleurs sont les mieux qualifiés pour l'inventaire et la conservation du patrimoine dans leur secteur de compétence : établir des typologies, restituer des ensembles fonctionnels cohérents, restaurer des états originaux, apporter des élé-

ments non-matériels (pratiques quotidiennes, "trucs").

— Les travailleurs peuvent, mieux que d'autres, présenter les témoins matériels ou les traditions relatives à leur vie et à leur culture : réaliser des expositions, les faire visiter, commenter des documents audio-visuels, corriger des textes d'interprétation. Il faut se rapporter sur ce point aux "festivals" réalisés il y a quelques années par la Smithsonian Institution de Washington (D.C.), en plein Mall de la capitale fédérale, pour permettre aux métiers et aux professions contemporains des Etats Unis de s'exprimer en public avec leurs cultures propres.

L'ACTION

Quelles formes peuvent prendre, dans l'action, les relations entre les travailleurs et le patrimoine industriel ? Il est, je crois, possible de les faire intervenir à toutes les étapes de l'étude, de la conservation et de la mise en valeur.

L'inventaire - Les travailleurs sont les mieux placés et, parfois les plus motivés pour exercer une vigilance attentive à l'égard des risques que court le patrimoine. Lorsque vers 1970 l'une des sociétés du groupe de Wendel "liquida" ses archives remontant au XIX^e siècle, les ingénieurs et les dessinateurs du bureau d'études en furent les premiers informés en voyant les chariots de documents à détruire passer devant leurs bureaux. Dans les mêmes années, ce sont les mineurs de fond et les cadres des houillères de la Machine (Nièvre) qui signalèrent le danger de voir disparaître, avec la fermeture des derniers puits, des témoignages précieux du passé de la ville : galerie-école, collection de spécimens fossiles, archives, matériel.

Par leur connaissance directe du sujet, par leur accès quotidien aux édifices et aux objets, par l'expérience de la pratique, les travailleurs sont ensuite bien armés pour déterminer et indiquer ce qu'il faut garder, et les raisons pour cela. Les informations de première main, qui se trouvent stockées dans la mémoire collective, ils peuvent aisément en faire bénéficier une banque de données, comme là compris Jean Hurstel, responsable du Centre d'animation de Freyming-Merlebach, qui recueille actuellement la mémoire du bassin houiller lorrain, avec l'aide totale intellectuelle, technique et financière des comités d'entreprises.

Ultérieurement, lorsqu'il s'agit de constituer les dossiers d'inventaire et éventuellement de protection, il faut encore faire appel aux meilleurs connaisseurs techniciens et ouvriers, capables de donner des arguments pour la préservation et des informations de première main sur la nature, la signification et l'usage.

Reconversion ou muséalisation - Il est certes préférable d'échapper à la muséalisation automatique et, avant de "stériliser" le patrimoine industriel en situation de musée, on préférera toujours, et les travailleurs plus que d'autres, voir un bâtiment réutilisé, une machine resservir à son usage premier, un objet reprendre sa place fonctionnelle. Des solutions techniques et économiques peuvent le permettre, qui échappent le plus souvent à la décision des travailleurs : la ville et l'écomusée du Creusot sont ainsi en train de prendre possession de la plus ancienne cité ouvrière (1826) de l'agglomération, pour l'aménager en vue de la sauver de la destruction tout en maintenant sur place les habitants dans les meilleures conditions de confort (il s'agit de retraités et

de travailleurs immigrés, à revenus modestes). Mais encore dans ce cas la population concernée a été associée et consultée pour tout ce qui concernait la programmation.

Quoiqu'il en soit, il est très souvent indispensable de retirer le patrimoine du circuit économique, parce qu'il est réellement en danger. Le musée, surtout dans ses formules les plus révolutionnaires (musée éclaté, musée de plein-air, écomusée), peut répondre à ces besoins de protection, mais il ne peut se passer, plus que dans toute autre discipline, de la coopération des "gens du métier", c'est à dire des travailleurs, d'abord parce qu'ils ont la connaissance et l'expérience (choix des biens immobiliers et mobiliers uniques et typiques, à conserver absolument, actions de conservation physique, passive ou active, modes de présentation et de mise en réserve), ensuite parce que c'est leur patrimoine (les déclarations de conservation, de destruction, de transfert, d'aliénation, de restauration ne sauraient être prises par un conservateur isolé, même compétent).

En 1973, l'exposition sur la Grande Tuilerie de Bourgogne à Montchanin (Saône et Loire) associa 97 personnes issues de la population locale, dont de nombreux anciens travailleurs de l'entreprise et la veuve du principal dessinateur-concepteur. Le conservateur-fondateur du Musée de la Batellerie à Conflans Sainte Honorine (Yvelines) n'aurait pu mener son œuvre à bien sans l'aide active et soutenue de dizaines de praticiens et de retraités de la navigation fluviale.

La recherche - Il faut être ici très clair : sauf de rares exceptions qui relèvent de l'archéologie industrielle proprement dite (l'activité industrielle sur le site a disparu depuis si longtemps qu'il n'existe plus sur une place un nombre suffisant de témoins vivants), la recherche devrait être le fait des travailleurs concernés eux-mêmes ou, à défaut doit être réalisée avec eux. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que, dans des débats récents, les ethnologues se sont montrés si réticents, pour ne pas dire négatifs, sur tous les programmes qui leur étaient soumis concernant le patrimoine industriel et l'ethnographie autre que rurale. Ils savaient bien que, sur le terrain, ils ne seraient pas seuls, mais qu'ils se heurteraient à une volonté culturelle forte, à des hommes et à des femmes habitués à faire respecter leurs droits et leurs opinions, non pas comme informateurs, mais comme co-auteurs.

Les travailleurs ont le droit d'exiger que soient exprimées leur subjectivité, leur sensibilité propre. Seuls ils peuvent donner toute l'information "endogène" sur le contexte du patrimoine, sur les luttes sociales qui s'y rattachent. Le spécialiste conservateur ou universitaire en saura peut-être plus sur la chronologie, sur les données technologiques, sur l'arrière-plan économique, il ne pourra jamais posséder la connaissance directe, le "contact" avec l'objet qu'aura naturellement le concepteur de cet objet ou le travailleur manuel qui s'en est servi pendant des années ou simplement l'a fabriqué.

En Suède, en 1976, des cercles d'études composés de travailleurs de la sidérurgie ont appuyé par l'étude du patrimoine matériel et moral de l'industrie traditionnelle de la Dalécarlie, leur demande d'une concertation véritable pour la reconversion économique de la région, refusant de se plier à des décisions économiques prises en dehors d'eux. L'audiovisuel étant l'auxiliaire précieux de toute investigation aussi bien sur le patrimoine audio-visuel à trois dimensions que sur la culture et la

mémoire ouvrières, il est indispensable que les travailleurs soient initiés à son usage et associés à son emploi, à la prise de vues et de son, comme au montage final, afin d'éviter les détournements et les contre-sens. L'exemple donné dans ce sens par l'Université Populaire de Saint Quentin (Aisne) en est une confirmation.

La diffusion - Elle comprend notamment les expositions, permanentes, évolutives ou temporaires, la mise en valeur in situ des monuments, les débats et spectacles divers (notamment audio-visuels) liés au patrimoine, les publications de toutes sortes. S'agissant chaque fois du patrimoine et de la culture spécifiques d'un groupe donné de travailleurs, ce groupe doit pouvoir participer — ici encore à titre de co-auteur — à la conception et à la programmation, à la mise en œuvre, à l'évaluation de tout projet visant à favoriser le contact entre un public et le patrimoine industriel. Par là seulement seront respectées l'originalité et l'identité de cette culture particulière qui se développe au sein d'un groupe humain qui partage, durant plusieurs générations, une même activité industrielle ou professionnelle.

L'écomusée de Saint Quentin en Yvelines (Yvelines), comme le musée de Guimaraes (Portugal) pour ses antennes d'agriculture et de pêche en mer, confient pratiquement aux travailleurs eux-mêmes le soin de déterminer les informations à présenter, les objets ou documents à utiliser, le scénario de l'exposition, le texte des commentaires ou des légendes. Au musée de la mine à Blanzy (Saône et Loire), c'est le président de l'Association, mineur lui-même, qui rédige, avec ses camarades, le catalogue de l'exposition. A Firminy (Loire), ce sont les Cloutiers en activité actuellement qui, au tournage et ensuite à la projection, apportent leur vérité sur leurs techniques, sur leur vie, sur le passé et l'avenir de leur métier. A Romans (Drôme) ce sont les ouvriers de la chaussure qui participent à la réalisation d'une exposition et leur histoire de vie est enregistrée.

On dira que les travailleurs sont peu préparés à ce travail de "mise en scène" de leurs connaissances et de leur expérience concernant le patrimoine. Après tout, c'est la tâche du spécialiste, historien, muséographe, sociologue, technologue, pédagogue, de transcrire pour un plus large public toutes les informations qu'il a recueillies. Si tel était vraiment le cas, encore faudrait-il, par honnêteté, que les spécialistes demandent et obtiennent le contrôle des travailleurs sur leur œuvre, avant de l'offrir au public. Mais cela ne suffit pas : le travailleur doit se préparer à communiquer avec l'extérieur par le moyen de son patrimoine vu sous toutes ses formes. L'éducation permanente — celle du regard, de la confiance en soi, de la conscience des valeurs culturelles spécifiques, de l'expression — est là pour cela, à la condition que les travailleurs eux-mêmes revendiquent et obtiennent le droit d'utiliser dans ce but une partie des crédits affectés légalement à des actions de formation à finalité non professionnelle.

L'animation - Etudier, conserver et présenter ne suffisent pas ; il faut rendre vie au patrimoine, lui redonner une présence actuelle, faire saisir toutes ses dimensions matérielles et culturelles, bref en faire un instrument dynamique de développement. Cela bien évidemment d'abord pour la communauté des travailleurs à laquelle nous avons vu qu'il appartient. Le seul fait de travailler avec des bateliers de Longueuil-Annel (Oise) à une exposition sur leur vie quotidienne et leurs péniches, en 1978, les a amenés à prendre conscience de certaines réalités sociales historiques, fami-

liales de leur existence. Les projets élaborés actuellement, par les communes concernées, la population et diverses associations extérieures, dans plusieurs secteurs des anciennes vallées minières de la Cèze et de l'Auzonnet, dans le Gard, visent non seulement à sauver un patrimoine monumental industriel témoin du passé minier, mais aussi à lui faire jouer un rôle actif de revitalisation du milieu rural actuel.

Il faut aussi, impérativement, que le patrimoine culturel industriel soit animé au profit des autres : les autres travailleurs d'abord et les couches de la population qui sont solidaires des travailleurs. Certaines formes de théâtre-action, le Festival annuel des travailleurs immigrés utilisent ainsi la mémoire ouvrière et les traditions industrielles pour communiquer à un public de sympathisants, les problèmes et les luttes des travailleurs de telle ou telle profession. On pourrait les utiliser plus largement pour faire revivre le patrimoine industriel, dans toutes ses significations. Il y a aussi les touristes : ceux-ci commencent à s'intéresser aux monuments historiques de la technique (comme les appellent les tchécoslovaques), sans toujours discerner leur signification en termes de travail, de relations sociales, de valeurs culturelles. Or qu'est-ce qu'un touriste, la plupart du temps, sinon quelque'un qui, possesseur d'une culture propre, rend visite, consciemment mais aussi inconsciemment, à une autre culture dont il ne possède pas le code, ni le mode d'emploi.

Aux responsables culturels du patrimoine industriel, travailleurs en tête, d'en prendre conscience et de mettre ces touristes à même de comprendre la réalité de la vie et de la culture vivante de la communauté visitée, en utilisant comme support le patrimoine sous toutes ses formes, témoignage matériel de cette vie et de cette culture.

LES ROLES DES TRAVAILLEURS

Comme on l'a vu, les travailleurs ont, vis à vis du patrimoine industriel et technique, des responsabilités et des droits. Ils ont en conséquence à jouer des rôles importants et divers. Il est nécessaire d'entamer une réflexion approfondie sur ces rôles, réflexion pour laquelle je voudrais seulement indiquer quelques pistes très sommaires, ainsi que des possibilités plus ou moins immédiates de coopération, basées sur des expériences récentes.

Le travailleur comme sujet - Il faut réaffirmer le principe déjà évoqué plus haut du contrôle du comité d'entreprise et donc par son intermédiaire des organisations syndicales sur la politique de l'entreprise en matière de conservation et d'utilisation du patrimoine immobilier et mobilier, ainsi que de l'exploitation scientifique et culturelle de la mémoire ouvrière. Il devrait en être de même pour les initiatives d'institutions culturelles extérieures à l'entreprise, mais qui visent à intervenir sur le patrimoine culturel de celle-ci. La réaction du comité d'entreprise peut être négative, comme ce fut le cas au Creusot lorsqu'on proposa de conserver certaines maisons ouvrières du siècle passé, à la Marolle. Elle peut être positive, comme dans le bassin houiller Lorrain pour la reconstitution de l'identité culturelle des mineurs par la découverte collective du passé. Dans tous les cas, elle est indispensable si l'on veut que ce patrimoine soit réellement ressenti comme partie intégrante de la culture populaire.

Le travailleur comme objet - Tout programme concernant le patrimoine industriel et technique ne peut s'arrêter aux monuments, aux objets et aux faits. Il faut y ajouter le souci de l'homme : étudier et montrer l'ensemble des situations, des actes et des témoignages matériels du passé comme le cadre de la vie et du travail d'une population, dans une perspective non pas conservatrice et rétrograde mais progressiste et tournée vers l'avenir. Les travailleurs à titre individuel et collectivement, doivent donc être constamment pris en compte pour la recherche et présents dans les objectifs de l'action culturelle portant sur le patrimoine.

Le travailleur comme professionnel - Il ne faut pas oublier la compétence propre, et notamment technique des travailleurs d'une entreprise. Pour l'étude, pour la restauration, pour le fonctionnement, pour le guidage, pour l'entretien, ils peuvent utilement être employés, soit bénévolement s'ils en sont volontaires dans le cadre d'un club du comité d'entreprise, soit de façon rémunérée. Ce pourrait être, dans certains cas, une façon de reclasser intelligemment certains membres du personnel, parmi les plus anciens, donc les plus expérimentés, au lieu de les licencier ou de les mettre en pré-retraite. Ils recevraient des postes professionnels correspondant à leur qualification et à leur ancienneté, mais pour être au service du patrimoine historique et culturel de l'entreprise, à temps complet ou partiel.

Le travailleur comme agent culturel - Enfin certains travailleurs, plus particulièrement ceux qui ont des responsabilités militantes dans les organisations syndicales et les comités d'entreprise, peuvent être considérés comme de véritables agents culturels, au sein même de l'entreprise. Tout comme le bibliothécaire bénévole de la bibliothèque du comité, l'animateur "patrimoine" aide ses camarades à prendre conscience de leur culture propre, à en regarder les témoignages, à transmettre éventuellement leur mémoire et leur expérience. A la suite d'un colloque qui s'est réuni au Creusot, un comité culturel intersyndical est en train de voir le jour, qui sera le partenaire des institutions culturelles, au nom de la culture ouvrière.

Hugues de VARINE

Chargé d'Etudes au Service des Etudes
et Recherches du Ministère de la Culture
et de la Communication

L'ECOMUSEE DE LA COMMUNAUTE LE CREUSOT / MONTCEAU-LES-MINES

“Ecomusée”, c'est-à-dire musée de l'homme et de son milieu : celui-ci : une petite région active, fortement industrialisée en même temps que riche pays agricole ; seize communes volontairement regroupées en une communauté urbaine ; 400 km² environ où vivent quelque 130 000 habitants tournés vers la métallurgie, la mine ou l'élevage. Toutes ces activités sont si imbriquées, de même qu'au sein d'une même famille les intérêts et les activités de chacun, et ce depuis la révolution industrielle, qu'on ne pouvait faire ici un musée traditionnel ni univoque. Ethnographie, arts et traditions populaires, archéologie, histoire naturelle, mais aussi technologie, histoire économique et sociale, écologie au sens de l'étude des équilibres, tel est le champ multiple et pourtant cohérent des recherches entreprises à l'Ecomusée de la Communauté Le Creusot / Montceau-les-Mines.

Tirant profit d'un contact permanent avec le réel, allant toujours du concret à l'abstrait, du particulier au général, de l'objet à l'idée, il ne s'agit pas de réveiller les gens pour des actions ponctuelles, de les mobiliser comme acteurs-responsables pour ou contre quelque chose – pour la nature, contre la pollution, pour le développement, contre le progrès technique, etc. – en les menant jusqu'à un point où la solution ne dépend pas d'eux, mais de leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de “tenir les deux bouts” à la fois depuis la base.

■ LA COMPLEXITE D'UN “TERROIR INDUSTRIEL”

Il s'agit de rendre perceptible l'infinie complexité des choses à tous les niveaux, sans éluder les ambiguïtés, en mettant au jour les tensions plutôt qu'en les dénonçant, en transformant en facteur de dynamisme la confrontation journalière d'éléments contradictoires généralement subis.

L'emprise sécurisante du paternalisme des Schneider ou de la mine, l'exclusion à chaque génération des forces vives et contestataires ou simplement de toute autre source de développement local devaient certes aboutir à un blocage culturel et politique ressenti trop longtemps comme retard irrattrapable. En fait, la persistance de caractéristiques paysannes volontairement entretenues au sein d'une main-d'œuvre ouvrière happée par la grosse industrie peut apparaître aujourd'hui, face à l'affolement moderne, comme une garantie d'équilibre. La dialectique rurale / urbaine vécue sans discontinuité dans les limites géographiques et encore humaines d'une région soudée par un même passé aidera sans doute à résoudre – dans bien

des cas a déjà résolu – nombre de problèmes inhérents à l'évolution : rapports loisirs/travail, réduction de ce dernier dans l'espace hebdomadaire et dans celui d'une vie (retraire, etc.), valeur relative à lui accorder ; "besoin de nature" des citoyens, résidences secondaires ; villages-dortoirs ; intégration des immigrés, etc.

Problèmes du présent, problèmes du futur...

■ MEMOIRE ET IDENTITE

Pour entraîner à agir sur l'environnement global, l'Ecomusée de la Communauté manifeste les habituelles préoccupations muséales : inventaire, sauvegarde, conservation, mise en valeur du patrimoine culturel, ce dernier étant entendu au sens le plus large et appartenant à toutes les couches de la population. Celle-ci est invitée à le découvrir et à le faire revivre sur les lieux, non pour le plaisir de la reconstitution ou pour trouver refuge dans le passé, mais pour mettre en évidence, à travers la radiographie de sa mémoire collective, les facteurs positifs qui ont forgé sa personnalité ou les facteurs négatifs qui ont enrayé son développement.

Ainsi est né le parti de développer dans chaque commune un trait spécifique, image d'une identité ressentie par ses habitants et telle qu'elle peut être étudiée par eux avec l'aide scientifique et technique d'une équipe de chercheurs et de l'équipe professionnelle de l'Ecomusée. Celle-ci rassemble donc les spécialistes des disciplines que détermine le terrain ; ils seront confrontés aux problèmes précis que pose chaque lieu avec ceux-là mêmes qui ont à faire face à ces problèmes dans leur vie quotidienne. L'écologue s'occupe aussi bien du barrage de la Sorme que des itinéraires forestiers, de la suppression du bocage que des clubs scolaires, des nuisances des fumées de l'usine sur les pâturages, etc. ; le technologue collecte, étudie, sauvegarde outils, machines, bâtiments agricoles, artisanaux, pré-industriels, industriels ; l'inventaire architectural recense habitats ruraux et habitats ouvriers ; l'archiviste travaille sur les archives industrielles de Creusot-Loire, des Houillères, de la Tuilerie de Montchanin, mais aussi sur celles de toutes les communes ; les monographies, autobiographies, publications diverses qu'il rassemble rendent compte du passage de l'état rural à la ville, de la main-d'œuvre agricole à la mine et l'usine, de l'histoire paysanne à l'histoire ouvrière ; de même en ce qui concerne les arts et traditions populaires, objets, parlars locaux, etc.

L'interdisciplinarité au sein de l'équipe de l'Ecomusée, conçue à l'origine pour répondre à la multiplicité des visages d'une région qui, sur moins de cinq cents kilomètres carrés, concentre des témoignages importants de la préhistoire, de l'implantation monastique, de la civilisation paysanne et du grand capitalisme, devient elle-même occasion de rencontres, de croisements, d'échanges, dans les actions ponctuelles et localisées comme dans les travaux à long terme, au niveau des individus comme au niveau des associations.

De façon tangible, les itinéraires (canal, industrie, art roman) – pour les habitants et pour les étrangers – tissent sur le terrain même des liens géographiques et historiques qui reproduisent le même enchevêtrement vivant, objets et sites imposant la continuité du réel sans critères exclusifs ni cloisonnements arbitraires (cf. à

Perrecy-les-Forges : le Prieuré roman, les anciennes forges, la forêt). A tous, objets et documents replacés dans leur contexte témoignent sans discours que leurs ancêtres leur ont légué une culture dont ils sont forcément pétris et dont ils sont conviés à observer en eux les traces, les mutations, le devenir. La Communauté toute entière devient terrain d'études, livre ouvert, chaque lieu apportant des éléments d'analyse, des outils de connaissance, un éclairage privilégié sur une situation concrète et sur l'histoire de tous.

En permanence, une exposition évolutive occupe au Creusot le rez-de-chaussée du Château de la Verrerie, siège central de l'Ecomusée. Pour retracer l'histoire de la région, l'aide de tous, individus et groupes, a été nécessaire (collecte des objets et documents, fabrication des maquettes, etc.), ainsi que la participation des sciences, telles que la géologie, la préhistoire, les sciences naturelles, l'ethnologie rurale, la technologie industrielle, la sociologie, l'économie, etc. Elle fournit les instruments de base pour la découverte et la reconnaissance d'une identité collective, évitant le risque de régionalisme grâce à la formidable concentration des problèmes nés avec le XIX^e qui continuent à marquer notre époque contemporaine.

Les instituteurs l'ont bien compris qui, spontanément, abandonnent les classiques voyages touristiques de fin d'année hors province pour travailler en permanence avec leurs classes à travers la Communauté, constituant avec les différents services du Musée des collections de relevés, diapositives, documents de toute nature.

■ ECOMUSEE ET FORMATION

On ne peut séparer la formation, telle qu'on tente de la mener à l'Ecomusée, de la reconnaissance et de la réappropriation d'une identité, ni de sa visualisation (expositions et antennes). Pas plus ne peut-on délier la formation de la recherche : la recherche est formation et celle-ci consiste à mettre une personne en situation de recherche. L'exposition veut donner à percevoir sensiblement à d'autres les résultats d'une recherche menée par quelques-uns. Ainsi devenus – ou redevenus – chercheurs le temps d'une réunion, d'une enquête, de la préparation d'une exposition, les habitants de la région sont alors à l'affût de tout ce qui peut être réponse à leurs questions. Toute la région est "laboratoire de recherches", chaque paysage, chaque bâtiment, chaque objet, chaque document devenant à sa place instrument de connaissance – ou de reconnaissance – incitation à poursuivre l'étude chez soi, autour de soi, avec d'autres : habitants, équipe professionnelle et chercheurs de l'extérieur. Lieu des symboles, de l'échange, des contradictions, cette pédagogie implique l'éducation de la mémoire, du regard et de la pensée. Ce travail s'étend sur la durée : recherche permanente, formation permanente et mutuelle pour ses acteurs ; dans le même temps, constitution par eux-mêmes de la "banque de données" indispensable à toutes les deux.

Informations ou formation

Si l'Ecomusée a pour vocation d'être pour une population – et grâce à elle – le moyen d'expression de la quête de sa personnalité et de son développement, c'est que son action est sous-tendue par une certitude fondamentale qu'on peut énoncer



Le Creusot : Château de la Verrerie. Ancienne résidence des maîtres de forges Schneider (à l'origine, Manufacture royale de cristaux).
Siège social de l'écomusée.

ainsi : donner à tous les habitants d'une région la possibilité d'étudier la réalité dans son intégralité, c'est leur permettre d'inventer sans cesse les nouvelles façons de vivre qu'imposent les mutations rapides de la civilisation industrielle contemporaine. La lucidité que cela suppose alors nécessite d'avoir à disposition des instruments d'investigation et d'analyse. Mais le fait de constituer une "banque de données" est-il en soi un acte de formation ? Comment échapper au simple centre de documentation et au système de la seule conservation ? Comment, en les mettant en place, l'écomusée échappe-t-il lui-même au musée traditionnel ?

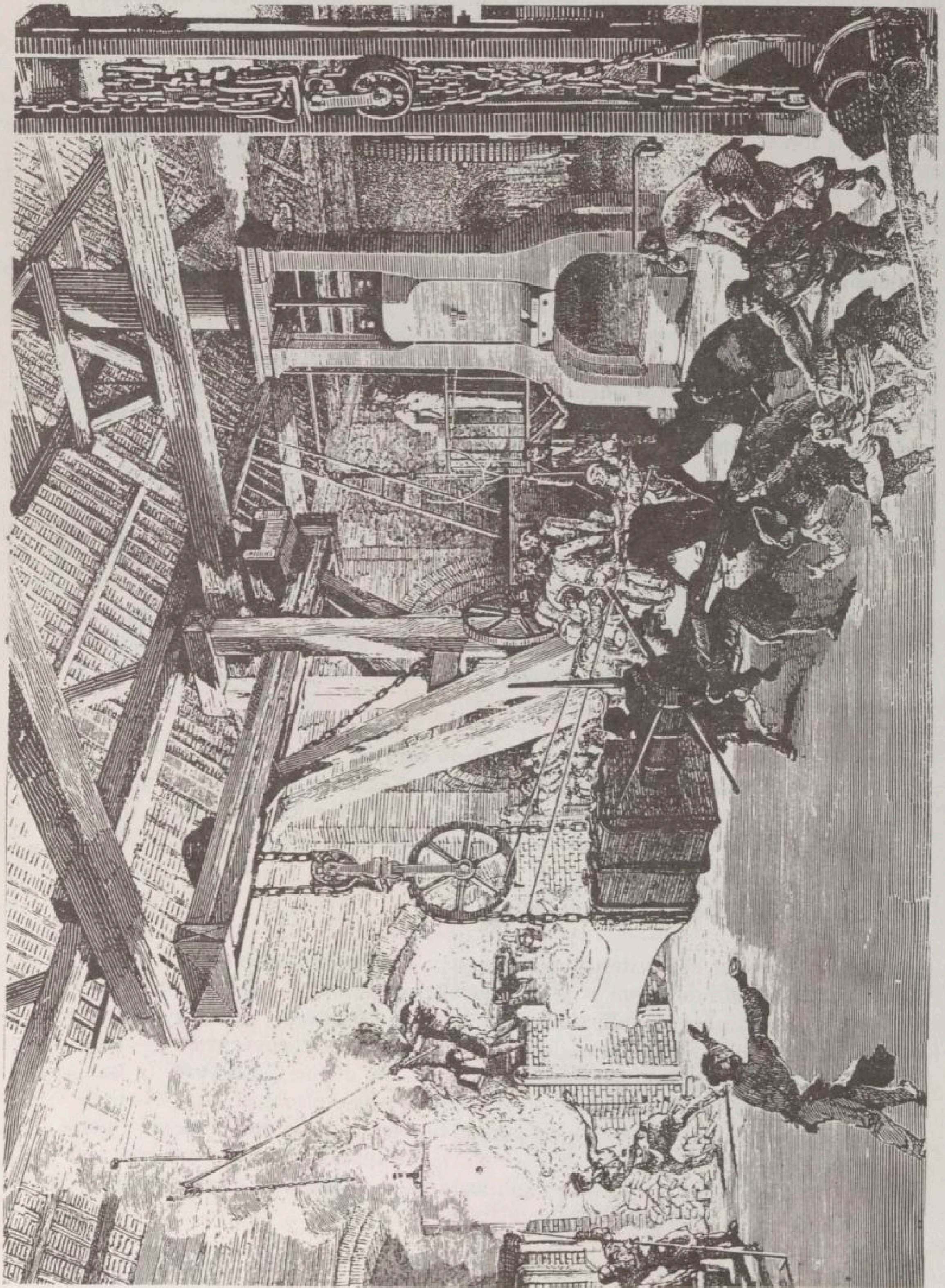
En 1974, à l'origine de l'écomusée, seule une analyse systématique des besoins était possible, par le moyen d'enquêtes, d'entretiens, de questionnaires menés auprès des associations (syndicats, amicales de quartiers, associations féminines, associations du troisième âge, etc.), des entreprises, des services sociaux, des communautés étrangères et des organismes de formation de la région. Ce fut seulement peu à peu, la connaissance approfondie du terrain puis tout un tissu relationnel lentement mis en place ou y aidant, qu'une analyse plus fine des besoins et des désirs réels put être faite. Cette première approche permit de mener une action expérimentale en attendant de pouvoir aborder les problèmes de formation de façon plus scientifique et institutionnelle. Les intervenants, membres de l'équipe permanente de l'Ecomusée, ne sont pas des "formateurs" professionnels. Ce sont des gens que leur origine, leur implantation durable dans la région, leurs connaissances dans une discipline directement relative à ce terroir, les liens avec ses habitants que leur travail nécessite et approfondit, mettent dans une situation favorable à l'échange et au dialogue. De même, on ne peut non plus parler de "méthode" : il s'agit plutôt, de la part des intervenants, d'une attitude : état aigu d'écoute permettant de saisir les besoins, souplesse pour développer la faculté d'improvisation souvent nécessaire.

Dans ces conditions, d'où partir sinon de là où sont les gens ? De quoi parler sinon de ce qui les préoccupe en tentant avec eux d'éclaircir le passé et le présent sans les simplifier mais au contraire en mettant en lumière les complexités que les procédés d'information contemporaine ont toujours tendance à réduire.

Vers une pédagogie du regard et de la parole

Essayer de démonter des systèmes symboliques, sociaux, naturels à travers différents objets dont la familiarité pose de nouvelles questions à nos interlocuteurs et chercher à multiplier les réflexions juste après la découverte de ces systèmes, telle est la démarche pédagogique dont les points de départ peuvent être — par exemple — : une exposition sur l'évolution de l'école depuis Jules Ferry (à travers la reconstitution minutieuse de trois salles de classe effectuée par des enseignants, élèves et parents d'élèves), les jardins ouvriers dans la communauté (montage audio-visuel et observation sur le terrain), le Canal du Centre et ses paysages (lecture sur le terrain des traces de modifications économiques, sociales et écologiques laissées par un grand équipement technique), etc.

La "mixité" de ces stages, dans lesquels se mêlent aux habitants des participants extérieurs, veut garantir pour les premiers une ouverture et des échanges et, pour les seconds, la possibilité de vérifier les idées de base et l'implication réelle de



Le Creusot, 1865 : l'atelier de fonderie. (Gravure de F. Bonhomme).

l'écomusée sur le terrain.

Utiliser la mémoire qui nous constitue, aiguïser le regard, appréhender globalement l'organisation des éléments, apprendre la communication, maîtriser l'expression au niveau de la parole et de l'écrit, tels sont les objectifs inséparables auxquels veut prétendre cette formation. Le programme pourrait paraître ambitieux s'il n'avait pour base solide le terrain matériel de l'histoire et du vécu des gens.

Si une entreprise d'auto-éducation peut être menée à bien, l'expérience du Creusot prouvera qu'elle doit être tentée au sein d'une communauté restant à l'échelle humaine. Là peuvent se rejoindre, même si elles ont été différemment acquises, les expériences, les pratiques et les idées, dans une même volonté de connaître et de faire connaître.

Marcel EVRARD

Mathilde SCALBERT-BELLAIGUE
Secrétaire Générale

■ FICHE TECHNIQUE DE L'ECOMUSEE DE LA COMMUNAUTE LE CREUSOT / MONTCEAU-LES-MINES

L'Ecomusée existe juridiquement depuis 1974 (après que le C.R.A.C.A.P. Centre National de Recherche, d'Animation et de Création pour les Arts Plastiques, en ait assuré la préfiguration de 1971 à 1973).

Structure et fonctionnement

"L'Association (type Loi 1901) dite "Ecomusée de la Communauté" a pour but de faire participer l'ensemble de la population à l'aménagement et au développement de cette communauté, en tenant compte de l'originalité de ses composantes et de la diversité de ses intérêts" (extrait des statuts).

Trois comités constituent la structure de base de l'Ecomusée :

- le comité des usagers, "véritable parlement de quelques 200 associations" réparties dans les seize communes de la Communauté Urbaine, représente actuellement 40 000 personnes. Il coopère à l'élaboration et à l'évaluation des programmes et diffuse l'information.
- le comité scientifique, que préside Georges Duby, comprend des spécialistes de disciplines utiles au musée et qui collaborent à la conception des projets et à leur mise en œuvre.
- enfin, un comité de gestion regroupe des représentants des collectivités locales, des organismes nationaux de tutelle, des services publics et du secteur privé qui en assurent le financement.



Antenne de Montceau-les-Mines : "Cent ans d'école" (Ecole du Centre).

Selon les statuts, chaque comité désigne en son sein sept représentants au Conseil d'administration de l'Ecomusée.

Manufacture de cristaux établie en 1786 sous le patronage de la reine Marie-Antoinette, puis, de 1837 à 1970, résidence des Schneider, maîtres de forges, qui le restaurèrent et l'aménagèrent, le Château de la Verrerie, monument historique, fait partie de l'Association des Centres de Rencontre. Il est le siège social de l'Ecomusée. Cet espace permet la présentation d'une exposition permanente synthétique sur l'histoire de la région, d'expositions temporaires ainsi que l'implantation d'un important Centre de Recherches sur la Civilisation industrielle associant une bibliothèque (60 000 volumes), une photothèque (40 000 clichés) un département d'archives écrites et audiovisuelles, tous étant accessibles au public.

Programme d'actions

— Inventaires :

des bâtiments, des monuments et des sites, des objets, des archives, des hommes (les responsables, les leaders, les représentants d'associations, les érudits locaux, les personnalités marginales).

— Antennes :

l'Ecomusée décentralise son action dans chaque commune de la Communauté par le moyen d'expositions spécifiques, permanentes, évolutives. Existente actuellement :

- Blanzay "La Mine et les Hommes"
- Montceau-les-Mines "Cent ans d'école"
- Perrecy-les-Forges "Perrecy et son prieuré"
- Ecuisses "La Maison du Canal".

Sont en projet une antenne sur les mouvements sociaux, une autre sur les communications fluviales et ferroviaires.

— Itinéraires d'observation (en préparation) :

- le Canal du Centre
- l'art roman
- le chemin industriel

— Expositions temporaires :

Elles sont liées au programme de recherche dont elles constituent la visualisation ; à titre d'exemples : "Travail et Invention", "l'Arbre", "la Représentation du Travail", "Préhistoire de l'art occidental", "Mémoire de l'Industrie et Culture technique" (au Creusot) ; "l'Homme et l'animal domestique", "l'Homme et la plante cultivée", "le Barrage de la Sorme", "Jardins du quotidien" (dans d'autres communes), etc.

— Expositions légères itinérantes (circulant dans des collectivités à leur demande).

— Colloques, conférences, rencontres (aux plans national ou international). A titre d'exemples "Patrimoine industriel et société contemporaine", "Prolétariat et militantisme ouvrier", "Mémoire collective ouvrière", "Ingénieurs et Société contemporaine", etc.

— *Formation permanente :*

Organisation de stages. Thèmes de travail : la civilisation technique, l'écomuséologie.

— *Publications :*

Outre les catalogues d'expositions et des monographies, l'Ecomusée publie :

- Ecomusée informations (bi-annuel)

- la Revue du Centre de Recherches sur la Civilisation industrielle intitulée "MILIEUX" (trimestrielle).

Financement

— collectivités locales

— organismes de recherche

— administrations centrales

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Ecomusée de la Communauté Le Creusot / Montceau-les-Mines
Château de la Verrerie - B.P. 53
71202 LE CREUSOT Cedex

Tél : (85) 55.01.11

LES CENTRES D'INFORMATION POUR LES JEUNES

Conception - Fonctionnement - Financement

Bertrand SACHS.— Document de l'I.N.E.P. numéro XXIV, 1977, 97 p.

Ce document est destiné à toutes les personnes et institutions qui se préoccupent de l'information des jeunes. Il a pour objectif de faciliter la mise en place de nouveaux centres d'information à partir de la description détaillée, sous forme de fiches techniques, de la conception, du fonctionnement et du financement de cinq centres à vocation municipale, départementale ou régionale. Ces fiches et les commentaires qui concluent le document devraient permettre à de futurs gestionnaires et animateurs de centres d'information pour les jeunes de se préparer à leur tâche en prenant connaissance de réalisations qui se différencient par leur "esprit" et par les moyens mis en œuvre.

On peut se le procurer en adressant 20 + 3 F à M. l'Intendant de l'I.N.E.P. par chèque postal ou bancaire.

Institut National d'Education Populaire
Service des Publications
78160 Marly-le-Roi
958-49-98

HORS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nous publions, ci-dessous, de larges extraits du compte rendu d'une enquête effectuée en 1978-1979, à la demande du bureau de la formation au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Cette enquête portait sur la connaissance du public qui fréquente les stages n'appartenant pas au cycle de formation professionnelle des animateurs (le CAPASE, jusqu'à une date récente). Elle s'est déroulée dans deux académies : STRASBOURG et GRENOBLE et a porté sur 490 stagiaires.

La situation dans laquelle se trouve le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du point de vue des actions de formation qu'il organise directement nous paraît singulière. Il est en effet peu fréquent – du moins, à notre connaissance – de trouver dans une même institution et sous la responsabilité des mêmes personnes (1) des formations professionnelles et d'autres qui ne le sont pas.

Cette co-existence de deux systèmes parallèles qui admettent d'ailleurs des recouvrements partiels (2) a des raisons historiques. La formation professionnelle d'animateur est une réalité récente. Pratiquement inexistante avant 1965 elle s'est développée dans les associations, les universités ainsi qu'au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs depuis 1971.

Ces formations ne se sont cependant pas créées dans un secteur totalement vierge. Elles se sont greffées sur des actions pré-existantes ou se sont sur-ajoutées à elles. Les stages réalisés antérieurement se réfèrent, pour l'essentiel, aux finalités générales – et généreuses – de l'Education Populaire. Les "nouveaux stages" constituent un ensemble dont l'objectif est de qualifier ou de créer des professionnels de l'animation. Le public, si divers soit-il, est défini et "unifié" par sa qualité de participant à un cycle de formation aboutissant à un même diplôme.

(1) Il s'agit des Conseillers techniques et pédagogiques. Dans cette étude nous les désignons toujours par le terme de formateurs car nous ne prenons en compte que leur fonction de formation. Mais leur statut leur confère une mission plus large.

(2) Une relative articulation existe en effet ; le cursus de formation professionnelle comprenant une partie (restreinte dans le C.A.P.A.S.E., plus étendue dans le D.E.F.A.) de formations a des moyens d'expression qui se réalisent le plus souvent dans les stages non professionnels agréés néanmoins.

LA METHODE

Nous avons d'abord organisé une réunion exploratoire avec des formateurs venant de régions et de disciplines diverses et désignés par leur Directeur Régional. Nous avons diffusé dans chaque académie un compte-rendu de cette réunion, assorti d'un projet de recherche. Parallèlement le bureau de la formation lançait un appel aux Directions Régionales intéressées à ce que l'enquête se déroule dans leurs stages. Les réponses positives ne furent pas très nombreuses et notre choix, Strasbourg et Grenoble, fut plus guidé par la nécessité que par un choix raisonné d'échantillonnage. Une journée de travail eut lieu dans chaque région avec l'ensemble des formateurs, les inspecteurs et les assistants concernés. Nous y avons présenté les objectifs de l'étude et fait plusieurs propositions de méthodes depuis la simple fiche statistique que le stagiaire aurait dû remplir à son inscription, jusqu'à des interviews de groupe à partir de grilles d'entretien élaborées, en passant par la formule mixte d'un questionnaire combinant questions ouvertes, et questions fermées.

Dans les deux cas les personnes réunies se sont déterminées très vite sur cette dernière formule, celle qui préservait le mieux leur liberté (demande de renseignements provenant d'une institution extérieure à eux) et celle du stagiaire (pas d'obligation de satisfaire à cette demande, puisqu'on peut toujours refuser de répondre à une enquête effectuée par un organisme de recherche).

Le questionnaire, remanié en fonction des tests et des critiques formulés par les formateurs, notamment à Grenoble, comportait, pour l'essentiel, des questions classiques d'identification (âge, sexe, niveau d'études) des questions relatives à la profession exercée ou aux études en cours, à la formation dans divers domaines de l'animation, des renseignements sur l'information concernant le stage, et enfin des questions ayant trait à la relation du stagiaire à la vie associative entendue dans un sens très large.

Le recueil des données s'est donc effectuée par ce questionnaire dans les deux académies, durant 10 mois, de février à décembre 1978.

L'enquête était présentée par les formateurs. En principe, le questionnaire devait être proposé à tous les stagiaires non inscrits dans le cycle CAPASE et cela dans tous les stages, même lorsqu'ils se déroulaient pendant une série de week-ends seulement. Certains de ces stages étaient agréés pour le CAPASE mais n'accueillaient qu'un nombre restreint de CAPASIENS (stages G en particulier). Il était donc juste qu'ils figurent dans le champ de l'étude.

Au total 490 questionnaires ont été retournés à l'I.N.E.P. remplis ; 271 en provenance de Strasbourg et 219 de l'académie de Grenoble. Nous avons contrôlé la validité de l'échantillon pour chaque région mais nous n'essayerons pas d'en déduire une validité globale qui n'aurait guère de sens, compte tenu du caractère très contrasté des résultats dans les deux régions et de l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons du public des stages au plan national.

L'échantillon est très fiable à Strasbourg où un seul stage n'a pas envoyé de questionnaire et il n'avait qu'un faible effectif. La Direction Régionale compte 536 stagiaires hors CAPASE, mais 357 seulement faisaient partie de la population enquêtée. Pour les autres, il s'agissait de rassemblements trop courts ou se situant en dehors de la période de recueil des données. 271 réponses sur 367 stagiaires représentent un taux de réponses de 75 %. Elles sont équitablement réparties sur l'ensemble des stages ; ce qui nous permet d'être assuré d'une excellente représentativité.

Cette formation peut être mise en cause quant à son adéquation à un métier, à sa sélectivité, à ses débouchés possibles mais non quant à son public. Il n'en va pas de même des stages antérieurs que nous appellerons – pour simplifier – d'Education Populaire. Aucun critère strict de recrutement, aucun cursus formalisé, aucune sanction (1), aucune relation précise à un métier ne permettent de décrire ces actions suivant les critères en usage habituellement pour justifier le bien-fondé d'une formation. L'instauration d'une filière professionnelle dans le même appareil de formation rend – sans doute – plus fragile l'existence de stages qui apparaissent marqués d'une sorte de gratuité. Ce sentiment trouve un renforcement – on peut du moins le supposer – dans le caractère culturel et artistique des stages : art dramatique, art plastique, cinéma, chant choral, vidéo, photo, poterie, sculpture, arts et traditions populaires, poésie, ski de fonds, écologie...

Si l'on ajoute à cela que plus aucun dispositif statistique ne permet – au niveau national du moins – de savoir qui fréquente ces stages, on comprend bien que la question nous ait été posée. Pour la résumer de façon familière et simplifiée on pourrait dire en somme : que font ces stagiaires, ou qui sont-ils pour "mériter" de suivre un stage au titre alléchant et au prix modique ? Qu'ont-ils fait et que vont-ils faire qui justifie que les pouvoirs publics s'intéressent à leur formation ? Question à laquelle il est difficile de répondre, nous allons le voir.

*
* * *

PORTRAIT SOMMAIRE DES STAGIAIRES

Des stagiaires jeunes : Les deux tiers d'entre eux ont moins de 30 ans, 45 % ont moins de 25 ans et 15 % moins de vingt ans.

Les femmes sont nettement plus nombreuses. Elles représentent 57 % de l'ensemble. Les formateurs ont été tous surpris de cette différence *qu'ils croyaient plus importante*. Plus que la différence objective (7 %) qui confirme d'autres informations relatives à la féminisation des activités socio-culturelles, c'est la surprise des formateurs qu'il faudrait pouvoir analyser. On observerait un élargissement du public féminin, traditionnellement limité aux femmes de moins de 25 ans et de plus de 40, ainsi qu'aux célibataires. Ce public comprendrait désormais aussi des femmes ayant de jeunes enfants. Soulignons que cette composition par sexe est à l'opposé des formations professionnelles à l'animation. Il y a là un indice remarquable du caractère nettement différencié de ces deux populations.

Dans leur majorité, les stagiaires ont une activité professionnelle. A la question : exercez-vous une activité professionnelle ? 309 (soit 63 %) ont répondu positivement et 291 ont précisé la nature de leur activité. Les résultats ne sont guère surprenants, ils correspondent à ce que depuis des décennies l'expérience enseigne et que les études sur le public de l'action socio-culturelle confirment : ce public est

(1) Hormis dans certains cas, celle qu'apporte le public, dans les stages qui s'achèvent par une réalisation, généralement un spectacle.

A Grenoble, le taux de réponses est approximativement de 43 %. Il s'explique surtout par le nombre important de stages n'ayant fourni aucune réponse ; 19 au total. Ce chiffre comprend des stages organisés par des associations et encadrés par des C.T.P., et une dizaine d'actions entreprises sous la responsabilité de Jeunesse et Sports. Dans les 13 stages qui ont renvoyé des questionnaires le taux de réponses est en moyenne de 75 % également. Ceci donne donc un échantillon très fiable pour les 13 stages considérés mais beaucoup moins si l'on veut répondre à la question du point de vue de l'ensemble des activités de formation programmées. Il faut néanmoins remarquer qu'une grande partie des stages manquants sont du même type et encadrés par la même équipe. Les stages organisés dans le Beaufortin sous l'égide de la Direction Régionale ou de l'Association d'Animation du Beaufortin représentent à eux seuls plus du tiers des journées stagiaires effectuées dans la région. Leur très mauvaise représentation dans l'enquête est de ce fait beaucoup moins grave, qu'il ne pourrait sembler à première vue, en effet s'ils étaient également représentés à 75 % ils auraient un poids numérique très important, alors qu'ils ne sont le travail que d'une équipe, qu'ils ont un style et un recrutement original.

Quoi qu'il en soit, même à Grenoble le taux de réponse est bien plus important que dans les sondages courants, et nous n'avons pas découvert de possibilité de biais grave dans l'échantillon (compte tenu de la réserve indiquée ci-dessus).

Le travail statistique que nous avons eu à faire pour apprécier la validité de notre échantillon, nous a montré qu'il n'était pas simple de se faire une image exacte, à partir des dossiers, des activités de formation d'une Direction Régionale. En effet, la logique de classement, et pour une part, la logique de constitution des dossiers sont budgétaires. Les stages s'étant déroulés dans les Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive font l'objet de documents qui sont traités à Paris. Les actions conduites par des C.T.P. sous la responsabilité d'une association sont comptabilisées dans les "stages extérieurs". D'autres stages rentrant dans le champ de l'enquête mais organisés par les départements, n'ont pas de dossier du tout à la Direction Régionale, même s'ils sont encadrés par des C.T.P. Dans ces conditions, le calcul du simple nombre de journées stagiaires n'est pas chose aisée.

Quant aux aspects pédagogiques des dossiers, nos constatations vont dans le même sens. Il faut bien reconnaître qu'ils sont pauvres sur ce plan. Aucun rapport pédagogique à Grenoble (excepté les stages de réalisation pour lesquels nous trouvons une documentation importante) très peu à Strasbourg, mais là du moins nous trouvons quelques explications sur chaque stage grâce aux communiqués de presse et à quelques rapports d'inspection.

Bien sûr il ne s'agit pas de confondre un dossier et la réalité, la pauvreté d'un dossier ou même son absence n'ont pas grande importance en soi. Nous relevons ce fait ici plus comme le signe d'autre chose, que comme un inconvénient en lui-même. Il nous semble qu'avec un tel système d'information, les moyens ne sont pas pris d'avoir une vision d'ensemble et de percevoir des évolutions.

Les résultats chiffrés de l'enquête firent l'objet d'un document bref, dépourvu de commentaires, que nous avons présenté aux formateurs dans les deux régions. Hormis quelques-unes que nous mentionnons dans le corps du texte, ce document ne suscita pas de grandes surprises ni d'ailleurs un grand intérêt.

constitué par des membres des couches moyennes avec une sur-représentation importante des milieux enseignants (36 % de ceux qui travaillent). Les employés et les techniciens que l'on peut légitimement agréger dans une étude telle que la nôtre représentent également une part considérable (28 %). D'après certains formateurs, elle serait en augmentation. Les ouvriers sont rares (5 %), les artisans, commerçants et agriculteurs sont quant à eux tout à fait absents. Les cadres supérieurs et professions libérales constituent 7,8 % de notre échantillon (ils constituent 6,7 % de la population active française mais on sait qu'ils participent plus que les autres catégories sociales à la vie associative).

Les traits que nous avons relevés ci-dessus sont accusés surtout à Strasbourg où les enseignants constituent près de la moitié du public, alors qu'ils sont moins importants en pourcentage que les autres catégories des classes moyennes (travailleurs sociaux, employés, techniciens) à Grenoble. Le public dans son ensemble est moins "intellectuel" dans cette région qu'à Strasbourg. Les étudiants y sont moins nombreux et les niveaux de fin d'études plus bas. Cette différence dans le recrutement est à mettre en relation avec une différence dans la nature des stages. L'échantillon de stages que nous avons à Grenoble présente une diversité qui n'existe pas à Strasbourg où sont organisés surtout des stages d'éducation populaire au sens traditionnel du terme.

Les informations relatives aux employeurs ne font guère que confirmer ce que les professions nous laissent supposer et ce que nous savons déjà de la coupure entre les activités d'éducation populaire et les entreprises : 200 personnes, (soit presque les deux tiers de celles qui travaillent), sont employées par une administration ou un établissement privé ou public d'enseignement, alors que 12 % travaillent dans une entreprise privée industrielle ou commerciale. Les autres sont employés par une association ou une fédération (8,5 %), travailleurs indépendants ou salariés de travailleurs indépendants, artisans et commerçants (6 %).

Les stagiaires qui n'ont pas d'activité professionnelle sont étudiants, scolaires ou encore en formation professionnelle. 25 stagiaires sont en chômage (ce qui représente 5 % de la population totale) tandis que 29 se sont déclarés "au foyer". Ces chiffres sont relativement imprécis sans doute, car nous ne savons pas quel choix aura été fait par les divers travailleurs temporaires, saisonniers, vacataires dont nous savons qu'ils ont une part non négligeable dans ce domaine. Quoiqu'il en soit le taux obtenu est très voisin du taux de chômage dans la population globale française. On ne peut donc pas soutenir que les stages réalisent une concentration particulière de chômeurs. Pourtant là encore les formateurs ont été surpris de la modicité du pourcentage. Son importance subjective dépasserait sa réalité objective.

Des stagiaires relativement diplômés. Alors que les tranches d'âge où se situent la majorité de nos répondants (moins de 35 ans) comptent dans la population globale au maximum 20 % de personnes ayant arrêté leurs études au niveau du bac et après, dans notre enquête ils représentent 75 %. Deux cents personnes (soit 41 %) ont un niveau d'études supérieur au bac. Ceci est considérable et montre une fois de plus que ce sont les plus cultivés qui recherchent un surcroît de culture.

Comme le public des institutions socio-culturelles dans leur ensemble, le public des

stages est un public "cultivé" marqué par une sur-représentation de l'appareil scolaire. En effet si l'on considère ensemble ceux qui y sont comme enseignants et ceux qui y sont comme enseignés, nous obtenons 47 % de l'ensemble des stagiaires. Ceci rend manifeste *l'existence d'un recrutement privilégié dans les milieux de l'enseignement particulièrement marqué à Strasbourg.*

Il faut enfin remarquer que les animateurs professionnels ne se trouvent qu'en très petit nombre dans les stages étudiés (19 soit 6 %) ; ils sont encore moins nombreux que les travailleurs sociaux (8 %) que nous avons dû — il est vrai — agréger aux para-médicaux.

LES STAGIAIRES, L'ANIMATION ET LA VIE ASSOCIATIVE

Reste à savoir quelle relation ce public entretient avec l'animation ou l'action socio-culturelle et dans quelle perspective s'inscrit, pour lui, le stage auquel il participe. Plusieurs éléments peuvent être pris en considération comme indices d'une relation à l'animation : la possession de diplômes, la participation à la vie d'une association, la prise de responsabilités dans ce cadre, enfin l'indication éventuelle d'un projet précis motivant la présence au stage.

Un stagiaire sur cinq est titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou de Directeur de Centre de Vacances, ce qui est considérable mais nettement inférieur aux proportions que l'on trouve chez les animateurs professionnels (45 % parmi les CAPASIENS d'après une statistique établie en 1975).

Invités à indiquer s'ils avaient un projet précis déterminant leur venue au stage, la majorité des stagiaires ont répondu positivement, comme on pouvait s'y attendre, tandis que 12 % s'abstenaient de répondre, ce qui n'est pas surprenant non plus. Ce n'est donc qu'une faible majorité (52 %) qui ont été en mesure — ou ont bien voulu — nous donner des précisions sur ce sujet. Elles sont vagues ou purement tautologiques dans 18 % des cas. Un quart de ces stagiaires ont cité un projet relié directement à leur profession et cela recouvre des choses encore différentes. Le plus fréquemment il s'agit d'enseignants qui pratiquent des activités culturelles artistiques ou artisanales avec des élèves. D'autres relient leur participation au stage à un désir de devenir professionnel (théâtre, cinéma essentiellement), tandis qu'une 3^e catégorie est effectivement composée de personnes qui ont un intérêt professionnel à faire le stage. Nous trouvons là quelques rares professionnels de l'animation, des travailleurs de la montagne, et un très petit nombre de stagiaires qui se déclarent professionnels de la discipline considérée.

(1) Certains font des réponses purement tautologiques : "me perfectionner en ski de fond" ou "en art dramatique", c'est-à-dire dans le thème du stage. D'autres font explicitement référence à leur formation personnelle d'une façon intéressante à considérer, par exemple : "Pour la découverte du potentiel de créativité qui est en chacun et son utilisation", "De mieux connaître son corps et pouvoir relier corps et esprit". "Désir d'occuper agréablement ma retraite en travaillant de mes mains", "Une meilleure possibilité" d'insertion sociale... Les enseignants citent par exemple : "Chorales d'enfants", "Groupes de théâtre d'enfants" sans parler d'une "meilleure éducation esthétique", ateliers d'activités manuelles... Les stages concourent ainsi à la qualification des enseignants, et à l'amélioration de la pédagogie scolaire.

Mais le plus grand nombre (109), c'est-à-dire le tiers de ceux qui ont déclaré avoir un projet, évoquent un projet directement lié à leur vie militante ou à leurs activités dans une association. Les réponses peuvent schématiquement se diviser en deux sortes. La première indique un état dans lequel le stagiaire se trouve ("j'encadre les sorties de ski, j'anime l'atelier théâtre, je dirige une chorale...") et qui explique la présence dans le stage. Un deuxième groupe évoque un projet plus précis, plus circonscrit tel que : "tournage d'un film dans un Centre de Vacances", "tourner un film avec des scouts dont je m'occupe", "augmenter le répertoire des danses françaises folkloriques dans un groupe", etc.

Le 3^e indicateur, est le plus fiable à notre avis car il correspond à une réalité objective : l'appartenance à une association.

Les deux tiers des stagiaires ont des activités dans une association. 277 personnes (soit 56 %) ont précisé lesquelles et assez souvent quel type de relation elles avaient avec ces associations (animateurs bénévoles, vacataires, élus...). Nous avons donc des indications sur la vie associative de plus de la moitié des stagiaires qui sont effectivement engagés dans une ou plusieurs associations. Au total 425 associations différentes ont été citées.

Comme on pouvait s'y attendre, les associations culturelles et artistiques sont les plus souvent mentionnées. Cela est d'autant moins surprenant que cette catégorie est assez extensive dans sa définition, puisque le classement d'un grand nombre d'associations pose des problèmes. Nous trouvons dans cette même rubrique tous les clubs et troupes de théâtre par exemple, qu'ils soient universitaires, d'entreprises ou internes à une M.J.C. Il en est de même pour toutes les autres activités artistiques. Mais nous avons dû y classer aussi quelques associations locales à partir de leur seule dénomination "culture ou loisir" ou "d'éducation populaire". On y trouve enfin des sections de la Ligue de l'enseignement ou des associations affiliées à Léo-Lagrange et un nombre considérable de Maisons de Jeunes.

D'autres types d'associations ont été cités mais de façon beaucoup moins importantes. Il s'agit d'associations sportives, de syndicats, de centres de loisirs, de mouvements pédagogiques et de groupements militants divers (écologie, groupes femme).

Parmi les 297 stagiaires qui nous ont donné des indications sur leurs relations à la vie associative, 41 % ont indiqué qu'ils étaient adhérents ou usagers mais surtout "pratiquants" (83 personnes), tandis que 58 % se sont classés parmi les animateurs (vacataires, salariés, mais surtout bénévoles), les militants et les responsables élus. Les pourcentages calculés par rapport à l'ensemble des 490 stagiaires sont de 25 % pour la première catégorie et de 35 % pour la seconde. Ceci représente un taux de responsabilité important surtout si l'on se souvient que près de la moitié des stagiaires ont moins de 25 ans.

COMMENT SONT-ILS VENUS AU STAGE ?

Cette question en regroupe deux : tout d'abord, comment ont-ils eu connaissance de ce stage, ensuite comment ont-ils pu se libérer pour y participer.

Sur le premier point les résultats apportent une confirmation mais permettent d'introduire quelques nuances. En effet dans leur large majorité (près de 70 %) les stagiaires ont eu connaissance du stage par des relations. Par là nous entendons des relations professionnelles, amicales ou avec les formateurs, mais aussi l'information diffusée par une association dont le stagiaire est membre (près du quart des réponses). Un tiers des stagiaires ont été informés par des moyens "impersonnels" : presse écrite (12 %), publication du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (20 %), ou par une autre publication (2,7 %). Il faut noter l'inefficacité totale de la radio et de la télévision (0,2 %) dont nous savons pourtant, qu'au moins à Strasbourg elles sont utilisées de façon assez systématique. 13 % enfin des stagiaires ont appris l'existence du stage à la fois par un media et par des relations (ce qui explique les pourcentages précédents dont l'addition donne un résultat supérieur à 100).

L'analyse des différences suivant les régions montre qu'il ne faut pas conclure trop vite à la vanité de tout effort d'information dans les media. En effet, à Strasbourg où un effort considérable est entrepris, chaque stage donnant lieu à un communiqué de presse, le pourcentage est meilleur puisque 19 % des stagiaires ont été informés par un journal, contre 4 % à Grenoble.

Quant à la seconde question, il faut tout d'abord souligner que les deux tiers de ces stages se situent pendant les vacances scolaires. En dehors de ces périodes nous trouvons, soit des séries de week-ends, soit des actions programmées à la demande précise d'un groupe ou d'une institution ayant son propre recrutement.

Une grande partie des stagiaires (60 %) sont en vacances. Cela est tout naturel pour tous ceux qui relèvent de l'enseignement (47 %) mais il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre (17 %) ont dû prendre des vacances pour suivre le stage. Or il s'agit de congé légal annuel et non de congé particulier lié à la participation à un stage. En effet 4 % seulement bénéficient d'un congé de formation ou d'un congé cadre jeunesse, ce qui est évidemment très peu.

Lorsqu'on rapproche — et certains ne manquent pas de le faire — le caractère attractif des stages, leur coût très modique et le fait que les stagiaires sont en vacances, on peut se prendre à penser qu'il y a là une manière agréable de passer des vacances intelligentes. Le développement restreint, mais frappant, d'un marché privé des stages artistiques ou artisanaux renforce sans doute l'inquiétude de voir les sessions subventionnées par l'Etat devenir des simples moments de loisir dépourvus de tout prolongement dans la vie sociale autre que des bienfaits individuels.

Si nous restons au plan des faits, force est de constater qu'à moins d'être chômeur, au foyer, ou installé dans un "précariat", entre deux emplois temporaires, il faut bien être en vacances ou prendre des vacances pour suivre un stage. On ne peut donc trop épiloguer sur cette constatation... Il serait intéressant, par contre, de se demander si la loi de Juillet 1978 qui facilite largement l'attribution de congé individuel de formation et étend ce droit à des formations dont les objectifs seraient culturels ou encore "d'assumer des responsabilités accrues dans la vie associative", peut contribuer à élargir le recrutement des stages. L'étude des agréments nationaux et régionaux montre l'extrême faiblesse des offres dans le domaine social et culturel : un seul stage sur 830 agréés par l'Etat au plan national, 42 sur 1418 au

plan régional (1). Ces informations donnent à penser que si un effet positif de cette loi est possible, il n'aura sans doute rien de mécanique.

*

* *

Pour finir, l'étude rassura certains, en déçut d'autres. Elle ne confirma pas les inquiétudes, elle ne les infirma pas non plus. Perplexes, les responsables ne surent pas très bien quoi faire des résultats qui apportaient quelques informations certes, mais aucune connaissance véritablement nouvelle et rien de décisif, au sens propre. C'est-à-dire rien qui permet de décider. Ca et là pourtant, quelques modestes constatations (sur les réseaux d'information, la non utilisation des diverses sortes de congés spéciaux permettant la participation à un stage) auraient pu ouvrir la voie à des réflexions concrètes.

Mais tout ceci ne rencontra guère qu'une indifférence polie ! Comment comprendre ce fait ? Nous serions assez tentés de dire que l'enquête est passée à côté du problème, ou plutôt que les vrais problèmes ne relevaient pas de ce type de recherches.

Les stages coûtent de l'argent à l'Etat et comme tels ils doivent justifier d'une utilité sociale. En dehors des circuits commerciaux, l'utilité sociale d'une formation n'est jamais vraiment "démontrée" que par l'accès à des emplois ou, à tout le moins par des diplômes. Les actions qui se situent délibérément en dehors de ces légitimations doivent justifier de leur utilité sociale et ne peuvent le faire qu'en se référant à des objectifs largement partagés et affirmés par, disons, les micro-groupes sociaux qui font autorité en cette matière.

Le paradoxe est que les formateurs n'interviennent que pour une faible part dans cette légitimation car ils peuvent aisément être soupçonnés de poursuivre leurs objectifs propres plutôt que des objectifs socialement utiles (tout comme les stagiaires). Or, nous avons constaté, lors de notre étude, que le pouvoir de décision des formateurs dans la programmation des actions était prépondérant. Ceci peut signifier qu'il y a coïncidence assez forte entre les objectifs des formateurs et ceux de l'administration et que les Formateurs bénéficient d'une large délégation de pouvoir et d'un grand potentiel de confiance. A moins qu'ils ne trouvent leur légitimité à l'extérieur (à l'Université, dans les Maisons de la Culture, dans un terrain particulier où ils concentrent leur action...). A moins, encore, que faute de pouvoir déterminer des objectifs acceptables, l'administration ne laisse faire... l'essentiel étant d'assurer la formation professionnelle des animateurs.

En somme, l'interrogation sur les stagiaires était une interrogation sur les finalités. La connaissance de ce public ne permettait pas de faire l'économie d'une démarche, peut être aujourd'hui nécessaire, pour affirmer ou ré-affirmer des objectifs qui recueillent l'adhésion minimum des principaux partenaires.

(1) Francine Vincent, Laure Caugé - actualité de la formation permanente N° 41, 42 - 1979.

ENTRE LA LYRE ET LE COMPAS

(Notes pour une scénographie de l'espace ludique)

Jean HERRMANN.— Document de l'I.N.E.P. numéro XXIII, 1977, 150 p.

Cette réflexion sur l'espace ludique prolonge une démarche engagée dans un précédent "Document de l'I.N.E.P., n° XXII", sous le titre : "l'Espace d'Intéraction".

Cette première étude se limitait à mettre en ordre quelques éléments d'une topologie concernant les lieux d'animation, à partir d'un certain nombre de données empruntées à l'éthologie, à l'anthropologie de la communication. Si la notion même d'animation conduit à réclamer une topologie qui lui soit propre, comment ne pas s'interroger sur les rapports de l'espace avec la civilisation qui l'engendre ?

Au terme de cette première recherche, une multitude de prolongements possibles s'ouvraient de toutes parts. Il fallait donc revenir sur cette topologie des lieux d'animation pour tenter de mieux saisir la conception de l'espace dont elle se réclame, et les rapports qu'elle institue avec cette culture en transformation.

ELEMENTS POUR L'HISTOIRE DE L'EDUCATION POPULAIRE

Actes du Colloque I.N.E.P. d'avril 1975

Document de l'I.N.E.P. n° XXI 1976, 140 p.

En organisant des journées d'information sur l'histoire de l'éducation populaire, l'Institut National d'Education Populaire a voulu s'adresser aux animateurs socio-culturels comme aux experts et aux chercheurs qui s'interrogent sur la signification et le développement de "l'animation". Il a voulu souligner que les changements introduits depuis 1955 par le développement des équipements, des institutions, des professions socio-culturelles ne sauraient laisser ignorer une longue continuité d'expériences passées.

Ce document est essentiellement constitué par les témoignages de ceux qui ont été les acteurs de l'éducation populaire depuis 1936, et par les réflexions de ceux qui sont profondément engagés dans la vie des associations et des institutions actuelles.

Ce document, intitulé "Eléments pour l'Histoire de l'Education Populaire" est le **XXIème document de l'I.N.E.P.**

On peut se le procurer en adressant 20 + 3 F à M. l'Intendant de l'I.N.E.P. par chèque postal ou bancaire.

Institut National d'Education Populaire

Service des Publications

78160 Marly-le-Roi

958-49-98

SIRE

Itinéraire d'un peintre

Dans le cadre des expositions de l'Institut National d'Education Populaire, nous avons interrogé pour les Cahiers de l'Animation Jean SIRE, Conseiller Technique et Pédagogique à l'Institut National d'Education Populaire. Ce faisant nous avons aussi rencontré SIRE, peintre depuis trente ans et créateur de nombreuses œuvres qui ont été exposées en France et à l'étranger.

A l'Institut National d'Education Populaire, seront exposées à partir du 6 mars 1980 des toiles de SIRE depuis le début de son œuvre. Des toiles qui ont une trentaine d'années et des œuvres toutes récentes seront accrochées.

C'est bien l'aspect culturel de l'œuvre de SIRE qui en fait un objet d'exposition proprement dite, mais la démarche retenue à l'Institut National d'Education Populaire est aussi pédagogique. Sur cet itinéraire de peintre, SIRE créateur mais aussi formateur s'exprime ainsi :

“La création est pour moi aussi un témoignage pédagogique. Faire une exposition comme je pourrais le faire – et je l'ai fait – dans une galerie traditionnelle ne me paraît pas suffisant. Pouvoir montrer comment j'en suis arrivé à peindre des fenêtres après des périodes fort différentes me semble intéressant sur le plan de l'enseignement de la peinture.

Enseigner la peinture, comme je le fais en tant que Conseiller Technique et Pédagogique, nécessite selon moi, la confrontation quotidienne avec la toile.

Je suis formateur. Quand je suis un formateur, je suis un enseignant et un enseignant, et un enseignant qui peut parler d'une expérience et pourtant je ne parle jamais de ma peinture dans les stages... Matisse rapporte ce propos : “Un professeur est un monsieur qui enseigne ce qu'il ne connaît pas”. Notez que Matisse a longtemps enseigné. Je ne me considère pas professeur mais enseignant. Celui qui ne parle que de ce qu'il connaît, ce à quoi il se confronte. La peinture me sert à vivre et aussi à enseigner, mais je n'enseigne pas ma peinture. Je voudrais faire prendre conscience à ceux qui me voient au travers de ma peinture, d'où je viens.

Ce qui est là est le produit de ce qui vient avant. Le peintre n'est pas immuable, ses réactions changent avec l'âge sur le plan biologique, psychologique et spirituel. Tout peintre qui a quelque chose à dire est en perpétuelle recherche, en perpétuel

dépassement. La peinture n'est pas dite une fois pour toute. Il y a tant de gens qui ont un jour trouvé un petit quelque chose et qui ont passé leur vie à le redire. Ce sont des morts.

Il y a eu plusieurs périodes dans ma peinture comme dans ma vie. Je n'ai jamais dit un beau jour "maintenant j'en ai assez de peindre des orchestres, je vais peindre des rivages". Cela s'est passé très naturellement, comme les saisons. Tout ceci ne peut se dire que sous forme d'itinéraire. Je suis peintre et je suis aussi pédagogue.

Je suis souvent consterné par des tentatives d'ouverture à la peinture qui sont ratées. On montre aux gens des choses qui ne peuvent que les repousser. C'est dans la mission de l'Institut National d'Education Populaire de montrer des œuvres auxquelles les gens sont capables d'adhérer sans avoir de répugnance. Ce lieu, (il se trouve que j'y travaille), me paraît privilégié pour faire une tentative, non pas autour de la peinture de SIRE mais autour de l'itinéraire d'un peintre qui travaille depuis 30 ans. Montrer comment un peintre travaille, cela une galerie ne peut pas le faire et si l'Institut National d'Education Populaire ne le fait pas, qui le fera ? Je pense que c'est un cadre qui se prête parfaitement à ce type d'exposition.

L'Institut National d'Education Populaire est un carrefour, il y a des gens extrêmement différents qui passent. Il y a ici un véritable brassage social de milieux différents.

C.A. Comment vivez-vous votre métier de C.T.P. en tant qu'artiste créateur ?

Si je ne faisais pas des stages, il me manquerait quelque chose. Dans mes stages, je suis très directif. J'envoie la balle et elle me revient souvent. Cette confrontation est essentielle. Quand je fais un stage de peinture, je suis le patron et je crois que je peux me permettre de l'être. Dans un stage, nous avons fait un exercice de peinture libératoire. C'était un groupe dont certains n'avaient jamais fait de peinture. Il y avait une assistante sociale totalement sans expérience. Elle m'a fait une peinture superbe : un Bissière ! Un autre m'a proposé deux grands Bazaine, il ne connaissait pas Bazaine, l'assistante sociale ne connaissait pas la peinture de Bissière. C'est une espèce de grâce que certains peintres cherchent des années et tout d'un coup un ignorant la trouve.

La question que je pose : et après ? Qu'est-ce qu'il va lui rester ? Rien ! L'amateur comme l'enfant a parfois de ces coups de génie ! L'artiste créateur peut — lui — évoluer, trouver, poursuivre. L'artiste c'est celui qui peut chercher et qui trouve. La jeune femme qui trouve dans un bref état de grâce pourra-t-elle continuer ? N'empêche que cette confrontation me lave l'œil.

C.A. Est-ce que cette expérience apporte quelque chose à la création ?

Peut-être... mais le peintre est solitaire.

C.A. Est-ce que la peinture a besoin d'être vue pour exister ?

Je ne sais pas, elle existe parce qu'elle est faite, mais elle n'existe pas si personne ne la voit.

L'ITINÉRAIRE

L'exposition commence avec une toile de 1951 "les filets bleus" qui appartient à un court moment où saturé d'une période où j'étais l'élève de Fernand Léger, je faisais de la peinture abstraite. Je me réfugiais alors dans une peinture libératoire, puis un beau jour je me suis aperçu que cette peinture ne menait à rien. Je me suis rendu chez Fernand Léger qui en partant m'a dit "j'espère que tu ne fais pas de l'abstraction".

Après 1951, un voyage en Grèce m'a amené à prendre un cycle que j'appelle "Panathénées". Puis ce fut les premiers "cortèges".

En 1961 je me mets à peindre des orchestres. Le noir qui domine alors est progressivement envahi par la couleur au bénéfice d'une peinture "riche", très travaillée au couteau par glacis superposés. Cela devient une peinture rassurante que j'aurais pu continuer toute ma vie. Les gens s'arrachaient cette peinture et j'ai commencé à en avoir assez. Les paroles d'un grand marchand de la rue de Seine m'ont profondément marqué, il m'a dit "vous risquez de faire la même toile toute votre vie". Cela m'a aidé à abandonner cette espèce de délectation de la "belle peinture".

Un jour j'ai rencontré Charles MUNCH dirigeant l'orchestre de Strasbourg à l'occasion d'un concert Bartok. J'ai découvert la musique mais surtout dans un premier temps les orchestres que j'ai peints jusqu'en 1972. Puis j'ai découvert la musique au fil des années. Ça se passait en 1962. A ce moment, j'avais à faire une grande peinture murale sur cinquante mètres carrés. Une fois la toile terminée je me suis aperçu que j'avais peint plus la musique que l'orchestre. A partir de là j'ai peint la musique en ce qu'elle a de dynamique et non plus la présentation de différents instrumentistes.

En même temps j'ai mené le cycle du Messie (d'après l'oratorio de Haendel). Ensuite j'ai mené le cycle des "présages" cycle que j'appelais alors "préludes". Ce cycle a été exposé à Auxerre en décembre 1967. C'était un cycle tendu, violent, passionné qui m'a été imposé par l'état de guerre au Moyen-Orient. Puis ce fut cette rupture dans ma vie qui a représenté mon stage de formation de Conseiller Technique et Pédagogique à l'Institut National d'Education Populaire où j'ai vécu les événements de Mai 1968.

A Marly je ne pouvais plus peindre. Mais un jour de mai 1968 où je me trouvais rue de l'Ecole de Médecine, j'ai vu un immense cortège qui remontait le boulevard Saint-Michel, j'étais comme dans un tunnel par rapport à ce qui se passait au bout de la rue et j'ai vu une de mes toiles et j'ai été très perturbé. Aussi, après mon passage à Marly j'ai commencé un cycle, que j'ai appelé "Poursuite du vent", avec des dessins et quelques toiles.

1969, ça a été la poursuite des orchestres et le thème des villes. L'orchestre est une accumulation. La ville est une accumulation. Les villes sont des compléments de maisons et de quartiers.

Ce cycle des villes est apparu suite à la relecture du "Rivage de Syrtes" de GRACQ.

Ce rivage des Syrtes m'a amené à peindre des villes fantasmagiques. A l'exposition de l'Institut National d'Education Populaire, il y aura plusieurs toiles de ce cycle des villes ainsi que des dessins. En même temps, j'ai fait quelques toiles du peintre dans son atelier.

Enfin ce fut la rupture totale. Ma peinture en était arrivée à une trop grande nervosité. L'espace de la toile était — pour moi — trop déchiqueté. De longues promenades sur les immenses plages du Cotentin où la mer se retire sur des kilomètres ne laissant qu'un miroitement de sables mouillés. Et un horizon ! Terre ? Mer ? Ciel ?

Cette découverte de l'espace silencieux m'a amené au cycle des Rivages (72-75), peinture silencieuse, immobile, monochrome ; multiples variations sur le thème de l'inaccessible horizon. Avec des moments où je me demandais si après tout le chef-d'œuvre pictural n'était pas la toile blanche, vierge, riche de tous ses possibles. Le travail d'après le modèle vivant m'a — si j'ose dire — remis à flot. Les plages désertes ont été peu à peu habitées par un personnage féminin à la fois femme-dos, galet poli, barque échouée.

En 1975-76, ces figures de femme se précisent en même temps qu'elles se pétrifient. Puis les choses commencent à retrouver un simulacre de réalité, l'eau sa qualité d'eau, la pierre sa qualité de pierre (deuxième voyage à l'île de Pâques) dans un univers toujours "pétrifié".

C'est moi a posteriori qui porte ainsi un regard sur ce que j'ai fait. Lorsque je change de thème ou de cycle, ce n'est jamais délibéré.

En juillet 76, je peins le "Miroir" où l'on voit une femme blanche vue de dos et son reflet n'est pas blanc mais noir pétrifié. Après je me suis aperçu que cette toile était cadrée comme une fenêtre.

En septembre 1976, je me retrouve dans mon atelier et je ne sais plus que faire. Chaque retour de vacances est une période de rupture. Au retour des vacances, je ne sais plus quoi peindre. Or, il y a quelques années j'avais demandé à mon ami Jean CLERC, Conseiller Technique et Pédagogique Photo de bien vouloir me faire une série de diapos sur des fenêtres belges qui m'avaient déjà fort intrigué en 65 lors d'une expo à Liège.

Ces photos faites (bien) je n'y pensais plus jusqu'à ce jour de septembre où ne sachant quoi peindre, désespéré, j'ouvris la boîte et "découvris" ces diapos de fenêtres.

J'ai donc peint la première toile du cycle des fenêtres "Mystère de la fenêtre". La série belge épuisée j'ai photographié moi-même des fenêtres. Depuis septembre 1976, je peins toujours des fenêtres. Je ne connaissais absolument pas les peintres américains qui peignaient aussi des fenêtres à cette même époque.

J'ai été le voyeur qui regarde ce qui se passe à l'intérieur dans la maison et puis j'ai été le peintre qui regarde au dehors.

En ce moment une nouvelle période semble se dessiner qui est liée à la fenêtre.

J'avais peint une toile d'après une fenêtre belge. Petits carreaux orangés sertis de plomb. Derrière, le torse d'une femme aux seins nus. Pour des raisons X, les couleurs de cette toile ont craqué et j'ai dû la repeindre. J'ai toutefois modifié l'attitude de la femme qui est maintenant vêtue et qui m'a tout de suite rappelé certaines peintures flamandes. J'ai ressorti récemment cette toile et j'ai appelé ça "la solitude de Mme Rembrandt".

Comme je travaille depuis un bon moment à un grand portrait de mon épouse, j'ai repris les dessins Solitude de Mme Rembrandt... J'ai donc commencé un cycle qui débute et qui s'appellera "Solitude de la femme du peintre".

La présentation chronologique de mon œuvre est une présentation verbale. Dans l'exposition nous avons essayé de respecter cet ordre.

G.L. Si cette exposition était dans une galerie elle ne se présenterait pas de la même manière. L'exposition est avant tout quelque chose de visuel, il faut que les gens vivent bien l'exposition.

Propos recueillis par

Ginette LAJUDIE

Conseiller Technique et Pédagogique

Geneviève POUJOL

Chargée de Recherche

SIRE

ITINERAIRE D'UN PEINTRE

Exposition

à

l'Institut National d'Éducation Populaire

7 mars - 20 avril

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 22**PROFESSIONS D'ANIMATEURS?****Geneviève POUJOL**

Les animateurs en chiffres

Pierre MOULINIER

Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique

P. LOUPIAS - J.F. CHOSSON

Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure

Claude PARE

Les animateurs de la S.N.C.F.

Pierre GAUDIBERT

Animateurs et créateurs à Grenoble

Chantal GUERIN

Une profession d'animateur est-elle possible ?

Michel SIMONOT

Un métier ! Pour quelles activités

Isabelle LOCHARD

Professions d'animateurs. Bibliographie sélective

On peut se procurer ce numéro spécial en s'adressant à :

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE

Service des Publications

78160 MARLY-LE-ROI

en joignant à la commande un chèque de 20 F à l'ordre de Monsieur l'Intendant de l'Institut National d'Education Populaire.

FORMATION – ANIMATION – PROFESSION**DES FORMATIONS NOUVELLES**

L'INEP prépare la 7^e édition du numéro Hors-série des Cahiers de l'Animation sur la formation des animateurs socio-culturels (1). A l'occasion de cette remise à jour nous avons relevé des cycles nouveaux de formation que nous indiquons ci-dessous.

1. LES ATELIERS DES TROIS SOLEILS (2)**– Une année de préparation à une formation artistique ou artisanale**

Elle s'adresse aux jeunes gens et jeunes filles à partir de 16 ans (à l'issue de la scolarité obligatoire). Elle a pour objectifs de les préparer à l'entrée dans une école de formation artistique ou artisanale.

L'année de préparation comporte :

- **Orientation** : choix d'une formation précise en fonction des souhaits et du niveau d'entrée exigé par les différentes écoles (certaines demandent le baccalauréat)

- Travail préparatoire :

- 10 heures d'ateliers préparatoires (base commune) : dessin, peinture, graphisme, sculpture, éveil et recherche plastique,
- 8 heures (ou 10 heures) d'ateliers d'art ou d'artisanat, modulées suivant les caractéristiques de la formation envisagée,
- 18 heures (ou 20 heures) de travail personnel hors-cours, en corrélation avec les ateliers suivis. Ce travail personnel est constamment soutenu et évalué par les formateurs.

Le 3^e trimestre est spécialement consacré à la constitution d'un dossier personnel.

– Un cycle de pré-formation dit formation personnelle ("FOP")

Ce cycle d'une durée d'un an, est ouvert, à l'issue de la scolarité obligatoire, aux jeunes gens et aux jeunes filles de 16 à 20 ans. Il a pour objectifs de permettre à ceux qui le suivent d'approfondir leur formation personnelle et ainsi de mieux en-

(1) Ce numéro sera disponible en Mai 1980, s'adresser au Service des publications de l'INEP.

(2) 75 rue Eugène Pons, 69004 LYON

visager leur orientation vers la vie active ou d'autres types de formation. A cet effet, un psychologue reçoit individuellement les élèves chaque semaine, pour les aider à réfléchir à leur avenir et à leur orientation.

Formation personnelle :

- Par l'exercice quotidien de la créativité personnelle dans les formes, les couleurs, les rythmes (croquis-dessin, sculpture-modelage, éducation corporelle et jeu dramatique...),
- par la pratique d'activités "artisanales" aboutissant à des réalisations personnelles valorisantes (tissage, bijouterie, poterie, vannerie, etc.),
- par une sensibilisation à l'actualité artistique, culturelle, sociale.

Les stagiaires acquièrent progressivement une meilleure conscience de leur personnalité, de leurs goûts et de leurs aptitudes. La formation personnelle les amène aussi à accepter comme nécessaires et même non aliénantes l'assiduité, l'exactitude, la régularité de l'effort poursuivi.

Préparation à la vie active :

- Par une amélioration de l'expression écrite ou orale,
- par une information et une réflexion sur les orientations,
- par le vécu quotidien de relations de groupes dans les "ateliers" (petites unités à dimension humaine autour de formateurs compétents et disponibles), ateliers eux-mêmes inclus dans un ensemble plus vaste, aux âges et centres d'intérêts variés. Les stagiaires doivent accéder à une prise en charge personnelle et acquérir une meilleure conscience de leur insertion possible dans le monde actuel. Ils peuvent donc, à l'issue de cette année de pré-formation, choisir en meilleure connaissance de cause leur orientation.

2. FORMATION ET DEMOCRATIE (1)

Responsable de service informations :

Objectifs :

Informé un ou des publics, faire connaître une institution, créer une image de marque, faire circuler l'information, diffuser un message et trouver les relais qui le démultiplieront, suppose de la part du responsable l'acquisition de connaissances, de capacités et techniques d'analyses, un entraînement à la relation et à la communication, un savoir-faire.

Il ne s'agit pas pour lui d'être un spécialiste tout à la fois en arts graphiques, en audio-visuels, en réalisation cinéma, en presse écrite... il doit être apte par contre à :

- déterminer avec précision les objectifs et les publics à atteindre pour chaque campagne d'information afin d'établir une stratégie,

(1) 26, rue Emile Raspail - 94110 Arcueil

- faire choix des différents supports à utiliser
- impulser le projet
- coordonner l'équipe de professionnels et spécialistes qui réaliseront
- gérer administrativement et financièrement
- procéder aux analyses nécessaires à l'évaluation des actions.

Conditions d'admission :

Conditions administratives d'ouverture au droit à la rémunération de l'Etat.

Age : 23 ans et plus.

Bon niveau de culture générale (mais aucun diplôme n'est exigé)

Trois années au moins d'expériences de travail salarié (quelle que soit la profession).

Expérience approfondie dans l'un des secteurs de l'information, à défaut dans l'un des domaines de l'action sociale ou socio-éducative ou culturelle.

Avoir satisfait aux épreuves de sélection (Septembre) (dossiers et entretien).

Durée de la formation :

7 mois (octobre à mai)

Région parisienne.

Organisation :

- Stage en externat
- Formation théorique, exposés, conférences, réflexions collectives, observations et expérimentations pratiques.
- Divers ateliers d'expression et d'expérimentation en option : journalisme, graphisme, réalisation audio-visuelle, relation publique.

Sanction de la formation :

- Certificat de formation professionnelle de responsable de service information de collectivités.

Conditions matérielles :

- Stage de promotion agréé Niveau III ouvrant droit à rémunération variable selon la situation administrative du stagiaire avant l'entrée en formation (voir Loi Juillet 1978).
- Nombre de places : 15.

3. L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (1)

Cette université prépare déjà à un diplôme universitaire de 1^{er} cycle. Le Diplôme Universitaire de Musicien-Animateur Spécialisé (D.U.M.A.S.). Elle a créé à la rentrée

(1) Faculté des Lettres et Sciences Humaines – B.P. 576 Pau Université 64010 PAU CEDEX

79-80 un diplôme de 2^e cycle le D.U.A.M. (Diplôme Universitaire d'Animation Musicale).

Conditions d'admission :

– Titres requis

1) Le D.E.U.G. de Musique (D.E.U.G. de Lettres et Arts - Section E : Musique) ainsi que le D.U.M.A.S. donnent accès de plein droit à la première année de préparation au D.U.A.M.

2) Peuvent s'inscrire également, sous réserve d'un contrôle complémentaire destiné à vérifier leur culture générale et leurs connaissances musicales,

- les étudiants titulaires d'un autre D.E.U.G.
- les étudiants titulaires d'un D.U.T. - option "Animation Socio-Culturelle"
- les étudiants titulaires d'un diplôme universitaire pouvant faire l'objet d'équivalences (D.E.M.S. par exemple).

3) Les étudiants n'ayant, après le baccalauréat ou un équivalent, obtenu aucun des diplômes énoncés plus haut, mais présentant un dossier attestant leurs aptitudes et leurs connaissances, peuvent être admis, sous réserve d'un contrôle complémentaire

– Tests de contrôle.

Organisation de la formation :

La formation s'articule autour de 2 options principales constituant des spécialisations et comprenant des cours spécifiques et des cours communs :

1) Option Direction de chœur

- direction de chœur
- harmonie, analyse, création.

2) Option Musique électroacoustique

- pratiques électroacoustiques
- analyse, création

3) Cours communs

- chœur
- pratique musicale (voix et instruments)
- pédagogie appliquée
- philosophie (2^e année)
- séminaires avec des intervenants invités

4. UNIVERSITE DE GRENOBLE III (1)

L'E.S.E.A.C. (Enseignement spécial d'expression animation et communication) a créé à la rentrée 1979, en formation permanente, un cycle annuel de **formation à l'animation et à la communication.**

(1) B.P. 25 X - 38040 GRENOBLE CEDEX

Contenus et objectifs :

Ce cycle vise deux objectifs :

- mener une réflexion critique sur les pratiques et les finalités de l'animation,
- fournir des moyens d'analyse et d'intervention dans des situations concrètes.

Les activités pédagogiques sont organisées autour de trois axes :

- aspects socio-économiques de l'animation
 - . analyse des institutions et des politiques culturelles
 - . réflexion sur l'évolution des pratiques
 - . procédures d'enquêtes sur les situations socio-culturelles
 - . les faits économiques et la vie culturelle
 - . gestion des associations
- aspects relationnels et groupaux
 - . inventaire et analyse des problèmes de la vie de groupe
 - . production et décision collective
 - . expression verbale et non verbale
 - . différences et conflits ; autorité et pouvoir
 - . affectivité et expression ; contenus inconscients de la communication
- l'audio-visuel, moyen de communication et d'animation
 - . lecture et analyse de messages audio-visuels (films. T.V., diaporama...)
 - . approche critique de l'écriture audio-visuelle
 - . formation technique (prise de vue, prise de son, montage)
 - . réalisation d'un produit (diaporama-vidéo).

Publics :

Le cycle annuel s'adresse plus particulièrement à des professionnels de l'animation qui entendent suivre une formation en dehors de leur temps de travail ainsi qu'à des travailleurs sociaux ou à des formateurs intéressés par l'emploi des techniques d'animation.

Le cycle est également ouvert aux stagiaires étrangers.

Méthodes :

Les méthodes de travail de ce cycle sont actives et participatives :

- références à l'expérience concrète et à la vie du groupe en formation,
- étude de cas,
- enquêtes, réalisations, observation et simulation de situations,
- mise en rapport des données concrètes et des instruments d'analyse.

Conditions et inscriptions :

Le suivi de l'ensemble des activités pédagogiques est obligatoire (sauf dérogations exceptionnelles) ; pour autant le cycle n'équivaut pas à une école d'animateurs, il est un lieu de réflexion et de formation sur les caractéristiques et les techniques de l'action culturelle.

A l'issue de la formation est délivré un **Diplôme Universitaire** d'Expression, d'Animation et de Communication (D.U.E.A.C.) de Grenoble III. Ce diplôme donne l'équivalence de 5 unités de valeur du CAPASE et permet, sous certaines conditions, l'accès dérogatoire à la Maîtrise des Sciences et Techniques de la Communication (Grenoble II et III).

LE CALENDRIER ANNUEL DES STAGES SOCIO-EDUCATIFS

Ce calendrier est publié par la Direction de la Jeunesse (Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs) il recense la totalité des formations proposées par les services du Ministère, par les associations et les universités dans les divers domaines de l'animation. 1065 stages courts agréés pour le C.A.P.A.S.E. sont prévus en 80. Ils se répartissent ainsi : (voir tableau ci contre).

Unités de formation	M.J.S.L.	Associations et universités	Total
A. Expression écrite et orale	25	28	53
B. Psycho-pédagogie	23	23	46
C. Vie des groupes	27	33	60
D. Connaissance des milieux	11	23	34
E. Etude des aspects d'une civilisation	37	70	107
F. Initiation aux méthodes d'administration et de gestion	14	35	49
G. Moyens d'expression autre qu'écrite et orale	228	236	464
dont : – Arts et traditions populaires	15	5	20
– Audio-visuel	21	56	77
– Cinéma	11	27	38
– Danses d'expression	4	3	7
– Expression dramatique	44	22	66
– Expression musicale	20	8	28
– Expression orale et corporelle	6	10	16
– Expression plastique	50	51	101
– Stages pluridisciplinaires	11	25	36
– Livre vivant	7	7	14
– Photographie	39	22	61
H. Initiation à l'économie	9	27	36
I. Application de l'étude du milieu	32	42	74
J. Activités sportives de loisirs et de plein-air	36	41	77
K. Aménagement de l'espace urbain et naturel	15	14	29
L. Institutions Nationales et Internationales	14	23	37
TOTAL	471	595	1 066

On trouvera aussi dans ce calendrier le tableau des équivalences entre les unités de valeur du C.A.P.A.S.E. et les unités de formation du D.E.F.A. ainsi qu'un répertoire des organismes proposant les formations.

Enfin, pour la première année ce document comporte une annexe, annonçant les stages programmés par les Directions départementales et régionales de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en dehors du C.A.P.A.S.E.

FORMATION PERMANENTE

Nous signalons la publication par le G.E.R.E.A. (1) d'un intéressant dossier d'information juridique sur "l'évolution du droit de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'Education Permanente".

Ce dossier reprend les dispositions principales de la loi du 17 juillet 1978 (livre IX du Code du travail) et de ses textes d'application "telles qu'elles vont influencer sur le fonctionnement des associations d'éducation populaire et permanente qui sont employeurs de personnel et/ou prestataires de formation".

Il aborde, de façon claire, le droit des salariés au congé formation, les différents cas de stagiaires sans contrat de travail, la typologie nouvelle des actions de formation, le financement du congé-formation et la rémunération des stagiaires ainsi que les conditions d'agrément par l'Etat des diverses actions de formation.

*
* *
*

LES "FERMES POUR ENFANTS"

OÙ EN EST-ON ?

Il est étonnant de constater le décalage énorme qui peut exister entre la large diffusion d'un vocable et le nombre restreint de réalisations qui y correspondent. Citons les terrains pour l'aventure, les bases de plein air et de loisirs et plus particulièrement les fermes pour enfants.

Une réunion qui s'est tenue à Paris, au Centre Pompidou le 12 décembre 1979, a permis de faire le point sur les quelques réalisations françaises répondant peu ou prou à la notion de ferme pour enfants. Les invitants étaient :

– Le Centre de Création Industrielle qui est un des départements du Centre National d'Art et de Culture Georges Pompidou et qui a publié dans une collection intitulée "Culture au quotidien" une plaquette illustrée de 62 pages sur les fermes pour enfants (2).

– La Ligue Française des Droits de l'animal (3), présidée par le Professeur Alfred KASTLER, Prix Nobel.

(1) Groupe d'Etudes et de Recherches pour l'Education des Adultes, 13, rue de la Condamine, 75017 PARIS.

(2) Commande par correspondance au Service Edition/Diffusion du Centre Pompidou 75191 PARIS CEDEX 04 qui envoie une facture.

(3) L.F.D.A. BP 67, 94202 IVRY S/SEINE CEDEX.

– L'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de compagnie (1).

Une enquête a été menée dans les écoles parisiennes à l'automne 1979 par la Ligue Française des droits de l'animal. Un tiers des directeurs questionnés ont répondu et sur leurs 129 réponses, 120 demandent l'aménagement de fermes pour enfants. De nombreux élus et fonctionnaires municipaux, sont également tentés par ce genre de réalisation. Mais dans un projet flou de ferme pour enfants s'investissent des attentes multiples : on pouvait déjà en faire un inventaire en avril 1977 au cours d'un colloque organisé à Paris par le Comité pour le développement de l'espace pour le jeu (2).

Certains attendent de la ferme pour enfants la possibilité de voir vivre les animaux domestiques et de les toucher (fonction visuelle et tactile), d'autres souhaitent que l'enfant puisse prendre en charge un animal, l'appivoiser, le nourrir, le soigner (fonction affective) ou encore que l'enfant s'instruise sur les plantes et les bêtes (instruction botanique et zoologique) ou sur les conditions favorables à la vie (formation écologique) ou sur la culture et l'élevage (formation technique et économique) ou sur la vie actuelle et passée des paysans (ethnographie des arts et traditions populaires) sans oublier une fonction ludique qui pour un grand nombre passe au premier rang.

Dans une expérience étrangère comme celle de LA HAYE aux Pays-Bas, la multiplication des réalisations dans une même agglomération permet de répondre concurremment à plusieurs attentes différentes. De même, la Ferme pour enfants de Villiers le Bâcle, en région parisienne qui s'adresse aux enfants d'une petite commune (environ 700 habitants en 1979) et peut mener des actions suivies avec de petits groupes relativement stables.

Dès que l'on s'adresse à une clientèle potentielle très nombreuse il devient difficile de faire autre chose qu'une animalerie – zoo domestique. C'est le cas au Zoo des petits du Jardin d'acclimatation dans le Bois de Boulogne à Paris, au Parc des Gondoles à Choisy-le-Roi (94), à la base de Plein Air de St Quentin en Yvelines (78) et aussi à la Ferme des enfants d'Englos (Nord) qui fait partie d'un vaste parc d'attractions jouxtant un supermarché. Il sera intéressant de voir comment fonctionnera la ferme pour enfants qui se construit à Lille à proximité du centre-ville.

Cependant on peut pratiquer une formule pédagogiquement plus intéressante en restreignant numériquement la fréquentation mais on se rapproche alors de la formule des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement, C.P.I.E., dont la formule a été définie par une commission nationale interministérielle. Il existe une quinzaine de C.P.I.E., situés pour la plupart près de Parcs naturels nationaux ou régionaux. Ils sont regroupés dans une union nationale (3). Le relais-nature de

(1) A.F.I.R.A.C. 13 rue du Cherche Midi, 75006 PARIS

(2) C.O.D.E.J. 85 rue St Charles, 75015 PARIS

(3) Union nationale des centres permanents d'initiation à l'environnement, 45 rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

la Cour Roland à Jouy-en-Josas (78) et le Centre d'initiation à la nature de Rochasson à Meylan (38) s'apparentent aux C.P.I.E. par leur fonction dominante de formation écologique.

En dehors des quelques réalisations citées on ne peut pas recenser les activités d'élevage d'animaux de basse cour ou de jardinage pratiquées par des enfants en milieu scolaire, en terrain d'aventure ou... dans le jardin familial. Il serait très optimiste de penser que l'habitation individuelle avec jardin donne automatiquement une possibilité à l'enfant de pratiquer le jardinage ou l'élevage. En tout cas l'habitat collectif, maison de ville de type ancien ou grand ensemble récent avec ses pelouses sacro-saintes et ses parkings ne laisse pratiquement aucune place. Il y a bien sûr les vacances, qui pour la plupart des jeunes se passent en milieu naturel mais l'ambiance pousse surtout à la distraction et il ne suffit pas d'être localisé dans un milieu pour le connaître. Des pans entiers de la réalité urbaine échappent aux citadins de tous âges qui y sont pourtant immergés environ onze mois par an.

Il faut pour la "découverte" du milieu pratiquer de véritables "explorations" et l'on cite les expériences comme celle qui a été menée avec les enfants de la ZUP des Minguettes à Vénissieux (Rhône) pour leur faire connaître comment on incinère leurs ordures ménagères ou comment on imprime le quotidien régional.

Connaître le milieu ce n'est pas uniquement un problème de moyens, c'est aussi une question d'imagination et de volonté.

R. DUJARDIN

(1) Institut de Recherche sur l'Éducation Publique, 100 rue de Valenciennes, 75008 PARIS.

Le Centre Georges Pompidou et ses partenaires régionaux
pour favoriser la concertation :

**UNE PUBLICATION DE LIAISON
ENTRE LES RESPONSABLES CULTURELS**

Cette publication est destinée à favoriser la communication entre les responsables culturels.

Elle est adressée (tous les deux mois) aux établissements suivants : musées, bibliothèques, établissements d'action culturelle, associations culturelles départementales ou régionales, centres culturels de rencontre, centres culturels municipaux, écoles d'art et d'architecture, fondations et centres d'art privés, ateliers audiovisuels, associations d'éducation populaire, maisons des jeunes ou organismes sociaux ayant des activités culturelles, centres de documentation pédagogique, parcs naturels régionaux.

Elle répercute auprès de ceux-ci les renseignements réunis au Carrefour des régions ou dans les Services de documentation du Centre Georges Pompidou,

Elle sert de lien entre les partenaires régionaux en transmettant leurs appels en vue de coproductions.

Elle signale les nouvelles ressources mises à leur disposition par le Centre.

Coordination des actions associant des organismes culturels régionaux : Olivier Katian, chargé de mission auprès du Président.

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 75191 Paris Cedex 04,
tél. 277.12.33.

Pour tous renseignements :
Françoise Salaun - 277.12.33, poste 4088

AUDIO-VISUEL ET ANIMATION**MEDIAS ET JEUNES****Bilan d'une année**

Si l'on en croit le volume de plus en plus important de publications, tables rondes, livres blancs, études, le thème de l'enfant et du jeune face aux medias continue de mobiliser l'attention et la réflexion de personnes aussi diverses que journalistes experts en audio-visuels, sondages, psychiatres, parlementaires, responsables d'émissions pour enfants...

On peut néanmoins se demander si cette floraison de publications ne cache pas un grand vide : une télévision de qualité pour les jeunes, et si le contenu de ces documents ne porte pas davantage sur la situation telle qu'elle devrait être plutôt que sur ce qu'elle est.

Nous allons tenter un survol rapide des rapports, ouvrages ou manifestations qui, en 1979, ont abordé de manière spécifique ou secondaire les relations enfants et medias.

1. DES PUBLICITAIRES S'INTERROGENT

Invité au festival international de l'Enfance et de la Jeunesse, l'I.R.E.P. (1) ressent la nécessité de faire un "inventaire non seulement des problèmes mais aussi... des sources de malentendus possibles dans l'étude d'un sujet complexe et chargé d'affectivité : l'enfant face aux medias et face à la publicité".

En avril l'I.R.E.P. organise un séminaire sur l'enfant et la publicité qui donne lieu à la publication d'un compte rendu où figurent différentes interventions de psychologues sur le thème : qu'est-ce que l'enfant ?, de publicitaires analysant l'impact de séquences filmées, d'un chargé d'étude de l'I.N.A. s'interrogeant sur l'enfant face à la télévision... On trouve aussi dans ce rapport l'intervention du responsable de la société chargée de réaliser une étude destinée à éclairer la commission Scrivener.

Un tel document, rendant compte de travaux divers, n'aboutit pas évidemment à des conclusions de synthèse ou à une position unique. Mais c'est le lot et le mérite de ce type de rencontres que de se poser les problèmes plus que de les résoudre.

(1) Institut de Recherches et d'Etudes Publicitaires (association 1901), 62 rue de la Boétie - 75008 PARIS.

2. ENFANTS ET MEDIA : RAPPEL DE TROIS OUVRAGES

"Les enfants et la publicité" c'est aussi le thème d'un numéro du Monde de l'Education (1) qui consacre des articles aussi bien à l'enfant marché potentiel qu'à l'enfant acteur ou mannequin, l'enfant téléspectateur ou à l'analyse de la fabrication d'un spot publicitaire.

"Les enfants de l'image" de Marie-José CHOMBART de LAUWE lui aussi et de façon approfondie, traite de l'univers des medias et rappelons le (2) s'achève sur la vision du monde qui est proposée à l'enfant, image déformée, tronquée. La conclusion constitue un écho à l'inquiétude des parents, des éducateurs, des organisations de consommateurs (dont les points de vue sont peu repris en règle générale (3)), inquiétude peu ressentie à la lecture du Monde de l'Education ou du compte rendu du séminaire de l'I.R.E.P. ...

3. UNE TABLE RONDE

Dans le cadre des 4^e rencontres internationales de l'audio-visuel scientifique une table ronde organisée par l'OCAV (4) et consacrée à la télévision et ses publics a réuni autour du thème "les enfants et la télévision" des responsables des émissions pour la jeunesse des différentes chaînes, un médecin psychiatre et un membre du Centre d'Etude et d'Opinion.

Les positions des divers participants sont par ailleurs présentées dans des ouvrages ou publications.

— **La thèse du Dr MOORE** : "pour les enfants, trop de télévision c'est trop" a déjà été défendue lors des entretiens de Bichat en octobre 1979. Elle est consignée dans un article extrait du volume qui est consacré à ces entretiens en 1979.

Dans sa communication, le Docteur MOORE "tente de faire le point du vrai et du faux en ce qui concerne l'impact de la télévision sur les enfants et les adolescents en envisageant notamment son influence sur la santé physique, ses effets intellectuels et ceux qui relèvent de la sphère affective et les effets psychosociologiques". Ce texte dont la conclusion est modérée : "Nous avons vu qu'un emploi illimité de la télévision présente des dangers. Un usage limité par contre peut être bénéfique" (5), n'utilise pas d'études et n'apporte pas d'éléments nouveaux à la réflexion

(1) Novembre 1979.

(2) Nous avons proposé une analyse de cet ouvrage paru chez Payot en 1979 dans le numéro 26 des Cahiers de l'Animation.

(3) L'Union Fédérale des Consommateurs a lancé une enquête par questionnaires sur les effets de la publicité sur les enfants. Les résultats seront publiés dans "Que choisir" cette année.

(4) Office Culturel de l'audio-visuel - 11 rue Galilée 75116 PARIS - Tél. 720.84.16.
Table ronde du 19 novembre. La Télévision et ses problèmes.

(5) Entretiens de Bichat - Pitié - Salpêtrière, psychiatrie. L. MOORE. Le rapport de l'enfant et de l'adolescent à la télévision. Entretiens de Bichat. Vol. Médecine 1979. Paris Expansion Scientifique Française 1979.

Mais il constitue un rappel de différentes études parcellaires sur l'enfant téléspectateur.

— **TF 1** était présent lors de la table ronde de l'OCAV, représenté par le responsable du département des émissions pour la jeunesse et les après-midi ; Jacques MOUSSEAU, sociologue, des medias (1) occupe ce poste depuis janvier 79. Il a réalisé un "livre blanc des émissions pour la jeunesse de TF1", qui outre sa vocation promotionnelle pour la chaîne puisque ce document vise "à faire connaître à ceux qui regardent et jugent la télévision le sérieux avec lequel les problèmes concernant la jeunesse sont abordés à TF1", a indéniablement un autre intérêt dans la mesure où il contient des informations sociologiques rigoureuses. Il constitue un excellent panorama et un rappel des principales données démographiques et sociologiques sur les jeunes, leurs habitudes d'écoute, leurs goûts, leurs loisirs, etc., autant de données chiffrées qui constituent le chapitre 1.

Le chapitre 2 est une réflexion sur la grille des programmes et la place qu'y occupe le public jeune, tandis que la politique envers la jeunesse occupe le chapitre 3 qui présente aussi les moyens mis en œuvre, l'organisation des équipes, les types de publics visés. Les tableaux analytiques de chaque émission, son but, sa fiche technique, sa composition et les sujets traités constituent le chapitre 4.

Signalons aussi un chapitre consacré aux droits dérivés autrement dit à l'exploitation commerciale des émissions (vêtements, journaux, jouets, gadgets, etc.). Si on ne peut s'attendre à une critique radicale des activités commerciales d'un service public, on trouve néanmoins deux pages d'informations sur un sujet souvent escamoté.

Le livre blanc de TF 1 (2) est un ouvrage utile bien qu'il mélange données sociologiques et informations promotionnelles.

— **Représentant FR3**, Mireille CHALVON a rappelé dans un exposé synthétique les principales données connues sur l'enfant et le jeune téléspectateur.

Elle développe par ailleurs ces analyses dans l'ouvrage qu'elle vient de consacrer avec deux chargés d'étude de l'Institut National de l'Audiovisuel à "l'enfant devant la télévision" (3). Cet ouvrage constitue une tentative pour bousculer au sujet de la télévision quelques idées reçues solidement ancrées, les inquiétudes des uns, les attentes des autres. C'est aussi un rappel de quelques données sociologiques peu connues sur un sujet plus souvent abordé en termes affectifs qu'objectifs.

(1) Voir en particulier : Mousseau (Jacques). "Les enfants et la télévision, nouvelles conclusions" in communication et langage n° 30. 3^e trimestre 1976. p. 99 à 108.

(2) Livre blanc. Les émissions pour la jeunesse de TF1. Paris. 1979. Service de Presse de TF1.

(3) CHALVON (Mireille), CORSET (Pierre), SOUCHON (Michel) - l'enfant devant la télévision - Paris Casterman - 1979 - (E3).

Voir aussi M. CHALVON : "l'école et la TV" in "l'école des Parents" n° 8. Sept. Oct. 1979 et l'interview de M. CHALVON in Télé 7 jours du 20.10.79.

C'est enfin une occasion de rappeler aux parents et surtout à la mère quelques conseils de bon sens et de les (ou la) placer en face de leurs (ou sa) responsabilités!

4. DEUX ETUDES

"Le jeune enfant et la télévision" tel est le sujet d'étude retenu par Liliane LURCAT (1), maître de recherche au C.N.R.S. Il s'agit d'une enquête réalisée auprès d'enfants de quatre classes de maternelles de la région parisienne sur les conditions familiales de réception des émissions télévisées. Cette étude met en évidence le poids du rôle de la famille dans la réception du spectacle télévisuel : que modifie la présence de l'adulte qui explique, interdit, dédramatise ? L'enquête a permis d'établir que les enfants de 4 à 6 ans sont familiarisés avec la télévision et même déjà dépendants. "C'est un élément de leur vie quotidienne, intégré à la vie familiale". Mais ils ont tôt la conscience des préférences et des comportements de chaque membre de la famille : "la mère spectatrice rationnée et qui se rationne absorbée qu'elle est par les tâches domestiques", l'enfant rationné par ses besoins de sommeil, la nécessité d'aller à l'école, le contenu qui ne lui est pas toujours destiné. L'interdit pour les enfants est représenté par les parents, le rectangle blanc ne signifie rien pour eux. La télévision loisir entre en concurrence avec l'école. Elle n'est pas perçue comme instrument du savoir.

L'étude de J.P. CHEDANNE porte sur *les émissions destinées à la Jeunesse à la Télévision Française* (2). Ce document est intéressant à plus d'un titre : d'abord par le ton employé, ni négatif ou accusateur ni enthousiaste. Ensuite car la situation est sérieusement analysée et décrite. De plus le lecteur trouvera dans ce texte des informations nombreuses : un survol historique des émissions pour la jeunesse depuis 1957, une présentation des différentes émissions actuelles et une réflexion sur des thèmes sujets à débats : la violence, le langage employé, les modèles socio-culturels véhiculés, la frontière entre réel et imaginaire.

5. CE QU'EN PENSENT LES PARLEMENTAIRES

A chaque discussion dans le cadre du projet de loi de finances députés et sénateurs présentent au nom de trois commissions différentes des avis sur le fonctionnement de la radio et de la télévision.

En 1979, J. CLUZEL (3) rapportait sur la radio-télévision au nom de la commission des finances du Sénat. M. Joël LE TAC rapportait, au nom de la commission des finances de l'Assemblée Nationale.

La Commission des Affaires Culturelles du Sénat présentait aussi un avis sur la

(1) Le jeune enfant et la télévision, in *Revue Française de pédagogie*, n° 49, 1979.

(2) CHEDANNE (J.P.) : *les émissions destinées à la jeunesse à la télévision française*, CDNP d'Angers - septembre 1978.

(3) M. J. CLUZEL est auteur de "Télémanie" paru chez Plon en 1979.

radio-télévision par l'intermédiaire de son rapporteur M. CAILLAVET (1).

Ces trois rapports qui contiennent des critiques vigoureuses sur le fonctionnement de la télévision, la loi de 1974, la concurrence, etc. ne traitent pas tous spécifiquement du public jeune. Néanmoins on peut noter une attention à ce problème dans le rapport du sénateur CAILLAVET (2) qui reproche à la télévision de ne pas tenir assez compte des jeunes dans les programmes, de proposer "des variétés vulgaires où l'insignifiance le dispute à la niaiserie". Si le jeune public n'est pas oublié dans les critiques il ne l'est pas non plus dans les propositions et conclusions puisque la commission "attache une grande importance à la prise en considération des besoins du public particulier que constituent les adolescents socialement et culturellement défavorisés. Elle estime que les sociétés devraient jouer un rôle pédagogique à l'égard des parents les informer sur leurs responsabilités, leur expliquer l'impact des différents genres d'émissions auquel leurs enfants sont exposés". Par contre le sénateur CAILLAVET souligne les réussites de France-Inter qui diffuse quelques bonnes émissions pour les jeunes et qui consacre une part non négligeable à l'information culturelle "où les jeunes trouveront dans ce vaste secteur leur miel".

Le rapport présenté par le Sénateur CLUZEL présente lui aussi des observations sur la situation de la radio et de la télévision en 1979 et à ce titre contient de violentes critiques de la publicité clandestine et de "son renouveau".

Il fait aussi le point sur les perspectives adoptées par les différentes chaînes en particulier en matière de programmation envers les jeunes. TF 1 déclare que la diversification et surtout le développement de la fiction destinée à la jeunesse constitue l'une de ses quatre orientations prioritaires pour 1980. Il s'agit là effectivement d'un genre d'émission qui fait cruellement défaut à l'heure actuelle. TF 1 se propose aussi de développer des magazines pour jeunes et adolescents en créant par exemple un magazine de science-fiction.

Pour sa part, Antenne 2 annonce que la chaîne poursuivra son effort d'une action spécifique en faveur d'émissions destinées à la jeunesse.

6. UN RAPPORT OFFICIEL

Le rapport de la Commission chargée d'apprécier la qualité des émissions de radio et de télévision, portant sur l'année 1978-1979 est paru à la fin de 1979.

Les orientations du travail de la commission démontrent la préoccupation de ses membres pour une télévision de qualité pour les jeunes. Préoccupation bien ressentie aussi par les différentes sociétés de programmes puisque — à l'exception de FR 3 dont les efforts d'innovation dans les émissions pour jeunes ne sont pas récents — les deux autres chaînes ont jugé utile de démontrer à la Commission leur effort de programmation pour le public jeune. A cet effet TF 1 a présenté à la commission des projections dont certaines portaient sur les émissions pour la jeunesse. Pour sa part, Antenne 2 a dégagé les priorités de sa grille de programme

(1) M. H. CAILLAVET est auteur de "Changer la télévision" paru chez en

(2) Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de la loi de finances pour 1980, Tome XI radiodiffusion télévision, Paris - 1979, Journal officiel, Document Sénat n° 51, la session ordinaire 79-80.

en insistant sur "la jeunesse qui se voit conférer la priorité dans les émissions du week-end et pour laquelle des programmes spécifiques sont réalisés quotidiennement en début de soirée et le mercredi" (1).

La commission a par ailleurs demandé au Service d'observation des programmes de conduire des études sur des points précis : en particulier une analyse des émissions pour la jeunesse à Radio France. Le rapport écrit fait une large place aux réflexions de la commission sur les jeunes et la télévision. Nous en proposons de larges extraits à la fin de ce texte.

*
* *
*

A l'issue de ce bilan, quels éléments peut-on dégager pour apprécier la situation faite aux jeunes par les medias ?

Sans doute la nouveauté réside-t-elle dans l'amorce de dialogue entre des milieux qui jusqu'alors ne se rencontraient guère. On voit ainsi des responsables pour les jeunes réfléchir avec des sociologues sur la télévision et l'enfant, quand ce ne sont pas comme à TF 1 une seule et même personne. On voit aussi des éducateurs qui s'intéressent à la télévision et l'analysent sans a priori, et des responsables de programmes qui déclarent vouloir collaborer avec les milieux éducatifs et qui prennent des contacts en ce sens.

La nouveauté réside aussi dans la manière d'aborder le problème : les enfants et les jeunes regardent et aiment la télévision (et la publicité), constatation qu'il ne sert à rien de déplorer. Il faut l'étudier comme un fait au lieu de l'aborder sur le mode affectif voire passionnel.

Cette situation suscite propositions et recommandations : on recommande aux parents d'être responsables, on recommande aux responsables de programmes de faire une plus large place aux émissions de création et à la fiction pour les jeunes, on recommande à l'école d'accueillir la télévision dans son enseignement.

Comment réagissent les destinataires de ces conseils ? Les parents que l'on invite d'une part à éteindre le téléviseur et à proposer d'autres loisirs et d'autre part à être présents à côté de l'enfant face à l'écran sont sans doute perplexes. Car justement si les enfants sont devant la télévision — et seuls — c'est que les parents et surtout la mère de famille manquent de temps. Aux accusations qui leur sont faites, les responsables d'émissions pour la jeunesse répondent que leur budget ne leur permet pas de créer des œuvres de fiction pour les jeunes et qu'en tout état de cause ils ne peuvent abandonner les recettes des droits dérivés qui permettent d'améliorer les programmes.

(1) Rapport annuel de la Commission chargée d'apprécier la qualité des émissions de radio-diffusion et de télévision. Saison 78-79. Paris, Hôtel de Clermont 1979.

Quant à l'institution scolaire, elle réagit : un programme lancé par le Fonds d'Intervention Culturel pour former un jeune téléspectateur actif se met en place, le ministre de l'Éducation nomme un "responsable de la prospective et du développement des moyens techniques et scientifiques dans l'éducation" (1). A ce titre il s'intéresse à l'intégration dans l'univers scolaire des moyens audiovisuels, dont la télévision.

Faire le bilan de 1979 c'est dresser une liste de réflexions, de recommandations, de déclarations d'intentions. Il semble bien qu'à l'heure actuelle une télévision de qualité pour les jeunes soit pensée à défaut d'être réalisée.

A. OBERTI

*
* * *

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE D'APPRECIER LA QUALITÉ DES ÉMISSIONS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION

1. CADRE GÉNÉRAL D'ANALYSE

Avant de proposer les passages qui concernent directement les remarques et recommandations de la commission sur les programmes pour jeunes nous voudrions situer la perspective dans laquelle la Commission a travaillé. Les émissions pour la jeunesse ont été étudiées dans le cadre d'un chapitre important consacré à l'éducation et au rôle éducatif et culturel que devrait tenir le média télévisuel.

"D'école parallèle de jadis, la Télévision est devenue une école dominante pour l'ensemble de la collectivité ; elle est aujourd'hui pour les adultes, à travers la multiplicité de ses émissions, l'instrument le plus puissant d'information permanente mis à leur disposition, même s'ils n'en ont pas toujours conscience.

... La Commission, recherchant les valeurs potentielles d'une "culture de masse" différente de l'humanisme classique, a étudié les biens de consommation culturels diffusés par la Télévision pour les jeunes d'abord, pour tous publics ensuite.

Elle a tenté, dans le même temps, d'indiquer les immenses promesses d'éducation, de culture, impliquées par ces moyens, mais pas encore réalisées".

(1) Il s'agit de M. J. TREFFEL, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, adjoint au Directeur Général de la programmation et de la coordination.

2. REMARQUES DE LA COMMISSION

Les différentes émissions proposées aux jeunes par les trois chaînes sont tout d'abord analysées.

Au sujet de TF 1 la commission note :

"Ce bref examen conduit la Commission à réfléchir sur les objectifs psychopédagogiques des programmes et sur leurs résultats.

L'ILE AUX ENFANTS diffusée depuis plus de trois ans a été étudiée afin d'aider les enfants des milieux les plus défavorisés. On commence à entendre les spécialistes, hier si catégoriques, émettre l'idée que ce type d'émission ne permet finalement pas aux enfants socio-culturellement défavorisés de rattraper leur retard.

De la même façon, les 14-18 ans défavorisés socialement et culturellement ne semblent pas atteints par les messages destinés à leur tranche d'âge. Ce sont les après-midi de TF1, le samedi qu'ils regardent. TOUJOURS LE SAMEDI comme AU PLAISIR DU SAMEDI comportent des séquences courtes accordées aux brèves capacités d'attention de ce public ; ils comptent des jeux, des variétés, des séries, des documentaires. Ces adolescents apprécient que les émissions soient accessibles et "grand public" et, par dessus tout, qu'elles les projettent hors de la réalité, par divers chemins. Ils fuient la télévision des psychologues venant les prendre par la main pour les adapter au monde.

Ce choix est déjà un enseignement sur leurs besoins ; il devrait être médité par les responsables des programmes."

TF 1 est parallèlement félicité,

"pour avoir, au titre de l'année de l'enfance, investi des sommes importantes dans la fabrication de deux feuilletons destinés aux jeunes : "LES AVENTURES DE DAVID BALFOUR" d'après Stevenson, "MON AMI GAYLOR".

Dans la programmation d'Antenne 2 c'est bien évidemment Goldorak qui retient une large part de l'attention de la commission qui aborde deux problèmes à l'occasion de l'étude de ce feuilleton :

GOLDORAK a l'intérêt de poser deux problèmes : celui des droits dérivés que les sociétés retirent des produits commercialisés sous le nom et à l'image d'un héros ou d'un jeu devenu célèbre par la télévision, celui de la violence des images destinées au jeune public."

L'exploitation commerciale :

"GOLDORAK est un succès commercial exceptionnel : 100 000 robots à 120 francs pièce ont déjà été vendus, 1 400 000 disques, 60 000 puzzles,

sans parler du bimensuel "Goldorak" qui tire à 300 000 exemplaires, des stylos, des bonbons, des lunettes...

Le responsable du Service Jeunes d'Antenne 2 a déclaré dans la presse que la rediffusion de GOLDORAK lui permet de faire d'autres achats pour les programmes des jeunes alors qu'il se débat dans de très difficiles problèmes financiers.

Par ailleurs, la manne des droits dérivés perçus par le service commercial d'Antenne 2 permet sans doute à la Société d'améliorer son budget. Le principe n'est donc pas condamnable. Mais la Société ne pourrait-elle pas utiliser ces ressources non à des achats à l'étranger mais à faire réaliser par des créateurs français, capables de produire des œuvres de qualité, des émissions aussi marquantes dont elle retirerait des ressources en droits dérivés et en reventes susceptibles d'alimenter une sorte de fonds de roulement affecté à la création de qualité pour la jeunesse.

Cette société vaut pour les autres sociétés : on sait que CASIMIR de TF 1, suivi de loin par les autres produits dérivés de 1, RUE SESAME, LES VISITEURS DU MERCREDI ou MAYA L'ABEILLE, rapportent de sérieux pourcentages à la Société.

Il ne faudrait pas toutefois que cette recherche de rentabilité entraîne l'exclusion d'émissions ne comportant pas de droits dérivés mais offrant une originalité, une beauté ou une invention particulière. La Commission considère qu'il y aurait là menace sur la qualité".

La violence :

"La violence de GOLDORAK place à nouveau la Commission devant le délicat problème de la responsabilité de la télévision en matière de violence. On a fait sur ce point les analyses les plus opposées et on a donné les interprétations les plus divergentes.

La Commission sait qu'il est utopique de prétendre éliminer toute violence des programmes ; une telle télévision, d'ailleurs, ne serait pas véridique ; mais elle souhaite qu'on veille à éloigner les jeunes de la brutalité trop réaliste afin que leur sensibilité ne s'émousse pas. Il faut éviter qu'ils ne s'y habituent, qu'elle soit banalisée. On peut redouter que la violence vécue quotidiennement dans le monde et la violence utilisée comme ressort d'une œuvre de fiction, fréquemment juxtaposées sur le petit écran, mêlent le réel et l'imaginaire dans l'esprit des enfants, facilitant ainsi l'acceptation de la violence comme étant dans l'ordre des choses. C'est un problème de responsabilité des programmeurs mais aussi un problème de responsabilité des parents.

La télévision devrait le rappeler à ces derniers plus souvent qu'elle ne le fait. Elle a un rôle pédagogique à jouer envers eux : leur apprendre à mesurer l'impact des différents genres d'émissions sur leurs enfants ; leur

rappeler qu'elle n'est pas faite pour assurer en permanence la garde des jeunes dont ils ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper — aux exceptions près des émissions pour la jeunesse à jour et horaire précis ; celles-là même réclament l'intérêt de l'adulte par l'incidence qu'elles ont sur le développement et le comportement de l'enfant."

C'est pour l'émission MI-FUGUE MI-RAISON que la Commission a félicité Antenne 2.

"La Commission est esnsible au fait que son souhait de l'an passé concernant l'octroi à l'émission UN SUR CINQ d'un créneau horaire et de moyens plus importants ait coïncidé avec la création de MI-FUGUE - MI-RAISON. Tant par son ton que par les sujets abordés et par ses méthodes de réalisation cette émission se démarque agréablement de la production courante."

Quant à FR3 c'est la chaîne qui reçoit cette année encore les appréciations les plus favorables de la Commission.

"L'effort de projet cohérent, d'options claires et justes frappe l'observateur des émissions de FR 3 jeunesse. La Société cherche à faire des jeunes téléspectateurs un public vivant, à part entière, critique, curieux..."

La Commission félicite FR 3 de l'action qu'elle a ainsi entreprise. A une époque où l'Etat reconnaît la nécessité de la création pour l'enfance et la jeunesse en conférant à cinq compagnies le statut de "Centre dramatique national de création et d'animation pour l'enfance et la jeunesse" il serait choquant que la télévision continue à ignorer ce besoin."

3. RECOMMANDATIONS

Enfin, la Commission rappelle les points qui lui semblent importants à respecter pour une programmation destinée aux jeunes et aux adolescents.

"Pour conclure sur une appréciation globale la Commission, à la suite de ses travaux, retient les tendances qu'elle considère comme dominantes dans le public de 10 à 14 ans — tranche d'âge particulièrement intéressante parce qu'elle correspond à la formation de la personnalité.

- Filles et garçons apprécient : les dessins animés, les films évoquant la guerre et les westerns.
- Ils désirent revoir des émissions qu'ils ont aimées.
- Contrairement à l'opinion des adolescents (14-18 ans), ils regrettent l'insuffisance des séquences qui leur sont réservées (dessins animés, dramatiques, œuvres de fiction).
- Les programmes les plus regardés sont ceux de TF 1 mais ils sont aussi les plus vivement critiqués ; les programmes d'Antenne 2 retiennent peu l'intérêt ; les émissions de FR 3 bien que moins nombreuses, sont les mieux appréciées."

NOTES DOCUMENTAIRES

Les analyses d'ouvrages présentées ici, ont été rédigées par Chantal GUERIN, Jean-Marie MIGNON, Geneviève POUJOL et Guy SAEZ.

Les Cultures Populaires, ouvrage publié sous la direction de Geneviève POUJOL et Raymond LABOURIE.

L'année 80 sûrement, les années 80 probablement, seront pour la pratique et la recherche culturelles l'occasion d'une réflexion sur notre passé culturel et d'une sorte de retour aux sources. Retour des cultures populaires, retour aux cultures populaires. En instituant l'année du Patrimoine et en louant les cultures locales dans des déclarations remarquées, les autorités françaises n'ont fait que constater le mouvement. Les hautes instances internationales ont elles aussi marqué leur intérêt pour les cultures populaires, mais avec une extrême prudence ; elles l'ont fait d'une manière plutôt négative que positive, et davantage en abandonnant discrètement leurs principes anciens qu'en échafaudant des principes nouveaux, comme en témoigne le Symposium sur la Culture de Burgos tenu l'été dernier.

L'entreprise menée par G. POUJOL et R. LABOURIE sous les auspices de l'I.N.E.P. est bien différente ; elle déborde largement les problématiques actuelles sur deux points au moins. Premier point : il ne s'agit pas pour les deux promoteurs d'illustrer ou d'analyser une nouvelle doctrine gouvernementale en matière d'action culturelle, il ne s'agit pas non plus de s'installer au cœur d'un mouvement social dont les revendications très claires ou très fortes à défaut d'être claires feraient s'épanouir mille cultures populaires. Il s'agit d'une **rencontre** : le colloque qui s'est déroulé à Marly-le-Roi et dont est issu l'ouvrage est au meilleur sens du terme une rencontre, une rencontre nécessaire et inévitable. Je la considère pour ma part comme la preuve d'une certaine maturité critique de ceux qui réfléchissent un peu, par devoir ou par goût, aux problèmes culturels de notre société. Il me semble également que G. POUJOL et R. LABOURIE, qui ont dû déployer une grande patience pour réunir les 17 auteurs, ont dû faire preuve de beaucoup d'attention et de beaucoup de finesse pour amener en temps voulu – la fin des années 70 – et au lieu choisi – l'I.N.E.P. – les auteurs à livrer leur pensée comme fruits mûrs. Saluons donc d'abord l'exploit !

En présentant l'ouvrage, R. LABOURIE note que le flux des expériences et des pratiques d'animation appliqué aux cultures minoritaires croise aujourd'hui le flux des recherches en sciences humaines portant sur les mentalités et l'histoire culturelle. Cette convergence entre pratique et théorie remet bien des idées en place, balaie bien des préjugés. Il apparaît par exemple que les fameuses coupures entre "culture des élites" et "culture populaire", entre "culture cultivée" et "culture de masse" ne sont ni si profondes ni si irrémédiables qu'on l'a longtemps soutenu. Plutôt que d'opposer réalités et concepts terme à terme et d'attendre de leur af-

frontement une hypothétique vérité, les responsables de la publication et la plupart des auteurs qu'ils ont conviés préfèrent montrer qu'en matière culturelle tout est affaire de continuités, de passages, d'emprunts et de mélanges. Ils reviennent aussi sur l'opinion commune que nous sommes tous des "victimes" de la culture dominante ou "aliénés" par la culture de masse : en ce domaine, nous disent-ils, se manifeste davantage de résistance que de soumission.

C'est sur ces deux principes — pluralité des cultures, résistance à la domination culturelle — qu'est fondée l'entreprise et que s'organise l'ouvrage. De tels principes se situent résolument dans une perspective anthropologique à laquelle tous les auteurs se réfèrent.

Dans la première partie du livre, des contributions de tonalité théorique font le point des questions et des débats ouverts entre spécialistes. Cette approche théorique des cultures populaires nous apporte des précisions utiles et des définitions sur les différents adjectifs qui accompagnent désormais le mot culture : marginale, quotidienne, dominée, dominante, cultivée, vivante et bien sûr... populaire. Un tel festival de définitions laisse loin derrière le temps où personne ne se risquait à trop définir la culture. Mais en même temps le lecteur reste comme perplexe devant cette mariée trop belle, comme si un excès de précision cachait mal l'incertitude de ce qu'est une culture. Cependant peu d'aspects sont négligés. J. DUMAZEDIER analyse les rapports entre la culture vivante et les pouvoirs ; il signale la possibilité d'un véritable "pouvoir culturel". G. POUJOL élargit la problématique esquissée en introduction ; elle ouvre la voie à de nouvelles recherches qui cesseraient enfin de négliger les comportements et les représentations symboliques qui résistent à l'"inculcation culturelle" de la société globale. Elle incite les sociologues à faire preuve de courage, à s'ouvrir à d'autres méthodes qui ne "dénaturent (pas) les pratiques dans leurs singularités."

La seconde partie de l'ouvrage nous fait entrer de plein-pied dans ces "cultures populaires". M. AGULHON brosse tout d'abord le décor historique et nous offre avec la notion de "sociabilité" un fil conducteur qui sera repris par de nombreux auteurs. Nous abordons alors l'éblouissante diversité de ces cultures et des habitudes qu'elles ancrent dans les individus. Sans vouloir en privilégier aucune ici, elles nous apparaissent comme autant de "mondes à part" pour reprendre l'expression de P. BELLEVILLE. Mondes à part où s'exprime la vie relationnelle qui codifie les liens entre les personnes selon des rituels nécessaires, où s'expriment aussi les débordements de l'imaginaire, comme le démontrent les trois contributions sur les cultures orales. Tour du monde autant que tour d'horizon, ces belles contributions nous font voyager au cœur de cultures lointaines et mystérieuses ou proches et insoupçonnées mais à chaque fois **différentes** ; elles annoncent des ouvrages à venir et promettent déjà le plaisir qu'on y prendra.

A peine paru ce livre se présente à moi avec des allures de classique, car les questions auxquelles animateurs et chercheurs apportent des réponses souvent tâtonnantes y sont profilées de sorte que l'on reviendra souvent à cet ouvrage comme à une vaste introduction problématique. Si cependant ses promoteurs veulent lui éviter l'équivoque d'une sorte de "manifeste des cultures populaires", ils gagneraient à nuancer quelques points. Je sais bien, par exemple, que de nombreux sociologues

ont exagéré la force et l'impact des procédures de normalisation culturelle, qu'elles soient imputables à une bourgeoisie omnipotente ou à un pouvoir omniscient, mais n'exagère-t-on pas en sens inverse les "résistances", tant il est vrai qu'on exagère toujours les phénomènes que l'on étudie ? Sur un autre plan, je suis moins certain que G. POUJOL et R. LABOURIE que les cultures minoritaires puissent entrer, sans dommage pour elles, dans le cycle de l'animation culturelle. Si ces cultures sont bien l'expression d'un mode de vie différent, n'échappent-elles pas à l'animation qui, malgré ses efforts, ne peut jamais intervenir sur les multiples aspects d'un mode de vie ? La volonté d'adopter une perspective anthropologique pour connaître des cultures multiples a fait progresser les recherches mais je ne souhaite pas pour ma part que cela conduise à négliger l'étude de leurs expressions les plus singulières et les plus achevées. Il y a en effet un certain risque à laisser de côté l'esthétique, le risque précisément de voir ces cultures cesser d'évoluer, cesser de se fondre aux autres, en un mot se folkloriser. Ce qui me semble le plus fort dans cet ouvrage dont la postérité s'annonce déjà nombreuse, c'est justement qu'il combine la recherche de racines, l'attention aux bruits du monde et ce souci de rencontre qui font les cultures vivantes.

G.S.

POUJOL (Geneviève et LABOURIE (Raymond) (sous la direction de), *Les cultures populaires*, Institut National d'Education Populaire, Toulouse, Privat, 1979, 211 pages (Sciences de l'Homme).

Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle, par François d'ARCY, Claude GILBERT, Guy SAEZ.

L'animation est une notion bien encombrante et ce n'est pas en la qualifiant de socio-culturelle qu'on en viendra à bout. S'en débarrasser en faisant appel à d'autres notions semble bien la solution adoptée par beaucoup qu'ils soient animateurs ou chercheurs mais n'est-ce pas pour construire un nouveau discours aussi ambigu que rassurant ? Illustrant ses propos d'exemples choisis dans le vaste champ des politiques sociales, l'équipe de chercheurs du C.E.R.A.T. a cherché à mieux cerner l'articulation du discours de l'action étatique avec le discours sociologique, discours lui-même alimenté du discours des praticiens de l'animation.

En effet depuis que les équipements socio-culturels se sont constitués comme tels, trois discours se sont constamment interpénétrés et ont modifié leurs conditions de fonctionnement : Le discours politico-administratif des administrateurs (fonctionnaires et élus), le discours de l'action des animateurs et travailleurs sociaux, le discours "savant" des sociologues.

Qu'y-a-t-il de commun à ces discours ? La réponse surprendra le lecteur au premier abord : "la figure obsédante de la guerre". Les mots employés dans tous ces discours sont du vocabulaire militaire. L'usage du mot équipement a une origine indiscutablement militaire, mais ce n'est pas le seul mot guerrier. Les mots de plan, de quadrillage, de territoires, de secteurs, de champ (social) sont utilisés pour désigner l'espace où se jouent des stratégies sociales. Les auteurs affirment l'indissolubilité de la métaphore militaire et de la métaphore spatiale.

Simple jeu de mots ? Pas seulement. Le premier chapitre des "Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle" est consacré à analyser la littérature abondante sur les équipements socio-culturels, littérature qui semble avoir en commun de recourir aux métaphores militaires."

Après avoir repéré l'origine théorique d'un tel discours les chercheurs ont voulu savoir dans quelle conjoncture historique il avait pu se mêler à d'autres discours, au discours administratif notamment et devenir familier aux sociologues questionnant l'Etat constituant ainsi l'animation en champ d'intervention étatique. Et là disent les auteurs, nous avons trouvé la guerre, la vraie, sous la forme de guerre coloniale. Cette démonstration étonnante fait l'objet du premier chapitre.

Dans un second chapitre qui porte plus particulièrement sur l'animation socio-culturelle, les auteurs distinguent deux étapes :

- Dans la première qui court jusqu'au milieu des années 70, la notion d'équipements reste centrale (1).
- Dans la seconde, un nouveau discours se construit, fondé sur de nouvelles notions : association, culture populaire, "Vie sociale".

Entre temps on assiste à un retournement des discours :

- retournement du discours pratique : les équipements désaliénaient hier, ils terrorisent aujourd'hui.
- retournement du discours sociologique : hier les équipements étaient une (possible) machine à prendre le pouvoir ; aujourd'hui ils sont une machine de guerre de l'Etat.
- retournement du discours étatique : les équipements étaient instrument d'humanisation, aujourd'hui ils sont source de domination.

Aujourd'hui l'animation est à la recherche d'un sens. Développer l'associationisme et fonder la politique de l'animation sur les "cultures populaires" telles seraient les nouvelles raisons d'espérer des animateurs. Fascination sans doute, mais aussi espérance illusoire que les sociologues qui ont développé le thème des cultures populaires ne voulaient certes pas proposer comme remède à la perte de sens du travail des animateurs. Ceux qui travaillent comme chercheurs sur les "cultures populaires" ne peuvent en effet concevoir qu'il y ait des "animateurs de culture populaire". S'ils soulignent qu'il y a résistance ce n'est pas tant d'une résistance active à l'occupation de la culture bourgeoise qu'il s'agit que d'une résistance passive à lâcher un terrain qui échappe ainsi à la culture bourgeoise et à l'action des animateurs. En fait cette résistance borne l'action des animateurs. La métaphore militaire est plus que jamais opportune pour analyser cette situation.

Nous ne saurions énumérer toutes les nouvelles hypothèses des chercheurs de Grenoble. Au centre : l'hypothèse selon laquelle les équipements socio-culturels auraient eu une fonction dominante dans la société contemporaine, notamment par le fait qu'ils contribuaient à installer l'image d'un Etat gardien du sens. Or

(1) Voir Guy SAEZ, les Cahiers de l'Animation n° 26.

les équipements n'ont pas, n'ont jamais eu l'importance qu'on leur a souvent reconnue du côté de la sociologie, tant on croyait à l'Etat..

En fait, rappellent les chercheurs, il convient de resituer ces équipements par rapport au couple travail/marchandise. C'est principalement en fonction de cette machinerie centrale que l'on peut mesurer l'utilité d'équipements qui, à bien des égards, peuvent être considérés comme des équipements d'accompagnement.

Une conclusion se profile alors : les nouveaux équipements de l'Etat créés dans le cadre - hors-travail, n'ajoutent rien à l'emprise des institutions publiques dans ce champ, mais ils permettent la promotion de la figure absolue de l'Etat et contribuent ainsi à masquer l'événement, le perfectionnement d'une machine sociale qui assure massivement le fonctionnement de la société française.

Objets fétiches des sociologues, des travailleurs sociaux, les équipements socio-culturels auraient donc eu une fonction de mystification. Proposition intéressante qui inquiètent les chercheurs eux-mêmes, qui s'interrogent alors : "Est-ce parce qu'à notre tour nous nous révélons être des croyants invétérés de l'Etat ? Nous ne renonçons pas à l'idée que même dans le champ du hors-travail, l'Etat est central. L'Etat et non les institutions publiques, précisent-ils, car l'un des effets sociaux les plus importants du couple travail/marchandise est de modifier l'ordre de la réalité. Notamment en substituant massivement aux expérimentations de la réalité de simples perceptions, de simples visions. Ce qui, bien sûr, tend à installer comme premier niveau de réalité, celui qui correspond aux images sociales. On ne peut donc pas réduire l'ensemble des fonctions des équipements socio-culturels en milieu urbain aux fonctions repérables par l'utilisation, l'expérimentation qui en sont faites".

Une nouvelle hypothèse jaillit alors : "la communauté socio-culturelle a eu comme rôle d'inscrire dans les représentations collectives la perception d'un Etat à même de faire face dans le cadre de la quotidienneté aux crises nécessitant une réponse précise urgente. C'est là le seul véritable rôle d'une communauté qui a pu croire un temps donné que les institutions publiques (l'Etat) pouvaient se mobiliser sur ces questions".

Tenter de mobiliser les institutions publiques, n'est-ce pas une façon de devenir un notable ? Il appartenait alors aux chercheurs de situer socialement cette communauté socio-culturelle. On notera des paragraphes sur les nouvelles élites et les nouveaux clivages entre élites locales et élites nationales. Si l'on avait oublié un temps le pouvoir local, on le redécouvre aujourd'hui, parce qu'on en a besoin.

Les chercheurs, en conclusion, rappellent qu'ils ont voulu sortir du schéma selon lequel ce qui se joue à propos de la culture et des institutions culturelles c'est encore un affrontement entre culture dominante et culture dominée. On peut se demander s'ils y sont réellement parvenus en situant ce qu'ils désignent sous le nom de couple travail/marchandise au cœur du système culturel et en lui désignant le rôle de redistribuer toutes les positions. Faut-il vraiment désigner un cœur au système culturel, fait de multiples systèmes d'ordre dont celui essentiel, mais non unique, du couple travail/marchandise ?

Pourtant l'intérêt de ce travail est très grand. Il renouvelle en effet les réflexions, plus ou moins dans l'impasse, portant sur le champ de l'action culturelle. Espérons que ces chercheurs vont pouvoir, comme ils se proposent de le faire, poursuivre dans la voie qu'ils se sont tracée et qu'ils pourront tester les nombreuses hypothèses que nous nous n'avons pas pu entièrement retranscrire ici.

G.P.

ARCY (François d'), GILBERT (Claude), SAEZ (Guy).— *Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle*.— Grenoble : Centre d'étude et de recherche sur l'administration économique et l'aménagement du territoire, 1979.— 224 p.

Le chemin des villages. Formation des hommes et développement rural en Afrique par Guy BELLONCLE.

La décennie qui vient de se terminer, la deuxième après les indépendances africaines, n'a pas vu se réaliser le développement espéré.

Dans cette atmosphère où l'ardeur liée à la décolonisation s'est tarie, mais où l'ampleur des obstacles est mieux cernée, Guy BELLONCLE, homme de terrain, fait le point du chemin des 20 dernières années qu'il a parcouru avec ténacité.

Il réunit dans cet ouvrage dix huit études de cas empruntés à huit pays : Cameroun, Côte d'Ivoire, Haute Volta, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal et Tunisie et qui sont autant d'évaluations critiques, d'actions menées dans le domaine de l'animation rurale, de la formation des adultes, des rapports de l'école, du village et de la production agricole.

C'est là un travail remarquable, car à travers ces évaluations qu'il nous transmet, dans leur simplicité, une démarche précise se dessine, qui est une initiation pédagogique adaptée aux réalités africaines.

Guy BELLONCLE croit à la validité de son propos et il s'efforce de nous en pénétrer avec rigueur, minutie, à travers une multiplicité de remarques pertinentes nées de la confrontation avec le concret.

On sait vite sur quoi se base son propos.

La nécessité première est de compter sur soi. Auto-analyse, auto-programmation, auto-organisation, auto-formation au sein des communautés villageoises dont la tâche la plus urgente est de s'organiser pour pouvoir résister et se défendre. Contre le constat sceptique d'Albert MEISTER, l'Afrique peut partir si elle compte sur ses propres forces, si elle prend le contrepied des pratiques actuelles et retrouve le chemin des villages. Et les moyens existent.

L'étude de cas de la Maison Familiale Rurale de Gien, la seule effectuée hors d'Afrique, révèle indirectement le modèle qu'il estime le plus riche, le plus solide. Une pédagogie en alternance, qui ne délègue pas de son village celui qui part au

"centre de formation" ; une pédagogie instrument de promotion collective, capable de former des leaders, qui est celle des Maisons Familiales Rurales.

Un regret : que cette somme d'expériences, d'actions menées, ne soit pas suffisamment replacée dans un cadre national et dans une durée.

Ces expériences font-elles tâches d'huile, ou restent-elles la bonne conscience des administrations chargées de la promotion du milieu rural, tout en ne souhaitant pas vraiment leur diffusion ? Trouvent-elles un terrain favorable, dans une perspective de changement social ? ou sont-elles éphémères ?

Certaines entreprises ont déjà un passé ; mais combien d'autres ont disparu ? Peut-être est-il encore trop tôt pour répondre avec clarté, malgré l'urgence ; et la réponse n'est peut-être pas seulement au fond des villages...

J.M.M.

BELLONCLE (Guy).— *Le chemin des villages*. Formation des hommes et développement rural en Afrique.— Paris : L'Harmattan ; Agence de coopération culturelle et technique, 1979.— 286 p.

Formes animées, Marionnettes - Théâtre d'animation, par Marcel VIOLETTE, Ginette LAJUDIE, Bernard BOUTEILLE et Anne-Lise PRUDAT.

Cet ouvrage rend compte d'une démarche. Plus exactement, il la montre car le texte intervient ici en contre-point, illustrant parfois l'image, parfois l'explicitant. Sur d'autres pages il prend sa vie propre et quelquefois il devient lui-même image ; calligraphies en mouvement...

Mais quelle démarche ?

"Expériences de formation par la création" disent les auteurs qui sont aussi, et surtout, les réalisateurs et les animateurs de cette formation. Formation artistique au sens plein du terme elle est aussi — parce que la création n'est ici que collective — formation humaine.

Ce livre montre (on dirait volontiers, qu'il fait toucher du doigt) le lent travail, la patiente élaboration de l'œuvre d'un groupe, les chemins de cette création, ses retours en arrière, ses impasses, ses méandres, ses brusques éclairs et ses aboutissements.

Un livre de photos qu'il faudrait se garder de seulement feuilleter ; les images se lisent aussi.

C.G.

VIOLETTE (Marcel), LAJUDIE (Ginette), BOUTEILLE (Bernard), PRUDAT (Anne-Lise).— *Formes animées - Marionnettes - Théâtre d'animation*.— Document de l'I.N.E.P. n° XXV, (série iconographique), 1980.

Communications et pouvoir, mass media et media communautaires au Québec par Jean-François BARBIER-BOUVET, Paul BEAUD et Patrice FLICHY.

"Quand débutèrent les premières expériences québécoises de télévision locale, vite rebaptisée "télévision communautaire" tout ce que la France compte d'idéologues, de sociologues et businessmen des media se précipita pour voir comment ces étrangers cousins d'Outre-Atlantique réinventaient la communication et la démocratie directe". Arrivant trois ou quatre ans après ces premiers explorateurs, les auteurs ont eu parfois l'impression "qu'on leur faisait gentiment, mais non sans ironie, le coup du bon sauvage qui, cent fois interrogé par des équipes d'ethnologues sait, en bon structuraliste, quelle histoire concernant sa parenté il doit raconter à ses visiteurs pour leur faire plaisir." Sur ce voyage qui semble s'imposer, J.F. BARBIER-BOUVET, P. BEAUD et P. FLICHY nous font une relation qui stimule la réflexion et alimente le débat en cours sur les alternatives aux media de masse.

Quand on parle de celles-ci, les radios locales semblent aujourd'hui prendre la place qu'occupaient au début des années 70 les media communautaires du Québec : les mêmes résonances idéologiques, les mêmes ambiguïtés se répètent à quelques années d'intervalle, constituant autant de freins au développement de ce que de telles expériences ont de positif. "**Communication et pouvoir mass-media et media communautaires au Québec**" arrive donc à point nommé pour éclairer d'un jour différent ce qui se passe aujourd'hui en Europe.

Après avoir été accusée de la pervertir, la technologie va-t-elle permettre de réinventer la démocratie ? Les nouvelles pratiques de communication, rendues possibles par ses récents développements, vont-elles restituer à chaque citoyen les moyens de s'exprimer et de dialoguer au sein d'une agora d'un nouveau genre ? Et les prémisses d'une telle mutation ne seraient-ils pas observables du côté des "quelques arpents de neige" découverts par Jacques CARTIER ? Autant de questions auxquelles certains n'hésitent pas à répondre par l'affirmative, tandis que des experts plus chagrins, débusquant l'idéologie, tiennent les nouveaux media expérimentés au Québec pour une insidieuse quincaille, visant à dissimuler aux nègres-blancs d'Amérique du Nord leur aliénation à l'égard de l'anglo-américanisme. Cependant, zéloteurs forgeant un mythe à leur insu comme détracteurs empreints d'intellectualisme, à travers l'Innombrable littérature qu'ils ont consacrée à ces expériences, ont affiché le plus souvent une grande ignorance des spécificités du Québec et une méconnaissance profonde de sa réalité sociale, économique et culturelle.

C'est pourquoi ce livre vient avec bonheur combler une lacune. En effet, délaissant le simple travail descriptif sans grande signification, les auteurs ont privilégié le contexte socio-culturel dans lequel les media communautaires se sont développés et les stratégies politiques qui ont favorisé leur extension. Ainsi, ce n'est qu'après avoir minutieusement analysé l'environnement historique, politique, économique et culturel des media au Québec, que sont distinguées les diverses orientations des applications pratiques des nouvelles technologies de la communication. Approche riche en information et propre à nuancer des enthousiasmes parfois hâtifs.

Tout d'abord, la naissance des media communautaires a été rendue possible par un environnement favorable : d'une part, le Québec se situe dans un contexte de libéralisme des ondes (contrairement à ce qui existe en Europe) et, d'autre part, le poids de la domination culturelle américaine a favorisé un nationalisme culturel, recevant à partir de 1972-1973 un appui juridique et financier du gouvernement du Québec. Pour que les Québécois parlent aux Québécois, il fallait promouvoir des media francophones.

Cependant le véritable avènement des media communautaires s'explique par la logique des interventions de l'État dans les domaines de l'enseignement, de la communication, de l'action sociale et culturelle, interventions qui eurent pour objectif de maîtriser les transformations dues à la décléricalisation de la société Québécoise. Pour réunir une collectivité dans un même projet de développement, l'utilisation de l'image est apparue comme un outil privilégié, et c'est donc à un tel projet que devaient participer les media communautaires, en particulier la télévision par câble.

Au cours de cette genèse des media communautaires, les auteurs, tout en faisant preuve de prudence dans leur analyse (le schéma théorique qu'ils proposent ne pouvant rendre compte de toutes les situations observées), décèlent dans les discours développés sur la télévision communautaire trois idéologies, correspondant à des pratiques diverses. La télévision communautaire (TVC), se caractérisant par ses perspectives d'animation sociale, a rapidement rencontré des résistances. En effet, pour les élites traditionnelles, un tel medium ne pouvait aboutir qu'à une remise en cause de leur pouvoir politique local. D'où un détournement de la TVC de son objectif initial et la naissance de la "télévision locale" (TVL), que ces élites cherchent avant tout à mettre à leur service.

C'est pourquoi, voulant éviter que la TVC ne devienne un nouvel instrument de consensus local, certains groupes, renonçant à provoquer le changement par la libre confrontation des opinions (attitude tenue pour illusoire), entendent faire une "télévision militante" mise au service des travailleurs et des groupes populaires. Certains parmi eux, déçus par diverses expériences, se détournent même de ces nouvelles technologies de la communication pour utiliser des moyens qu'ils jugent moins "contaminés" pas une utilisation dans la communication de masse.

Au terme de cette recherche sur la fonction sociale et politique des télévisions communautaires, et malgré une sympathie avouée pour certaines expériences, force pour les auteurs est de constater que les media au Québec, leur berceau même, sont réduits à la portion congrue. "Le monde ordinaire", comme le disent les Québécois, est resté muet dans ce débat sur la prise de parole. N'est-ce pas que "les discours sur le pouvoir ne s'adressent que rarement à ceux qui n'en ont pas" ? Et ne sont-ils par toujours plus ou moins "un discours du pouvoir ou un discours de pouvoir, celui de la parole" ?

BARBIER-BOUVET (Jean-François), BEAUD (Paul), FLICHY (Patrice).— *Communication et pouvoir* : mass media et media communautaires au Québec.— Paris : Anthropos, 1979.— 235 p.

Trois ouvrages sur l'animation au QUÉBEC.

On a souvent remarqué que l'animation socio-culturelle est comme la baguette, le camembert ou le beaujolais, un produit typiquement français. Ces trois ouvrages récemment publiés aux Editions Coopératives Albert St-Martin par des auteurs québécois viennent à point nommé nous convaincre qu'il n'en est rien : nous voilà assurés que l'animation est une notion francophone, au moins. S'il est vrai que "le milieu canadien français, à cause de son histoire politique, offre peut-être un terrain plus favorable que d'autres à l'animation" (A. CHEVREFILS, p. 101), c'est un terrain que nous ignorons souvent. Ces trois livres nous donnent donc une information très complète sur le développement de l'animation au Québec, sur les principales questions qu'il pose à ses promoteurs et sur les principales interrogations que les chercheurs formulent à son sujet. Néanmoins ils ne rendent pas compte du dernier état de la doctrine gouvernementale et des politiques en la matière, doctrine et politique que l'on trouve exposées dans deux "livres blancs" publiés coup sur coup et qui mériteraient une étude plus fouillée*.

Le travail de C. COTE et Y. HARNNOIS est un des plus volumineux et des plus ambitieux écrits sur l'animation au Québec. Il passe en revue les principales sources intellectuelles et doctrinales de l'animation et montre comment des constructions théoriques, presque toutes extérieures au pays, se sont acclimatées au contexte québécois des années 50 et 60. S'agissant du Québec, l'influence de l'Action Catholique et d'autres mouvements chrétiens est, comme il fallait s'y attendre, prépondérante dans les premières expériences comme celles du Bureau d'Aménagement de l'Est Québécois (B.A.E.Q.). L'envahissement brutal de la théorie des organisations et de la psychologie sociale américaine semble correspondre à une seconde phase : la modernisation économique nécessite des techniques d'intervention sociale axées sur la recherche du consensus, favorisant l'adaptation à une société en changement. Si pendant cette période de la "Révolution tranquille" et jusque vers la fin des années soixante, l'urbanisation de la société québécoise ne soulève pas de trop vives réactions, on assiste en revanche depuis quelques années à une radicalisation des pratiques d'animation dans les grandes villes.

Les expériences concrètes qui sont rapportées dans la deuxième partie du livre tentent d'illustrer les propos un peu arides du début. La multitude des "champs d'application" choisis rend les monographies quelquefois obscures et peu utiles au lecteur français, ce qui concerne la "Compagnie des Jeunes Canadiens" est par contre très complètement traité. Le livre se termine par un intéressant chapitre sur les liens noués entre animation et éducation des adultes dès 1969 à l'Université de Montréal ; cette université va ouvrir une des premières "facultés d'Éducation Permanente" du monde francophone et va engager un dialogue fructueux avec les spécialistes français que sont B. SCHWARTZ, J. DUMAZEDIER, P. LENGRAND pour tenter de reculer les limites que rencontre l'animation aujourd'hui.

Le propos d'A. CHEVREFILS est beaucoup plus ramassé, et ramené à des proportions volontairement plus modestes. Son matériau empirique est constitué de trois

* **La politique québécoise du développement culturel**, Québec, Editeur officiel, 1978 ; **On a un monde à recréer**, Gouvernement du Québec, 1979.

expériences-pilotes qui ont une forte odeur d'avant et d'après-68, mais qui ont largement influencé l'animation québécoise : le service social régional de Chateaugay, l'animation du quartier St-Henri de Montréal (il me plait, au passage, de signaler que l'auteur lui trouve des affinités avec certains quartiers de Grenoble) et l'inévitable B.A.E.Q. Le B.A.E.Q. a en effet les proportions d'un véritable mythe à l'intérieur comme à l'extérieur du Québec, il est en tout cas le point de passage obligé de tout discours sur l'animation dans ce pays. A. CHEVREFILS nous propose ces trois exemples moins pour nous instruire des débats théoriques auxquels ils ont donné lieu que pour nous dire qui sont les animateurs professionnels au Québec au début des années soixante-dix. C'est donc à une sorte de sociologie du groupe social des animateurs que sont consacrés les principaux chapitres du livre ; le statut de l'animateur social tel qu'il apparaît dans ces enquêtes présente des particularités intéressantes : il s'agit d'un groupe jeune, recruté souvent dans un milieu socialement identique à celui de l'expérience et qui dispose d'une solide formation professionnelle acquise à l'université. De nombreux extraits d'entrevues nous permettent de nous faire une idée des motivations des animateurs engagés dans ces trois projets, et de la manière dont ils accomplissent leur tâche.

La deuxième partie du livre d'A. CHEVREFILS confronte pour chacun des trois projets les attentes et les motivations des promoteurs et des différentes catégories d'animateurs impliqués. On y retrouve des attitudes qui vont de la recherche technocratique du changement social à une identification absolue au milieu à animer. Les derniers chapitres, un peu en rupture avec les études de terrain et les analyses de discours précédentes, abordent le problème de la formation des animateurs au Québec. Les principales filières de formation, le contenu des stages et de l'enseignement nous sont rapidement présentés. Il me semble cependant que ce panorama de la formation est incomplet ; il gagnerait en tout cas à être actualisé même si les universités québécoises prennent en ce domaine des initiatives nouvelles chaque jour !

Avec le livre de D. MAC GRAW nous quittons le mode descriptif, nous quittons aussi l'animation envisagée isolément pour aborder des questions plus fondamentales. Etudiant le développement des groupes populaires à Montréal entre 1963 et 1973 l'auteur nous initie à l'histoire politique, sociale et culturelle d'une décennie charnière.

Les groupes populaires qui naissent dans les quartiers de Montréal sont l'expression la plus spécifique de la résistance aux transformations anarchiques de la métropole québécoise, de la revendication à la dignité culturelle. Les ouvrages de H. COING et de M. CASTELLS en France nous ont familiarisés avec ce type de "mouvements sociaux urbains" mais le travail de D. MAC GRAW nous donne à voir ces mouvements sociaux dans un contexte différent et met à l'épreuve les notions qui tentent de les expliquer.

La genèse de ces groupes populaires dans des quartiers "à forte proportion d'ouvriers" et "à forte proportion d'assistés sociaux" nous fait vivre les efforts déployés pour trouver sur place des solutions aux problèmes de logement, de santé, d'éducation. On voit ces groupes s'étoffer peu à peu, se doter de structures de coordination et amorcer des initiatives communes auprès des institutions municipales. On

les voit surtout contester les pratiques traditionnelles d'animation des organismes publics, les transformer pour en faire des outils au service de la population. Au début des années soixante-dix, il semble que l'influence des animateurs devienne prépondérante dans les comités populaires qui envisagent de se regrouper au niveau de Montréal pour former "un parti politique au niveau municipal". Dès lors les objectifs sont très clairs : "Mener une action politique au sens strict, c'est-à-dire d'opposition au pouvoir municipal pour le remplacer" (p. 105). Le Front d'Action Politique (F.R.A.P.) — c'est le nom de ce parti d'un type nouveau — aura cependant du mal à trouver son unité car il s'est trop divisé sur la stratégie à suivre et s'est épuisé dans les querelles idéologiques ; il est, de plus, en but à une violente campagne menée par les autorités municipales en place.

Le travail de D. MAC GRAW qui nous apporte l'information la plus complète à ce jour sur ce phénomène ne se borne pas à l'histoire des groupes populaires ou plutôt cette histoire est pour lui l'occasion de tester quelques hypothèses largement répandues chez les chercheurs. L'auteur, qui a lui-même participé activement aux luttes qu'il décrit, veut comprendre pourquoi les animateurs y ont joué un rôle si déterminant. C'est aux analyses de GRAMSCI sur la question des intellectuels qu'il recourt d'abord pour démontrer que les animateurs ont finalement imposé leur propre logique aux groupes populaires. Croyant répondre aux besoins de la population, les animateurs ont en fait mis en place des services et des organismes qui assurent un peu mieux leur hégémonie ; croyant agir pour les plus défavorisés, ils développent de nouveaux savoirs dont les bénéficiaires sont paradoxalement les premiers exclus. Insensiblement ces nouvelles perspectives éloignent l'auteur d'une sociologie marxiste, fût-elle gramscienne. C'est qu'en effet la théorie de GRAMSCI ne peut, selon l'auteur, expliquer comment de nouvelles dépendances se créent, comment s'étend le contrôle social, ni expliquer le rôle que jouent les militants-animateurs dans cette extension. Peut-être la situation de ces militants, leurs choix politiques ont-ils une autre réalité que celle qu'ils nous présentent à travers leur discours, peut-être leur participation au savoir conçu comme source de domination l'emporte-t-il sur d'autres considérations ? les rapports entre savoir et pouvoir occupent donc tout naturellement la fin du livre et font rebondir le propos : les formes de domination ont une réalité subtile, des surfaces d'inscription qui ne négligent rien et surtout pas le corps, des modalités d'existence multi-formes qui obligent tout militant, tout intellectuel à une clarté et une vigilance qui sont ses véritables aventures. C'est sur ces graves questions que se clôt le livre, publication posthume, et que se tait la voix de D. MAC GRAW, nul doute que d'autres ouvrages venus du Québec emprunteront le chemin ainsi tracé.

G.S.

COTE (Charles), HARNOIS (Yannick).— *L'animation au Québec, sources, apports, limites.*— Montréal, Editions Coopératives Albert St-Martin, 1978, 419 pages.

CHEVREFILS (Aline).— *Le rôle des animateurs sociaux.*— Montréal, Editions Coopératives Albert St-Martin, 1978, 171 pages.

MAC GRAW (Donald).— *Le développement des groupes populaires à Montréal,* Montréal.— Editions Coopératives Albert St-Martin, 1978, 181 pages.

L'observation des enfants et le fichage, un numéro spécial de la revue Education et Développement.

Dès l'âge de 3 ans, les enfants, à chaque étape de leur scolarité, font l'objet de tests, de questionnaires, de fiches d'observation qui s'accumulent dans un "dossier" auquel les parents ne peuvent avoir accès. Conçus au départ pour aider les maîtres à mieux comprendre leurs écoliers, ces dossiers, en fait, facilitent le véritable "triage" social qui s'opère dans l'institution scolaire, sous couleur d'**orientation**. La revue **Education et Développement** consacre un n° spécial à ce grave problème, sous le titre significatif : **L'observation des enfants et le fichage**.

Dans ce numéro, deux chercheurs, Liliane LURÇAT et Gérard CHAUVÉAU, analysent les diverses techniques d'observation : c'est pour repérer les enfants justiciables des classes de perfectionnement que BINET a mis au point le fameux Quotient Intellectuel (Q.I.). Mais les tests favorisent les enfants habitués à un certain langage et pénalisent particulièrement les enfants de travailleurs, comme le souligne Françoise VILLIERS, de la Confédération Syndicale des Familles. Par ailleurs les questionnaires utilisés n'ont, le plus souvent, aucune base scientifique et font appel, curieusement, à des données familiales, notamment la profession et l'habitation des parents.

Mais l'école n'est pas seule en cause. Ses dossiers rejoignent maintenant, par le biais des Commissions d'éducation spéciale (C.D.E.S.), les institutions où règnent les "psy", psychiatres et psychologues. De son côté, l'Armée établit, à coup de questionnaires traités par ordinateur, des "profils" psycho-sociaux des jeunes toxicomanes ou des jeunes "psychiquement fragiles". Nous sommes entrés, souligne Guy COQ, dans le monde de Big Brother...

Ne faut-il donc plus observer les enfants ? Si, mais à condition de passer "de l'observation-fichage à l'observation questionnante" conclut Ruth KOHN, en proposant une attitude "alternative", dans laquelle l'observateur se met lui-même en question.

A l'heure où l'informatique travaille à "croiser" les différentes données sur les personnes, ce numéro spécial alerte non seulement les éducateurs, mais tous les citoyens soucieux des libertés individuelles.

Education et Développement, 11 rue de Clichy, 75009 Paris. (C.C.P. Paris 11 906 09 W) n° 136, prix : 13 F.

POUR

n° 68 - 69

Novembre - Décembre 1979

Le numéro : 35 F

L'ANALYSE DE L'ADMINISTRATION

EDITORIAL	Rolande DUPONT François MORNET
— L'administration technique d'organisation ou mode d'être collectif	Michel BOUVIER Christine ESCLASSAN
— L'Etat et la notion de service public : rappel historique	Thierry SCHWARZ
— Les mutations du public aujourd'hui :	
a) Du service du plus grand nombre au service de quelques-uns	Paul HARVOIS
b) Du service du public au service de la poli- tique	René BLETTERIE
— Faut-il supprimer le droit administratif ? . . .	André DEMICHEL
— L'accès à l'administration (extraits)	Antoinette CATRICE-LOREY
— Crise de l'Etat	Guy RAFFI
— Un médiateur, pour quoi faire ?	Marianne LECRIVAIN
— Mythes et représentations de l'administration .	Jacques CHEVALIER
— La bureaucratie	Joseph GABEL
— Bureaucratie para-judiciaire et Justice-image .	François MORNET
— La bureaucratie à l'Université	Georges LAPASSADE
— La technologie administrative : des outils pour quoi faire ?	Rémy HESS
— Décisions et lieux de changement	Interview de Lucien SFEZ
— Développement de l'administration, redéploiement et prospective	François DUPUIS
— Bibliographie	Suzanne PACALIN

13-15 rue des petites-écuries 75010 Paris

LU DANS LA PRESSE

L'ENFANT, LES LOISIRS– **Education, loisirs des enfants.** – In :

"Innovations Sociales" n° 9. Décembre 1979. – 14 p.

Les rubriques régulières de la revue sont consacrées aux loisirs des enfants à l'école et hors du temps scolaire. A noter, deux "fiches expériences" : la première rapportant une expérience originale d'utilisation de l'audiovisuel dans une école primaire de Villeparisis, la seconde, la découverte et la création de contes par des enfants à la Maison de la Culture de Nanterre. On trouve également un "dossier pratique" sur la création et le fonctionnement d'un atelier pour enfants, "le point sur" une animation de quartier qui existe depuis 4 ans à Montparnasse.

– **L'Enfant et le Jouet.** – In :

"Camaraderie" n° 167. Décembre 1979. – p. 1-13 + 21-32.

Au sommaire de cette revue des Francs et Franches Camarades : l'importance du jouet pour le développement moteur de l'enfant, le jouet et l'imaginaire, le jouet et l'acte créateur...

Des éléments de réponses sont donnés sous forme d'interviews de spécialistes. A signaler un article sur les ludothèques. Ce dossier – fort pratique – s'accompagne d'une bibliographie, d'informations et d'adresses utiles pour parents, éducateurs...

– **L'Enfant, l'enfance et la Commune.** – In :

"L'Information Municipale" n° 10. Octobre 1979. – p. 22-41

Le dossier rappelle que les collectivités locales, les associations et mouvements d'éducation populaire n'ont pas attendu que 1979 soit déclarée Année Internationale de l'Enfant pour se préoccuper des loisirs de l'enfant.

Le numéro donne la parole à certaines associations d'Education Populaire – parmi les plus importantes – : l'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs, la Fédération des Œuvres Laïques, les Francs et Franches Camarades. Intéressant dossier qui présente de façon précise et vivante les objectifs de ces grandes associations.

– **Centre de Vacances et innovation.** – In :

"La Revue de l'UFCVL" n° 169. Décembre 1979. – p. 8-14.

Comme chaque année, l'UFCVL dresse un panorama des centres de vacances. Pour l'année 1979, priorité a été donnée aux "innovations". Une sélection d'innovations en centre de vacances a fait l'objet d'une plaquette : ce numéro en présente le résumé.

Ces innovations sont présentées sous deux rubriques : forme et composition du centre de vacances (exemple : le centre de vacances à la semaine), style des acti-

vités pratiquées (exemple : animation vidéo, séjours mixtes adolescents et personnes âgées).

CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS D'ETE

- **12 ans d'évolution des Centres de Vacances et de loisirs d'été.** — In :
"La Revue de l'U.F.C.V.L." n° 168. Novembre 1979.— p. 13-20 + 33-38.

Il s'agit d'une enquête quantitative portant sur 12 années (1967-1978). On constate que les centres de vacances pour les 6-12 ans voient leurs effectifs baisser de 30 % ; il en est de même pour les camps scouts. Par contre, les effectifs des centres maternels progressent de 10 %, ceux des Centres pour les 12-18 ans de 40 %. Le "boom" est impressionnant pour les Centres de Loisirs sans hébergement.

Il ressort de l'enquête : une augmentation globale importante du nombre d'enfants ou d'adolescents accueillis en collectivités pendant l'été, et un renversement des rôles joués par les différentes structures d'accueil.

ANIMATION ET CLUBS DE PREVENTION

- **Une solution d'animation en milieu urbain, les Clubs de Prévention.** — In :
"Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France" vol. 54. Mars 1979.— 8 p.

Dans ces quelques pages, on trouvera la réglementation des Clubs et équipes de prévention officialisés seulement en 1972, leurs principes d'action, leurs objectifs.

Particulièrement intéressante est la relation de l'expérience de la Ville Nouvelle d'Evry où l'ACAVE (Association des Clubs et Ateliers de prévention d'Evry) est à l'origine de diverses formes d'animation.

CULTURE

- **Vingt ans de politique culturelle.** — In :
"Développement Culturel" n° 42. Octobre 1979.— 12 p.

Le Bulletin d'information du Service des Etudes et de la Recherche du Ministère de la Culture et la Communication retrace vingt ans de "politique culturelle". Rappelons que la création d'un ministère distinct des affaires culturelles, date en effet, de juillet 1959. Depuis vingt ans, le budget des affaires culturelles oscille autour de 0,50 % du budget total de l'Etat. Des graphiques représentent l'importance et l'évolution des cinq principales fonctions du Ministère : conservation, action culturelle, formation, production artistique et administration. Ainsi, pour la production artistique les dépenses de fonctionnement se sont multipliées par cinq. Notons une augmentation régulière du budget consacré à l'action culturelle accentuée avec la création du Centre Pompidou... Enfin, un tableau rassemble tous les éléments du budget 1979.

LE LIVRE, LA LECTURE

— **Lecteurs et bibliothèques.** — In :

"Economie et Humanisme" n° 249. Septembre-Octobre 1978.— p. 4-55.

Il s'agit là d'un dossier qui rappelle que derrière l'image stéréotypée de la bibliothèque se cache une réalité plus complexe : de la Bibliothèque Nationale, lieu de conservation de toute la production imprimée française au bibliobus, quelle diversité... Il souligne l'importance des bibliothèques publiques, éléments déterminants dans l'action culturelle.

VIE ASSOCIATIVE

— **Vers une réforme des structures de l'U.F.C.V.** — In :

"La Revue de l'U.F.C.V.L." n° 168. Novembre 1978.— p. 46-48.

Depuis 1976 diverses consultations ont eu lieu, aboutissant à quatre propositions de structures, la proposition retenue prend en compte les désirs de "décentralisation", de "déconcertation" largement manifestés. Ainsi seront créés des comités régionaux dont les délégués composeront dans une grande partie le Conseil d'Administration National. Les Comités départementaux voient leur rôle accru. C'est à l'issue de la prochaine Assemblée Générale prévue pour octobre 1980 que la modification des statuts interviendra officiellement.

— **Spécial vie associative.** — In :

"Nos Equipes Points et Lignes" n° 330. Décembre 1979.— 15 p. et n° 331. Janvier 1980.— p. 5-10.

Richesse, importance, diversité des associations tel est l'objet de ces deux numéros. Au sommaire : la création de la DAP (Association pour le Développement des Associations de Progrès). Un historique de la Loi de 1901, des expériences : une association de locataires à Paris, L.U.C.I.L.E. : association par et pour les jeunes à Massy, la Caisse de Crédit Mutuel de Versailles et du Chesnay, l'association culturelle et enseignement portugais de Breuillet, la M.A.S. (Maison des Associations) de Saint-Germain-en-Laye, les consommateurs de Saint-Germain-en-Laye, des adresses utiles, une bibliographie.

— **Les associations de la Ligue, leur fonctionnement, leur insertion dans le mouvement, leur milieu d'implantation/J.F. Rollot...** — In :

"Pourquoi" n° 149. Novembre 1979.

Ce rapport présente les grandes lignes de l'enquête lancée en 1978 par la ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente. Cette enquête par sondage a été décidée pour connaître de la façon la plus objective possible l'importante base associative de la ligue (40 500 associations) et en retour, pour stimuler la réflexion des associations membres sur le "fait associatif".

Le prochain congrès de la ligue en juillet 1980 poursuivra ces débats.

INDEX DES REVUES CITEES

- **Cahiers de l'AURIF.** Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile-de-France. 21-23 rue Miollis. Paris 75732.
- **Camaraderie.** Revue d'Information et de Documentation des Francs et Franches Camarades. 10-14 rue Tolain. Paris 75020.
- **Développement culturel.** Bulletin d'information du Service des Etudes et de la Recherche du Ministère de la Culture et de la Communication. 4, rue d'Aboukir. 75002 Paris.
- **Economie et humanisme.** 99, Quai Clémenceau. Caluire 69300.
- **L'information municipale.** 20 rue Lafitte. Paris 75009.
- **Innovations sociales.** Centre d'information sur les innovations sociales. 9 rue des Vauvilliers. Paris 75001.
- **Nos équipes points et lignes.** Bulletin mensuel de l'action sociale d'Ile-de-France et des C.E.A.S. 14 rue Mgr. Gibier. Versailles 78009.
- **Pourquoi.** Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente. 3 rue Récamier. Paris 75341.

L'EDUCATION DES ADULTES ET L'EDUCATION COMMUNAUTAIRE EN GRANDE-BRETAGNE par Colin TITMUS

Document de l'I.N.E.P., numéro XX, réalisé par Claudine KRISHNAN, 1977

Ce document a été réalisé à partir des exposés qu'avait faits Monsieur Colin TITMUS, Professeur à l'Université de Glasgow ("Department of Extra-Mural and Adult Education"), au cours de journées d'études sur l'Education des Adultes en Grande-Bretagne, organisées en 1975 à l'Institut National d'Education Populaire. Outre les informations et les analyses concernant ce secteur important du système éducatif (et socio-éducatif) britannique que constitue l'Education des Adultes, quelques aspects de l'éducation communautaire en Grande-Bretagne sont également présentés.

**EXTRAIT DU CATALOGUE DES NOUVELLES ACQUISITIONS 1979
DU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'INEP**

ANIMATION – CULTURE

- AN I
CON CONSEIL DE L'EUROPE. – Animation socio-culturelle. – Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1978. – 280 p. ; 21 cm. – (Education et Culture).
- AN 21
SAE SAEZ (Guy). – Gérer l'ingérable : les contradictions de l'animation culturelle / Guy Saez ; avec la participation de Erland Marcer. – Aix en Provence/Grenoble : I.A.R./C.E.R.A.T., 1978. – 130 p. ; 24 cm.
- AN 23
GAU GAUTIER (Gildas). – Vers un développement de l'animation globale : dans les communes d'Hirson et de Saint-Michel/Gautier Gildas et Muller Patrick sous la direction de Henry Thery. – Villetaneuse : Université Paris-Nord, 1978. – 2 vol. ; 147 p. + 7 annexes + 14 p.
(U.E.R. des Sciences, de l'expression et de la communication, Département Animation).
- AN 24
LUT Luttés et groupes populaires dans les quartiers du Québec : compte rendu et réflexion d'un groupe de Nantais sur leur voyage d'étude, 2-23 mai 1977/ARG. Atelier de réflexion communautaire. – Nantes : ARG, 1978. – 140 p. ; 29 cm.
- AN 3
DIE DIEM (Jean-Marie). – Les équipements sociaux dans l'action sociale/Jean Marie Diem. – Paris : E.S.F., 1978. – 133 p. ; 24 cm. – (coll. Pratiques sociales).
- AN 31
DES Des équipements pour l'enfance : d'une politique de l'enfance à la programmation pluriannuelle d'équipements. – Nantes : Francas Loire-Océan, (1978). – 93 p. : ill. ; 21 x 21 cm.
- AN 31
FRA
1-2-3-4 Conseil général de la Moselle. Comité de coordination et de développement du travail social et culturel. – 4 tomes. – Metz : Conseil général de Moselle. – 1978. – 21 x 30 cm.
1 La petite enfance en Moselle : moyens de garde, besoins - propositions, 108 p.
2 Animation - Bénévolat et vie associative en Moselle. – 77 p.
3 Equipements sociaux et sociaux culturels en Moselle, toits communs : recherche d'une politique d'équipement et de fonctionnement. – 87 p.
4 Loisirs - Centres aérés - Plaines de jeux - Colonies de vacances - Maisons familiales de vacances. –
- AN 31
FRA
(15) TOURISME (Secrétariat d'Etat). Politique des contrats de pays, Dossiers techniques. Développement de l'accueil et des loisirs en milieu rural/Secrétariat d'Etat au Tourisme. – Paris : Documentation française, 1978. – 31 p. ; 30 cm.
- AN 31
GRO GROUPE D'ETUDE POUR LA DEFENSE ET LA RENOVATION DE L'ECOLE MATERNELLE (GEDREM). – Accueillir la petite enfance. – Paris : Ed. Syros, 1978. – 255 p. ; 22 cm.

- AN 31
HUI Huit centres de l'enfance/Dossier réalisé par Benoît Ferre, Dominique Alduy. Paris : Secrétariat Général du Groupe Central des Villes Nouvelles 1978. — 50 p. : ill. ; 24 cm.
(Les dossiers des villes nouvelles)
- AN 48
ASS ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS DE PROGRES. — Colloque de Lille. L'Association et les pouvoirs : l'Association et les administrations. L'Association et les collectivités locales. L'Association et les médias. Rapports préparatoires. — Paris : DAP, 1979. — 46 p. 30 cm.
- AN 49
STA STASI (Bernard). — Vie associative et démocratie nouvelle. Paris : PUF, 1979. — 157 p. ; 21 cm. — (Clubs démocratie nouvelle).
- AN 51
FRA JEUNESSE ET SPORTS (Direction Départementale de Moselle). — Les animateurs socio-culturels en Moselle : Propositions pour une politique départementale de l'animation/Conseil Général de la Moselle. — Metz/Nancy : Centre d'Information en Lorraine, 1978. — 83 p. + 25 p. + 11 p. + IV p. ; cartes.
- AN 61
MUC MUCHEMBLED (Robert). — Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e - XVIII^e siècles). — Paris : Flammarion, 1978. — 308 p. ; 22 cm. — (l'Histoire vivante).
- AN 7
BEL BELLEVILLE (Pierre). — Action culturelle en milieu ouvrier. Evaluation de cinq expériences. — Paris, Ministère de la Culture et de la communication, 1979. — 36 p. ; 30 cm.
- AN 7
QUE
(1-3) Quelle culture à Bruxelles ? Avec quels moyens ? /Colloque organisé par la commission française de la Culture de l'agglomération de Bruxelles UCL/Campus de Woluwé - St Lambert, mai-juin 1978. — Bruxelles : UCL ; 1978. — 3 vol. ; 31 cm.
1. Education permanente
2. Arts et lettres
3. Enseignement et recherche scientifique
- AN 71
PRO Prospective du développement culturel/Collinet (Jean-François), Varine (Hugues de), Belleville (Pierre), Barbier-Bouvet (Jean-François), Timbart (Odile), Girard (Augustin) : in "Futuribles" n^o 17 sept/oct. 1978. — 517-678 p.
- AN 726
PAR PARE (Claude). — L'Evolution des activités sociales dans les services sociaux de la S.N.C.F. — Paris : Université VIII, 1977. — 141 p. ; 30 cm.
(Thèse doctorat 3^e cycle. Université Paris VIII, 18 juin 1977).

PSYCHOLOGIE

- AN 52
MAG MAGIS (Jean-Michel). — Introduction à la psychanalyse à l'usage des formateurs. — Paris : Robert Jauze, 1978. — 190 p. ; 22 cm.
- B 12 MANNONI (Maud). — La Théorie comme fiction : Freud, Groddeck, Winnicott, Lacan. — Paris : Ed. du Seuil, 1979. — 176 p. ; 21 cm. — (Le champ Freudien).
- B 23
ANN Année Internationale de l'Enfant. — Livre blanc/présenté par la Commission Nationale de travail des organisations non gouvernementales (ONG). — St Germain-en-Laye : ONG, 1979. — 188 p. ; 30 cm.
- B 33
PEL PELLETIER (Monique). — Mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue/Rapport, à M. le Président de la République présenté par Monique Pelletier, Janvier 1978. — Paris : Documentation française, 1978. — 283 p. ; 24 cm.
- B 431
MON MONTAGNER (Hubert). — L'Enfant et la communication : Comment des gestes, des attitudes, des vocalisations deviennent des messages/Hubert Montagner. — Paris : Pernoud/Stock, 1978. — 402 p. ; 22 cm. — (l'Enfant et la Communication).

SOCIOLOGIE

- CI BOUDON (Raymond). — La Logique du social : introduction à l'analyse sociologique. —
BOU Paris : Hachette, 1979. — 275 p. ; 23 cm. — (l'Esprit critique).
L
- CII LECLERC (Gérard). — L'Observation de l'homme : Une histoire des enquêtes sociales. —
LEC Paris : Ed. du Seuil, 1979. — 362 p. ; 21 cm. — (Sociologie)
- C 21 ISTRIA (Hélène d'). — Les Relations parents-enfants : des parents, des enfants ra-
IST content, Une enquête en profondeur sur la famille aujourd'hui/Hélène d'Istria, Jean-
Jacques Breton ; avec la collab. de Philippe Gavi. — Paris : Pierre Belfond, 1978. —
377 p. ; 24 cm.
- C 23 CRUBELLIER (Maurice). — l'Enfance et la Jeunesse dans la société française 1800-
CRU 1950. — Paris : A. Colin, 1979. — 389 p. ; 23 cm (collection U).
- C 23 LAGREE (Jean-Charles). — Evry Ville Nouvelle. "l'Adolescence dans le centre ville"/
LAG Etude faite à la demande d'Evry - Animation et de l'ACAVE. — Evry : Centre d'Eth-
nologie sociale et de socio-psychologie, 1978. — 105 p. ; 30 cm.
- C 23 PERCHERON (Annick). — Les 10-16 ans et la politique/Annick Percheron et Fran-
PER çoise Bonnal, Daniel Boy, et al. — Paris : Presses de la Fondation Nationale des
Sciences Politiques, 1978. — 279 p. ; 24 cm.
- C 24 AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Espace social et loisirs organisés des jeunes : l'exemple
AVG de la commune de Bordeaux. — Paris : Pédone, 1978. — 326 p. ; 24 cm.
(Bibliothèque, Institut d'Etudes politiques de Bordeaux, Centre d'étude et de re-
cherche sur la vie locale. — Vie locale, 6)
- J 24 FRAPPAT (Pierre). — Grenoble : le mythe blessé. — Paris. Moreau ; 1979. — 542 p. ;
FRA (coll A.M.)
- USB ASSOCIATION DES DOCUMENTALISTES ET DES BIBLIOTHECAIRES SPECIA-
ADB LISES, Groupe sectoriel Sciences Sociales. — l'Enfance : guide des sources documen-
taires. — Paris : Documentation Française, 1979. — 131 p. ; 24 cm.

TELEVISION - RADIO

- C 33 CAILLAVET (Henri). — Changer la télévision ou la réalité imaginaire. — Paris :
CAI Flammarion, 1978. — 235 p. ; 20 cm.
- C 33 CHANIAC (Régine). — Les Radios locales en Europe/Régine Chaniac, Patrice Flichy,
CHA Monique Sauvage. — Paris : Documentation Française, 1978. — 125 p. ; 24 cm.
- C 33 Interdit d'antenne/par l'équipe démissionnaire de France Musique. — Paris : Ed. le
INT Dernier Terrain Vague ; 1978. — 191 p. ; 24 cm.
- C 33 PIEMME (Jean-Marie). — La Télévision comme on la parle. — Paris : Ed. labor/
PIE F. Nathan 1978. — 144 p. ; 22 cm. — (Dossier Média).
T
- C 33 Les Radios libres/collectif radios libres populaires. — Paris : Maspero, 1978. —
RAD 111 p. : ill. ; 18 cm. — (FM/Petite Collection Maspero)
- C 33 La Recherche sociale sur la radio diffusion : Propositions pour un nouveau déve-
REC loppement/Rapport établi par le Professeur Elihu Katz pour la B.B.C. ; trad. Sabine
Didelot. — Paris : Radio France, INA, ; 1978. — 118 p. ; 30 cm.

EDUCATION - PEDAGOGIE

- D 12 BEGEOT (J.). — En marge d'un centenaire : la vie quotidienne d'une école primaire
BEG au siècle dernier/J. Begeot, J.M. Joly, Belfort : Académie de Besançon/Centre Régional de Documentation Pédagogique, 1978. — np. : ill. ; 30 cm.
- D 12 Les Cahier Aubois d'histoire de l'éducation : Bataillon scolaire.— Paris : Centre Na-
CAH tional de Documentation Pédagogique, 1978. — 91 p. : ill. ; 30 cm.
- D 12 DAINVILLE (François de). — L'Education des Jésuites (XVI^e - XVIII^e siècles) :
DAI textes réunis et présentés par Marie-Madeleine Compère. — Paris : Ed. de Minuit, 1978. — 570 p. ; 22 cm. — (le Sens Commun).
- D 12 GONTARD (Maurice) . — L'Œuvre scolaire de la troisième république : l'enseigne-
GON ment primaire en France de 1876 à 1914. — 2^e Ed. Paris : Institut National de Recherche et de Documentation Pédagogique - Centre Régional de Documentation Pédagogique : Toulouse ; 1976. — 213 p. ; 30 cm. — (Annales du Centre Régional de Recherche et de Documentation Pédagogique de Toulouse)
- D 12 MAYEUR (Françoise). — L'Enseignement secondaire des jeunes filles sous la troi-
sième République. — Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1977. — 488 p. ; 24 cm.

MATERIAUX AUDIO-VISUELS POUR LA FORMATION SOCIO-EDUCATIVE

Tomes I et II

Renée GUIRONNET.— Document de l'I.N.E.P. n° VIII (tome I, 3^e édition 1978) et n° XXII (tome II, 2^e édition 1978).

R. GUIRONNET a regroupé dans ces deux documents de l'I.N.E.P. des titres de films, d'émissions de télévision et des montages de diapositives sonorisées. La sélection permet aux formateurs socio-éducatifs un choix rapide et efficace de documents susceptibles de leur servir d'aides pédagogiques.

On peut se procurer ces documents au prix de 20 F chaque tome plus 3 F de frais, auprès de l'Institut National d'Education Populaire, Service des Publications, 78160, Marly-le-Roi.

**LISTE DES MEMOIRES DES INSPECTEURS AFRICAINS
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS, SOUTENUS EN 1978 et 1979
ET DEPOSES AU CENTRE DE DOCUMENTATION
DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE**

NOM	TITRE	ANNEE
AGALHEIR Aboubakar	De l'intervention des pouvoirs publics dans l'organisation et le développement des activités physiques et sportives au Niger. —	1978
AHIANOR (Kwasi)	Contribution à la formation professionnelle continue des enseignants d'éducation physique et sportive au Togo. —	1978
DI AW (Seydou)	L'Inadaptation sociale des jeunes au Sénégal : une problématique du développement économique. —	1978
DJINADOU ABAGO UN (Raouf)	Pour une éducation physique et sportive cohérente à l'école en République Populaire du Bénin. —	1978
GUIEHOA (Youho)	Les Significations de l'exode rural des jeunes en Côte-d'Ivoire. —	1978
KPOSSOU COMLAN (Roger)	Pour une contribution des activités physiques traditionnelles à l'éducation physique et sportive contemporaine en Afrique de l'Ouest (Sud-Ouest du Sahara), cas de la République Populaire du Benin. —	1978
LOMPO (Eugène)	L'Education à l'école primaire, instrument de développement économique et social en Haute-Volta : cas de l'éducation physique et sportive. —	1978
N'DONG-ONDO-NDEMA (Paul)	"De la rénovation du sport national à un essai d'analyse de la place de l'éducation physique et du sport dans l'enseignement : Esquisse d'un planning de formation de cadres d'E.P.S. au Gabon".—	1978
OUEDRAOGO (Dieudonné)	Contribution pour une revalorisation des sports traditionnels en Haute-Volta : Essai d'analyse sur la lutte traditionnelle. —	1978
RAMADANE Mahamat Saker	Les Structures sportives et la formation des cadres d'éducation physique et sportive au Tchad. Contribution pour une organisation fonctionnelle et efficace. —	1978
VLAKO (Henri Léandre)	Le Football, fait social en Empire Centrafricain. Proposition visant son développement dans l'enseignement du premier degré. —	1978

NOM	TITRE	ANNEE
YAO KRA (Yves)	Les Media au service de la promotion du monde rural en Cote d'Ivoire. Deux expériences : La Coupe Nationale du progrès, Les Emissions "Télé pour Tous". —	1978
ZAMEYE Moussa	Contribution pour une politique d'équipements sportifs et socio-éducatifs au Niger. —	1978
BLAY ABOU (César Amédée)	L'Indice de la réglementation du sport civil sur le sport d'élite en Côte d'Ivoire	1979
DABO (Dankaou)	La Jeunesse nigérienne dans la lutte contre la désertification : "L'opération Sahel-Vert". —	1979
DIAW (Abdoulaye)	Rénovation et innovation dans le domaine de la formation des cadres d'éducation physique et sportive du Sénégal. —	1979
DIOUF (Michel)	Sport et sous-développement. Quelle politique sportive pour le Sénégal ? —	1979
KOUASSI KOUADIO (Victor)	De l'éducation populaire en milieu rural en Côte d'Ivoire. Esquisse d'une participation du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports. Contribution à la formation des cadres. —	1979
NGARDIGUINA N'DJEKWADE	Pour une promotion des activités socio-éducatives en milieu rural au Tchad. —	1979
OUMAROU MAMADOU	Pour une meilleure participation de la jeunesse nigérienne au développement. —	1979
RAKOTOZAFINDRABE (Naivo Marius)	Jeunesse : Classe idéologique non aliénée à un parti (Madagascar). —	1979
THIOUNE (Babacar)	De l'éducation physique dans l'enseignement moyen et secondaire au Sénégal : quel avenir ?	1979
TRAORE (Sâ)	L'Animation socio-culturelle en milieu rural : un moyen de lutte contre le phénomène de l'émigration en Haute-Volta. —	1979
YORO (Kouon)	Pour une politique de la jeunesse en Côte d'Ivoire. —	1979

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE
PRIVAT - Collection SCIENCES DE L'HOMME

Sous la direction de G. POUJOL et R. LABOURIE

LES CULTURES POPULAIRES

*Actes des Journées d'études tenues
à l'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION
POPULAIRE en DECEMBRE 1977*

Dans cet ouvrage collectif des chercheurs de toutes disciplines : anthropologues, sociologues, théologiens, historiens et des animateurs s'interrogent sur la persistance et l'apparition de formes différenciées d'expression culturelle.

Ont apporté leur collaboration à cet ouvrage :

Maurice AGULHON – Michel BASSAND – Jean-Claude BARTHEZ –
Pierre BELLEVILLE – Pierre BESNARD – Eve CERF – Michel de
CERTEAU – Andrée CHAZALETTE – Joffre DUMAZEDIER –
Walter J. HOLLENWEGER – Maurice IMBERT – Raymond LABOURIE –
Jean-Charles LAGREE – Geneviève POUJOL – Evelyne RITAINE –
Erica SIMON – Arlindo STEFANI – Catherine VINCENT – Geneviève
ZARATE –

Pour obtenir cet ouvrage, s'adresser à :
Institut National d'Education Populaire
Service des Publications
78160 MARLY-LE-ROI

*en joignant à la commande un chèque à l'ordre de Monsieur l'Intendant
de l'I.N.E.P. - Prix : 53 Francs.*

INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE
PRIVAT - Collections Sciences de l'Homme

Seu desedon de C. POUJOI et R. LABOURIE

LES CULTURES POPULAIRES

Le livre de poche à trois tomes
INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION
POPULAIRE - DECEMBRE 1977

D.L. 1^{er} trimestre 1979
Imprimerie Copédith
7, rue des Ardennes - 75019 Paris
CPP n° 604 AD

Exonéré de TVA : Décision n° 228 du 3.09.1974

LES CULTURES POPULAIRES
TOME I - L'ART
TOME II - LA MUSIQUE
TOME III - LE DANSE
Auteurs : C. POUJOI et R. LABOURIE
Illustrations : [non lisible]

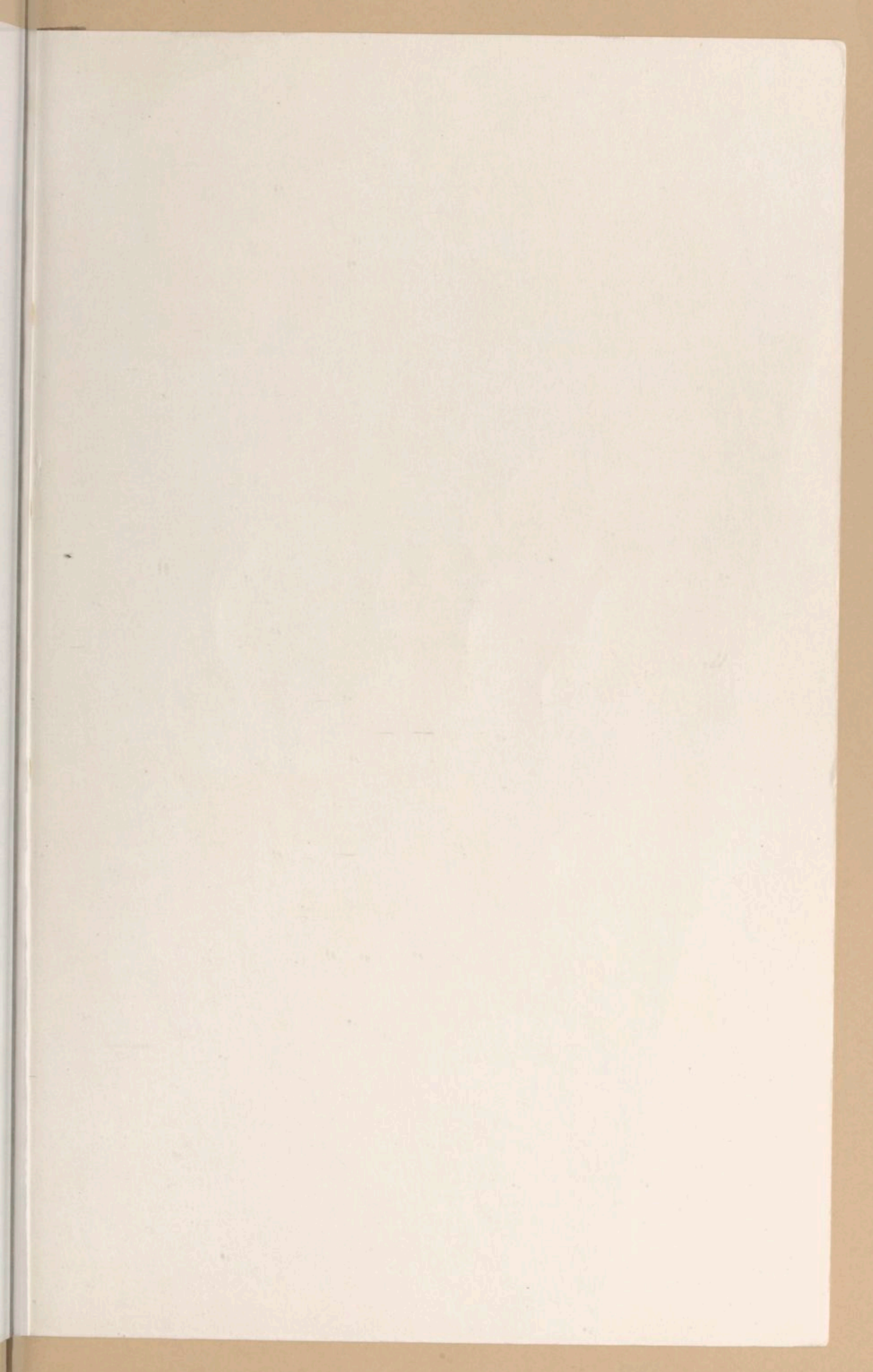


Table des matières

Renseignements, abonnements	I à IV
Patrick GALLAUD	
Les jeunes, l'emploi et l'animation	1
Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle LOCHARD	11
Bertrand SACHS, Catherine VINCENT	
Les loisirs des adolescents au Creusot : Pratiques, désirs, aspirations	17
Hugues de VARINE	
Le patrimoine industriel et les travailleurs	25
Marcel EVRARD, Mathilde SCALBERT-BELLAIGUE	
L'écomusée de la communauté Le Creusot - Montceau-les-Mines	35
Chantal GUERIN	
Hors de la formation professionnelle	45
SIRE, Itinéraire d'un peintre	55
INFORMATIONS	
Formation - animation - profession : Des formations nouvelles — Le calendrier annuel des stages socio-éducatifs — Formation permanente — Les fermes pour enfants, où en est-on ?	61
Audio-visuel et animation : Médias et jeunes, bilan d'une année	71
Notes documentaires : Analyses d'ouvrages : Les cultures populaires — Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle — Le chemin des villages, formation des hommes et développement rural en Afrique — Formes animées, Marionnettes, Théâtre d'Animation — Communication et pouvoir, mass-media et medias communautaires au Québec — Trois ouvrages sur l'animation au Québec — L'observation des enfants et le fichage	81
Lu dans la Presse	95

Vente au N° à la librairie Le Divan - 37 rue Bonaparte 75006 Paris